

## RAPPORT D'ÉVALUATION – 2<sup>E</sup> CYCLE

### **Université Le Havre Normandie**

#### Bilan des champs de formations

- Droit
- Économie-gestion
- Langues, mémoires, espaces et sociétés
- Sciences et technologies

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Mathieu Schneider, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur les champs de formations : Droit, Économie – gestion, Langues, mémoires, espaces et société, Sciences et technologies et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui les composent.

- Master Chimie
- Master Création littéraire
- Master Droit de l'entreprise
- Master Droit des affaires
- Master Droit des collectivités territoriales
- Master Droit international et droit européen (co-accrédité avec l'Université Caen-Normandie)
- Master Économie et management publics (co-accrédité avec l'Université de Caen-Normandie)
- Master Électronique, énergie électrique, automatique
- Master Énergie (co-accrédité avec l'Université de Rouen Normandie)
- Master Génie civil (co-accrédité avec l'Insa de Rouen et l'ENSA Normandie)
- Master Gestion de l'environnement (co-accrédité avec l'université de Rouen Normandie)
- Master Informatique
- Master Intervention et développement dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire
- Master Justice, procès, procédure
- Master Langues et sociétés (co-accrédité avec Université de Rouen Normandie)
- Master Management et commerce international
- Master Mathématiques et applications
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 1er degré (co-accrédité avec l'Université de Rouen Normandie)
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2e degré (co-accrédité avec l'Université de Rouen Normandie)
- Master Tourisme
- Master Urbanisme et aménagement

## Présentation

Ce rapport présente de manière synthétique une analyse des formations de niveau master de l'Université Le Havre Normandie (ULHN). Ces formations sont réparties en quatre champs :

- Un champ *Droit* comprenant cinq masters, dont un co-accrédité avec l'Université de Caen Normandie.
- Un champ *Économie et gestion* comprenant deux masters, dont un co-accrédité avec l'Université de Caen Normandie.
- Un champ *Langues, mémoires, espaces et sociétés (LMES)* comprenant sept masters dont deux masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1er et 2e degrés et un master co-accrédité avec l'Université de Rouen Normandie.
- Un champ *Sciences et technologies* comprenant sept masters, dont deux co-accrédités avec l'Université de Rouen Normandie et un co-accrédité avec l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Rouen et l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Normandie.

Le champ *Droit* recouvre le droit privé et le droit public et correspond au périmètre scientifique de l'École doctorale (ED) 98 DN (Droit Normandie). Il prend appui sur deux laboratoires de recherche : le Laboratoire d'études en droits fondamentaux, des échanges internationaux et de la mer (LexFEIM) et le Centre de recherche sur les mutations du droit et les mutations sociales (CERMUD), faisant valoir des thématiques de recherche et d'enseignement pour partie liées aux enjeux territoriaux de l'ULHN : le droit des affaires et, plus particulièrement encore, le droit de la mer et des activités portuaires (au sein du master *Droit de l'entreprise*). Les secteurs professionnels concernent tous les métiers liés à l'exercice du droit et à l'expertise juridique.

Le champ *Économie et gestion*, dans ses formations de deuxième cycle, concerne assez largement le domaine du management et de l'économie et plus spécifiquement les études économiques, les politiques publiques, l'économie solidaire et le commerce international. Il cible notamment deux aires commerciales : l'Asie et l'Amérique du Sud. Il est calé sur les thématiques de recherche de l'ED 242 EGN (Économie Gestion Normandie) et de deux unités de recherche : l'Équipe d'Économie Le Havre Normandie (EDEHN) et le Laboratoire Normandie innovation, marché, entreprise, consommation (NIMEC). Rattachées à la Faculté des affaires internationales, les formations de ce champ visent les secteurs professionnels du commerce, de la gestion, du management et de l'économie.

Le champ *LMES* recoupe le domaine *Arts langues lettres (ALL)*, à l'exception des arts, et y adjoint le tourisme et le patrimoine, l'aménagement et l'urbanisme et, de manière plus inattendue, le développement social. Il s'appuie sur l'ED 558 Histoire mémoire patrimoine langage (HMPL) et l'ED 556 Homme sociétés risques territoires (HSRT) et se nourrit des recherches du Groupe de recherche identités et cultures (GRIC) et d'Identité et différenciation des espaces, de l'environnement et des sociétés (IDEES). Les thématiques sont à la fois générales (approche socio-territoriale, santé, société numérique, identité, patrimoine...) et locales (environnements portuaires, transports, déplacements). Rattachées à l'unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres et sciences sociales, les formations de ce champ visent les secteurs professionnels de l'édition, de la création littéraire, de la traduction, des études culturelles (mondes anglophone et hispanophone), du tourisme, du patrimoine, de l'action sociale et de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Le champ *Sciences et technologies* correspond à des formations du domaine des sciences (mathématiques, informatique, chimie, électronique, physique, biologie) et de leurs applications (génie civil, énergie, environnement). Il vise tant la formation à la recherche que l'accès à des professions des secteurs cités. Il correspond au périmètre de trois écoles doctorales : l'ED 591 Physique, sciences de l'ingénieur, matériaux, énergie (PSIME), de l'ED 497 Normande de biologie intégrative, santé, environnement (NBISE), de l'ED 590 Mathématiques, information, ingénierie des systèmes (MIIS) et de l'ED 508 Normande de chimie (NC). Ses équipes pédagogiques appartiennent à six unités de recherche : Groupe de recherche en électrotechnique et automatique du Havre (GREAH), Laboratoire d'informatique et du traitement de l'information et des systèmes (LITIS), Laboratoire de mathématiques appliquées du Havre (LMAH), Laboratoire ondes et milieux complexes (LOMC), Stress environnementaux et biosurveillance des milieux aquatiques (SEBIO) et Unité de recherche en chimie organique et macromoléculaire (URCOM). À l'été 2019, s'est rajoutée une École universitaire de recherche (EUR) en chimie, baptisée XL-CHEM, qui a vocation à structurer la recherche et la formation en chimie et dans les secteurs connexes. Le champ possède aussi une *graduate school* en mathématiques et informatique : MINMACS (informatique mathématique et sciences des données).

Tous ces champs ont une pertinence au sein de l'ULHN, mais également de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Normandie Université dont ils suivent le découpage des écoles doctorales. Le nombre relativement important de formation co-accréditées (8 sur 21) en témoigne. Toutes ces co-accréditations sont internes à la ComUE.

## Avis global

### **Une offre de formation cohérente, mais encore trop fractionnée au sein de la ComUE**

Les formations de deuxième cycle de l'ULHN (et celles co-accréditées avec elle) couvrent de manière claire, lisible et cohérente les domaines scientifiques présents à l'Université. Les intitulés des masters sont immédiatement compréhensibles et traduisent bien les objectifs et finalités des formations. Les masters sont également bien articulés à l'offre de licence, même si l'on ne dispose pas d'informations suffisantes sur l'origine des étudiants pour savoir si les flux confirment, dans les faits, cette articulation. Les champs découpés au sein de l'ULHN sont pertinents tant d'un point de vue de leurs intitulés que de leurs étendue scientifique et professionnelle. Ils sont calés sur le périmètre des écoles doctorales, elles-mêmes organisées au niveau de la ComUE Normandie Université. Concernant l'avenir, l'ULHN assume avec sagesse qu'en raison des contraintes budgétaires et de la priorité accordée à la soutenabilité de l'offre de formation, cette dernière ne devrait pas évoluer significativement.

### **Une réelle inscription territoriale, qui mériterait d'être couplée à une politique internationale plus partagée**

Les masters de l'ULHN traduisent la stratégie de l'établissement en matière de recherche et d'inscription dans le territoire. Les thématiques liées à l'activité portuaire, aux échanges commerciaux internationaux, au tourisme, au patrimoine et à la chimie (avec des pôles de compétitivité dans le secteur, cf. *infra*), se retrouvent dans les intitulés de plusieurs mentions ou parcours, et ce dans tous les champs, du droit aux sciences et technologies. C'est ce qui donne sa singularité et son originalité à l'offre de formation de l'ULHN. Son positionnement local légitime en quelque sorte son positionnement national, ou au moins régional. Cependant, l'ULHN revendique une politique d'internationalisation qui se traduit concrètement par un enseignement de langues étrangères et, parfois, en langues étrangères dans toutes les mentions. L'anglais est la langue la plus ciblée, mais elle n'exclut pas la présence d'autres langues comme l'espagnol en management ou en langues par exemple. Les relations internationales restent souvent en retrait dans les dossiers et elles ne se traduisent surtout pas par des flux importants d'étudiants sortants, ou entrants, à quelques exceptions près dans le champ *Sciences et technologies*. Ce hiatus entre l'ambition politique et la réalité n'est-il que le fait de dossiers insuffisamment renseignés ? Ou d'une politique qui met plus de temps que prévu à être mise en œuvre ? Ou d'une absence d'adhésion des composantes et des responsables de mention aux directives de l'établissement ? Peut-être ces différents facteurs s'additionnent-ils. L'établissement devrait en tout cas lever ce hiatus, soit en adaptant la politique, soit en se donnant les moyens de la mettre en œuvre.

### **Des synergies en interne à renforcer**

L'offre de formation apparaît dans son ensemble tubulaire, au niveau de la mention et à celui des composantes. Chaque mention semble se gérer de manière relativement indépendante des autres, même au sein d'un même champ ou d'une même composante. La structure en Y, qui prédomine dans de nombreuses mentions à parcours multiples, favorise toutefois les rapprochements entre parcours, même si cela ne se traduit pas toujours dans le pilotage (notamment dans le partage des responsabilités des enseignants ou dans les conseils de perfectionnement). Les mutualisations entre les mentions sont très rares. Il pourrait être intéressant d'ouvrir un peu plus les parcours de formation en permettant aux étudiants de choisir une unité d'enseignement (UE) libre au sein de leur formation, au moins dans un même champ. Cela présupposerait que les champs soient organisés comme des lieux de construction de l'offre de formation. De l'aveu même de l'établissement, le découpage en champs ne correspond à aucune strate de la gouvernance. Il s'agit purement et simplement d'un affichage, dont on peut se demander s'il a vocation à servir en-dehors de la présente évaluation. Ce choix, s'il est assumé, est tout à fait légitime. Du reste, les périmètres des champs recoupent à peu près ceux des composantes et il serait donc envisageable de faire porter la construction d'une offre de formation plus décloisonnée par les composantes. Visiblement, ce n'est pas l'objectif politique. Mais au vu de la présente analyse, du besoin de mutualisation d'outils et d'une structuration du pilotage des formations, il pourrait être intéressant de commencer par faire travailler les formations entre elles à la construction d'une offre de formation plus intégrée. Il conviendra de choisir à quel niveau cette offre de formation s'élabore et quelles sont les responsabilités des différents acteurs : la ComUE, la direction de l'établissement, la direction des composantes, les porteurs de mention. Au vu de la taille de l'établissement, abandonner les champs pour rester au niveau facultaire peut tout à fait s'entendre.

Quel que soit le choix fait, il faudra que le pilotage de l'offre de formation soit cohérent à tous les niveaux, qu'il permette à l'établissement et aux porteurs de mention de se doter de meilleurs outils de suivi et d'initier une démarche qualité des formations plus structurée. La qualité des dossiers rendus, tant ceux pour les mentions que celui pour le champ, qui sont trop lacunaires, ne pourra à terme qu'en profiter, et surtout, les formations pourront répondre au mieux et au plus près aux besoins des étudiants.

## Analyse détaillée

### **Des formations aux objectifs clairement affichés, qui visent des débouchés intra et extra-académiques**

Les masters de l'ULHN affichent tous clairement leur orientation (recherche et / ou professionnalisation en-dehors du milieu académique) et les métiers qu'ils visent, même si toutes les fiches RNCP ne sont pas toujours jointes. Souvent, quand il y a plusieurs parcours, l'un d'entre eux vise plutôt la recherche et / ou l'enseignement et l'autre (ou les autres) des débouchés en-dehors de l'Université. Dans cette configuration, le déséquilibre des parcours doit être assumé : en termes de proportion d'enseignants-chercheurs (EC) dans la formation, en termes de politique de stage, dans les attentes du mémoire, dans les formes d'enseignement. Ce déséquilibre est problématique pour certains masters du champ LMES. Dans l'ensemble, les outils sont tous à leur bonne place. Les flux d'étudiants sont toujours plus faibles dans les parcours à finalité recherche que dans les autres, mais cela est aussi en proportion des débouchés. Toutefois, on peut regretter que dans les parcours à finalité recherche, les dispositifs de formation à et par la recherche et les liens aux unités de recherche ne soient pas renforcés. Des dispositifs classiques sont mis en place : participation aux colloques, journée des étudiants de master, ... Le lien avec les doctorants et les écoles doctorales, y compris dans la construction d'offres de séminaires ou de conférences en commun, doit absolument être renforcé.

Hormis pour le master *Langues et sociétés*, dont les débouchés affichés ne sont pas en phase avec les contenus de la formation, les différents champs et leurs formations ne se singularisent pas particulièrement par rapport aux remarques générales formulées ici.

### **Des formations bien ancrées dans leur territoire, mais qui peinent à s'ouvrir à l'international**

Les masters de l'ULHN sont bien positionnés dans leur université et dans leur territoire. Ils préparent les étudiants à des métiers qui sont identifiés et qui correspondent à des secteurs professionnels présents dans la région et au-delà. Ils s'appuient tous sur des unités de recherche bien identifiées dont les thématiques sont toujours en phase, au moins partiellement, avec celles des masters. En revanche, la politique ambitieuse affichée par l'ULHN à l'international n'a pas encore produit ses effets. On ne lit pas de stratégie globale en termes de types d'établissement, de thématiques ou de région géographique. Les flux restent par ailleurs très faibles, quand ils sont connus. Si l'on peut entendre que les étudiants étrangers en mobilité ne placent pas l'ULHN en premier choix, il est plus étonnant que la mobilité sortante, que l'Université peut soutenir en moyens, reste à des niveaux très faibles et ne permette ni de faire vivre les échanges ni de développer le rayonnement international des formations.

Le champ *Droit* est fortement adossé à la recherche. Les liens étroits avec les unités de recherche (CERMUD et LEXFEIM) et les écoles doctorales témoignent de l'implication de l'équipe pédagogique dans les activités de recherche. Des intervenants issus des cabinets d'avocats ou d'études d'huissiers permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés des formations en droit. Quelques accords sont formalisés par des conventions. En revanche, on regrettera que les partenariats avec des établissements étrangers soient très peu présents, hormis pour les mentions *Droit des affaires* (avec la *Hanse Law School* en Allemagne) et *Droit des collectivités territoriales*, ou faiblement exploités. Les dispositifs favorisant la mobilité des étudiants se résument à Erasmus+ pour la minorité des formations qui en font état. Rien n'est précisé au sujet de la mobilité des enseignants et des personnels administratifs et techniques.

Le champ *Économie et gestion* déroge aux remarques générales. Il ne donne que très peu d'information sur son positionnement local et national et, s'il ne mentionne pas lui non plus les flux relatifs aux conventions internationales, il peut faire état de nombreux accords, notamment avec l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Asie pour la mention *Management et commerce international*.

Les mentions du champ *LMES* affichent assez peu leur position dans l'offre globale de formation, ainsi qu'au niveau national. Probablement cela est-il dû au fait que leur singularité au niveau local est évidente et que l'ancrage local, notamment en termes de débouchés professionnels, justifie leur existence et leur place. Les liens à la recherche sont forts, tant au niveau des thématiques que de l'implication des EC qui prend, dans certains cas, la forme de « recherche-action ». Celle-ci permet d'ailleurs de décloisonner recherche et professionnalisation, en invitant des acteurs du secteur à des *workshops* ou des *masterclasses*. Cela vaut particulièrement pour la mention *Création littéraire*. Par ailleurs, des intervenants issus des collectivités territoriales, des acteurs de l'économie sociale et solidaire et de grands groupes industriels ainsi que l'implication dans des forums organisés par la région Normandie témoignent des liens forts du champ avec les milieux socio-économiques. Dans la mention *Tourisme*, les liens avec le territoire sont particulièrement prégnants : histoire maritime, portuaire, militaire et coloniale. Enfin, si les partenariats à l'international existent, ils demeurent fragiles. Les données sur les flux entrants et sortants manquent, même pour le master *Langues et sociétés* dont l'objet est les études interculturelles et qui annonce des co-diplomations (non encore abouties) avec la Turquie, la Pologne et l'Espagne. Certaines conventions, comme celles avec la Mongolie et le Liban en master *Tourisme*, ont été arrêtées sans que des raisons claires aient été invoquées. Enfin, en master MEEF 2e degré, on s'étonnera aussi qu'aucune ouverture internationale ne soit prévue pour les étudiants en langues.

Le champ *Sciences et technologies* se positionne avec clarté dans l'offre globale de formation. On s'interrogera toutefois sur la non-inclusion des mentions *Informatique* et *Mathématiques et applications* dans la liste des formations du dossier champ. Sans cela, il s'agit de formations souvent originales et ancrées dans leur territoire.

Elles entretiennent des relations bien structurées avec les milieux professionnels (pôles de compétitivité MOVEO et Cosmetic Valley, Aerospace, Groupement d'intérêt public – GIP Seine-Aval...), sauf peut-être en mathématiques. Les liens avec la recherche sont structurés, particulièrement renforcés par deux *graduate schools* (dont une EUR). Il n'y a guère que dans la mention *Génie civil* que le positionnement à la recherche pourrait être plus explicite. Enfin, en ce qui concerne l'international, les partenariats avec des établissements étrangers concernent une large majorité des formations du champ et sont tout à fait remarquables dans le master *Énergie*. La Chine, l'Afrique et le Québec sont particulièrement sollicités. Aucune donnée n'est fournie concernant les dispositifs de mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs et techniques. On notera également que les étudiants en master *Chimie* ne sont pas autorisés à effectuer une mobilité car il n'existe pas de formation semblable à l'étranger. On peut s'interroger sur ce type de décision qui, même si elle est justifiée, prive les étudiants d'une possibilité d'ouverture et va à l'encontre de la politique de l'établissement. Il faut espérer que le lancement de l'EUR XL-CHEM en 2020, avec un objectif clair d'internationalisation, change la donne.

### **Des formations bien construites, mais encore trop peu ouvertes au-delà de la formation initiale**

Les masters de l'ULHN sont conçus pour des étudiants en formation initiale. Ils reposent sur une organisation claire et lisible dans la plupart des cas, souvent conçue en Y avec une part plus ou moins grande, mais toujours cohérente, de mutualisations entre les parcours en première année de master (M1). L'enseignement des langues, voire en langue étrangère, y prennent comparativement à d'autres universités une part importante, sans toutefois que cela ne se ressente sur la mobilité internationale sortante, ce qui devrait interroger.

Les masters de l'ULHN sont pour la plupart du temps ouverts à la Validation des acquis de l'expérience (VAE), sans que l'on sache exactement combien d'étudiants les suivent sous cette forme. Cela laisse penser que ce type de formation (VAE, formation continue, alternance) n'est pas prioritaire. On notera cependant qu'un certain nombre de formations sont offertes en alternance (notamment dans les champs *Économie et gestion*, *LMES* et *Sciences et technologies*), sans toutefois qu'un public nombreux y soit accueilli, voire sans que ce type de formation ne soit activé (champ *LMES*). Les chiffres, là aussi, manquent. Renforcer ces types d'enseignement permettrait probablement d'améliorer les flux dans certaines filières et de consolider les liens avec les secteurs professionnels. Cela pourrait notamment être développé en droit et servi par une meilleure communication là où cela existe déjà. L'approche par blocs de compétences, qui n'est pas encore mise en place, permettrait probablement d'aider à cela. Le projet Réussites plurielles obtenu dans le cadre de l'appel NCU (Nouveaux cursus universitaires) du Programme d'investissements d'avenir (PIA3) constitue un levier évident dont l'établissement est conscient : le portefeuille de compétences et l'organisation pédagogique par compétence devraient y contribuer. Enfin, il faudrait développer et étoffer les dispositifs déjà existants pour former les étudiants à l'intégrité scientifique (UE de sensibilisation dans certaines formations et logiciel *Compilatio*).

Le champ *Droit* pourrait renforcer sa dimension professionnelle en développant l'alternance et en structurant plus fortement sa politique de stages (modalités d'encadrement). De même, on ne dispose que de peu d'information sur l'encadrement et le suivi des travaux de recherche, particulièrement des mémoires de recherche qui sont intégrés aux rapports de stage. L'encadrement est-il spécifique pour la recherche ? Partagé entre recherche et stage ? Des précisions sur l'articulation entre ces deux types de compétences seraient souhaitables, même si, sur le principe, un rapprochement entre démarche scientifique et démarche professionnelle est tout à fait pertinent. Hormis la mention *Droit des collectivités territoriales*, pour laquelle l'internationalisation se pose évidemment moins, l'enseignement des langues étrangères est partout présent. Ce choix, qui est à saluer, n'a malheureusement pas eu de conséquence sur la mobilité sortante.

Le champ *Économie et gestion* ne déroge pas particulièrement aux remarques générales. Il manque toutefois de préciser les liens avec les unités de recherche et l'école doctorale. En revanche, la professionnalisation y tient une place très importante, notamment par les stages qui prennent entre 7 et 13 mois des deux ans de formation en master *Management et commerce international*. Il est dommage que rien ne soit précisé sur le module d'aide à la recherche de stages, tant sur ses modalités que sur ses résultats. L'initiative est en tout cas intéressante. On regrettera l'absence d'une approche par compétences.

Le champ *LMES* se distingue surtout par les pratiques pédagogiques innovantes qu'il a mises en œuvre, particulièrement dans le master *Création littéraire* : recherche-action, pédagogie par projet, *masterclasses*, *workshops*... Cela existe aussi en partie dans le master *Aménagement et urbanisme* (workshops et projets). Globalement, l'organisation fait la part belle aux dispositifs de professionnalisation et l'apprentissage de l'autonomie. Toutefois, on aurait aimé disposer de plus d'information sur l'évaluation des stages qui sont eux-mêmes présents, en nombre variable, dans toutes les mentions et dans la plupart des parcours. Il faut signaler qu'un master tout entier (*Intervention et développement social*, IDS) est offert exclusivement en formation continue. Il fonctionne toutefois, de par sa thématique, en vase clos et ne fait guère profiter, par percolation, de ses réseaux aux autres masters du champ. Le master *Langues et sociétés* est le seul dont les intitulés des enseignements peuvent prêter à confusion. L'approche par compétences est presque partout à développer ou à renforcer, particulièrement dans les masters MEEF. Enfin, dans leurs liens à la recherche, les formations du champ *LMES* ne précisent que trop peu leurs liens avec les écoles doctorales, hormis pour le master *Création littéraire*. Se poser cette question permettrait peut-être de susciter plus de vocations pour le doctorat.



Le champ *Sciences et technologies* est conscient des enjeux d'ouvrir ses formations à d'autres publics. La formation continue sera mise en place dans le master *Chimie*, confortée en *Électronique, énergie électrique et automatique* et en *Énergie*. La forte dimension professionnalisante de ces masters y aidera. La recherche tient néanmoins une place importante et des incitations réelles sont faites pour poursuivre en doctorat, sauf dans le master *Génie civil*, pour lequel ce débouché fait moins directement sens. On saluera particulièrement la bonne approche par compétences en master *Informatique* et la présence d'enseignements en anglais dans toutes les mentions (sauf en master *Gestion de l'environnement*), qui se traduit inégalement en termes de mobilité : bonne en *Électronique, énergie électrique et automatique* et en *Énergie*, faible en *Chimie* et *Gestion de l'environnement*. Enfin, si les compétences transversales sont mentionnées dans les dossiers, il faudrait en clarifier le contenu et les modalités d'acquisition.

### **Des organes de décision et de suivi à mieux articuler, un suivi à renforcer**

Les masters de l'ULHN communiquent tous avec clarté sur leurs modalités de contrôle des connaissances, sur les règles d'attribution des crédits ECTS (*European Credit Transfer and Accumulation System*), sur les possibles compensations et sur les passerelles. Cette communication pourrait être systématisée dans le champ *Droit*. Les équipes pédagogiques, composées partout d'EC et de professionnels dans des proportions généralement justes et appropriées, ont organisé le pilotage au plus près des étudiants : souvent au niveau de la mention, parfois au niveau du parcours. Des réunions entre collègues viennent gérer les formations au quotidien. Ce choix est absolument légitime. Néanmoins, afin de mieux structurer un domaine d'enseignement avec un secteur professionnel et avec des unités de recherche, il est important de donner tout leur rôle aux conseils de perfectionnement (CP). Or ceux-ci sont très inégalement mis en place. Parfois, ils sont incomplets et oublient les professionnels, les personnels de l'administration ou les étudiants, ce qui les détourne de leur objet. Le plus souvent, les comptes rendus ne sont pas fournis. On ne sait donc pas dans quelle mesure ils sont diffusés et à qui ils sont communiqués. De même, on ne sait pas si les analyses de ces CP, quand elles sont connues, sont suivies d'effet.

Le champ *Droit* fournit trop peu de données sur le pilotage. On ne peut que difficilement évaluer la part d'EC et celles d'intervenants professionnels dans les formations. En *Droit des affaires* (parcours *Droit international des affaires*), les professionnels sont trop peu présents, alors que la nature même de la formation l'imposerait. Certains CP sont incomplets (master *Droit de l'entreprise*, parcours *Droit des activités portuaires et maritimes*) ou ne sont pas assez explicités dans les dossiers (master *Justice, procès et procédures*) ; parfois, le pilotage se résume à des échanges de mails (master *Droit des affaires*). Il semblerait aussi que la plupart des réunions relatives à la formation, en-dehors des conseils de perfectionnement, se fasse sans les représentants étudiants. S'il n'est pas nécessaire de les associer à chaque fois, un mode de communication envers eux devrait être trouvé.

Le champ *Économie et gestion* se distingue positivement par des CP qui tiennent leur rôle, même si leur composition n'est pas clairement indiquée. En revanche, il ne donne pas d'information sur les modalités d'attribution des ECTS en master *Management et commerce international*.

Les formations du champ *LMES* ont des proportions entre EC et intervenants extérieurs très variables : équilibrée en *Tourisme*, déséquilibrée en *IDS* et très déséquilibrée en *Aménagement et urbanisme* ou en *Langues et sociétés*. La part des EC devrait être renforcée dans cette dernière formation, même si l'on comprend aisément que selon le degré de professionnalisation, cette proportion peut – et doit – varier. Les CP se réunissent partout, mais leur composition est lacunaire ou incomplète : deux mentions n'ont soit pas de représentant du personnel administratif soit pas de professionnels. Quand les professionnels en font partie (*IDS*), ils ne viennent parfois pas. D'où l'importance d'une structuration plus large des relations aux milieux professionnels, à l'échelle de plusieurs mentions ou du champ, si tant est que celui-ci ait une existence.

Les formations du champ *Sciences et technologies* ne renseignent pas assez précisément la composition de leurs équipes pédagogiques : on ne sait pas toujours ni le statut des intervenants ni le nombre d'heures effectuées. En master *Informatique*, on regrettera que ces intervenants soient globalement trop peu nombreux, là où l'on pourrait les trouver assez facilement. Les CP sont présents dans toutes les mentions, mais leur composition n'est pas précisée (*Chimie*) ou trop peu explicitée (*Électronique, énergie électrique, automatique* et *Génie civil*). Globalement, les comptes rendus sont rarement joints et on ne sait pas s'ils sont suivis d'effet.

### **Une assurance qualité à bâtir**

Les tableaux de bord des masters de l'ULHN sont disponibles en grande majorité, mais les informations transmises sont globalement lacunaires (manquantes ou non détaillées). Les analyses sont très incomplètes ou différentes selon des données fournies dans le dossier ou en annexe. De ce fait, en l'absence d'indicateurs fiabilisés, le suivi des formations est difficile et la démarche qualité incertaine. D'une manière générale, on dispose de trop peu d'informations sur la réussite étudiante, ce qui ne manque pas d'étonner car ces données sont proprement internes à l'établissement. Il en va de même des flux de mobilité internationale. On ne dispose également que de peu d'information sur les étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours,



etc.), quand bien même ce genre d'information est, il faut le reconnaître, plus difficile à obtenir. Il en va de même du devenir des diplômés : l'ULHN dispose de chiffres, mais ils sont souvent parcellaires (insertion professionnelle à 6 et 30 mois non renseignée) et ne précisent que trop rarement le type d'emploi occupé. Il n'est pas fait état non plus des résultats des enquêtes auprès des diplômés pour recenser leur situation. Enfin, si le recrutement des étudiants est classique et se fait via la plateforme e-candidat puis sélection sur dossier, là encore, les informations sont parcellaires. L'attractivité des formations n'est globalement ni mesurée ni analysée en raison des maigres informations transmises (nombre d'inscrits, nombre de candidatures, capacité d'accueil, etc.). Les équipes pédagogiques gagneraient à plus s'impliquer pour donner une dimension qualitative aux données fournies par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE).

Pour les formations du champ *Droit*, on notera que le CP intervient, assez globalement, peu dans les formations. La démarche même d'assurance qualité doit donc être introduite parmi les équipes en charge des formations. On notera par ailleurs que certains dossiers (notamment celui du *Droit des entreprises*) sont lacunaires voire très incomplets.

Dans le champ *Économie et gestion*, on constate une situation très différente entre les deux mentions. Pour celle qui relève de l'ULHN (*Management et commerce international*), on ne dispose d'aucune information sur la réussite étudiante ni sur les étudiants non diplômés. Il en va de même pour l'insertion professionnelle immédiate, et rien ne permet de mesurer l'implication du CP. L'ensemble de la démarche qualité est ici à bâtir. Pour le master *Économie et management publics*, les données sont disponibles, et les taux et les effectifs sont souvent insuffisants (taux de réussite entre 50 et 70 % en M1, effectifs de 5 à 10 en deuxième année de master M2).

Le champ *LMES* ne se distingue pas spécialement des deux précédents : flux d'étudiants partiellement suivis, information lacunaire sur la réussite des étudiants. Seul le master *Création littéraire* fait exception, car il a mis en place un site web dédié au suivi de ses étudiants, qui permet d'avoir des informations complémentaires à celles fournies par l'établissement. On notera enfin que, sauf pour ce master, les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés sont inaccessibles.

Le champ *Sciences et technologies* ne dispose lui aussi que de trop peu d'information pour construire une vraie démarche qualité (exception faite du master *Énergie*) : flux d'étudiants suivis de manière hétérogène, aucune information accessible sur la réussite étudiante (ou à la marge), et le devenir des étudiants n'est renseigné sur aucun point. On soulignera par ailleurs que le dossier rendu par le master *Informatique* était particulièrement léger et, comme beaucoup, manquait d'éléments qualitatifs et d'analyse.

Outre la consolidation des données, c'est toute la démarche qualité, dans sa méthode et dans ses processus, qu'il convient de construire à l'ULHN.

### **Des taux de réussite et d'insertion professionnelle plutôt bons, mais un lien à renforcer avec le doctorat**

Malgré des données pas toujours aussi complètes qu'on le souhaiterait, les masters de l'ULHN affichent en général de taux de réussite satisfaisants et parviennent, à 18 mois, à insérer leurs diplômés. Bien évidemment, les résultats sont variables d'un master à l'autre et, surtout, on ne connaît que très rarement la nature des emplois occupés. Il n'est donc pas possible de dire si les liens avec les secteurs professionnels développés dans chacun des champs sont réellement efficaces ou si, au contraire, il faudrait les renforcer, voire corriger le contenu des formations pour les adapter aux compétences attendues à la sortie du diplôme. Ce point est donc capital si l'ULHN veut s'engager dans un processus d'amélioration continue de ses formations. En termes de flux, on notera aussi que les poursuites en doctorat sont partout faibles, alors que les formations disent toutes être en relation avec les écoles doctorales. Il conviendra de s'interroger sur la nature de ce lien, même s'il est évident que dans certains champs (particulièrement *LMES* ou *Droit*), les débouchés dans l'enseignement supérieur sont faibles. C'est donc formation par formation que ce travail doit être fait, au plus près de la réalité du terrain.

Les chiffres bruts des formations du champ *Droit* laissent penser que l'attractivité des diplômes est correcte, voire bonne (notamment en *Droit des affaires* et en *Droit des collectivités territoriales*), mais le nombre d'étudiants pourrait être partout renforcé. Les taux de réussite sont bons, un peu plus variables en *Droit des affaires*. Quant à l'insertion professionnelle, elle est difficile à mesurer et ne dispose d'aucune donnée qualitative. Les poursuites en doctorat sont extrêmement faibles sur l'ensemble des masters.

Le champ *Économie et gestion* fait état de taux de réussite contrastés entre les deux mentions et d'une insertion professionnelle plutôt bonne, à 18 mois. Mais, comme ailleurs, on ne sait pas quels sont exactement les emplois des étudiants (surtout en *Management et commerce international*).

Dans les formations du champ *LMES*, la provenance des étudiants n'est pas détaillée, et l'attractivité des formations très variable selon les parcours. Ces deux indicateurs ne sont pas assez analysés dans les dossiers. On relèvera toutefois une insertion professionnelle particulièrement faible (40 %) dans un master pourtant bien suivi (*Création littéraire*). Le master *IDS*, qui est une formation très jeune, ne dispose pas encore d'information à ce

sujet, mais peut-être n'est-elle pas pertinente en raison du fait qu'il est en formation continue. Cet élément devrait alors être clairement indiqué. Les poursuites de doctorat dans ce champ sont très faibles, même pour les parcours plus spécialement dédiés à la recherche. Quant aux taux de réussite, ils doivent inquiéter en master *Langues et sociétés* (60 % seulement en M1).

Dans le champ *Sciences et technologies*, l'attractivité des formations est raisonnable, avec une mention particulière pour le master *Génie Civil* (2500 candidatures pour 150 places) qui accueille 80 % d'étrangers et des effectifs plus poussifs en *Gestion de l'environnement*, mais l'analyse de la provenance et des flux est globalement insuffisante. Si les effectifs sont stables dans l'ensemble, ils sont en baisse en *Informatique* et en *Mathématiques et applications*, sans qu'une explication ne puisse être donnée. Les taux de réussite ne sont pas toujours excellents, mais aucune analyse n'est conduite pour tenter d'expliquer ce fait. Enfin, l'insertion professionnelle est difficile à évaluer, s'appuyant souvent sur des réponses trop partielles, et les poursuites en doctorat très faibles sur l'ensemble des masters, même ceux orientés vers la recherche.

## Conclusion

### Principaux points forts

- Une offre de formation ancrée dans son territoire et articulée aux thématiques de recherche des unités de l'établissement et du site.
- Un nombre globalement suffisant d'étudiants dans tous les domaines qui traduit une attractivité évidente de l'établissement et de son offre de deuxième cycle.
- Des formations bien organisées et structurées.
- Des équipes pédagogiques mixtes faisant généralement appel aux professionnels du secteur.
- Une politique de stage volontariste.
- Un enseignement d'anglais et en anglais bien développé.
- Des champs découpés de manière lisible et cohérente.

### Principaux points faibles

- Une politique internationale affichée qui ne se traduit pas dans les faits : ni dans une stratégie clairement affichée en termes de partenariat, ni dans les flux de mobilité entrante ou sortante.
- Une démarche qualité encore insuffisamment structurée dans sa méthode, ses processus, ses analyses des données, et dans son appropriation par les équipes pédagogiques.
- Des indicateurs trop lacunaires dans de nombreux domaines.
- Des conseils de perfectionnement pas toujours conformes aux textes et dont les analyses sont trop peu exploitées.
- Des formations qui ne développent pas assez la VAE, la formation continue et l'alternance.
- Des taux de poursuite en doctorat trop faibles.

### Recommandations

L'ULHN devra absolument progresser dans deux domaines :

- la production d'indicateurs fiabilisés pour ses formations, ce qui passe par le développement d'un service d'aide au pilotage au niveau central de l'Université, en appui avec l'Observatoire de la vie étudiante et par un suivi plus précis et exigeant des équipes pédagogiques ;
- la définition d'une stratégie à l'international qui permette d'accompagner les responsables de formation dans l'élaboration et la signature de conventions et qui soient en mesure d'aider, financièrement et méthodologiquement, les étudiants en mobilité sortante.

Elle pourrait également développer l'accueil de publics en reprise d'études ou bilan de carrière dans ses formations par la formation continue et la VAE, de même qu'elle devrait encourager l'alternance là où elle existe déjà. Enfin, elle devrait développer l'approche par compétences au niveau global de l'Université, ce qui renforcerait les liens avec les secteurs professionnels et doperait l'insertion professionnelle.

Les formations, quant à elles, devront contribuer à identifier au plus près ces interlocuteurs du milieu socio-économique, à déterminer leur rôle et à plus encore les impliquer dans leurs formations. Elles devront aussi renforcer leurs liens avec les écoles doctorales, notamment en organisant des temps de rencontre entre étudiants en master et doctorants. Sur le modèle des *graduate schools* existant dans deux disciplines des sciences, elles devront travailler à un meilleur continuum entre master et doctorat, recherche et professionnalisation, dans le sens où les résultats de la recherche peuvent aussi profiter au secteur professionnel dans un sens large.

L'ULHN dispose en tout cas en interne et en local d'un réel potentiel de développement de son offre de deuxième cycle, qui devrait rapidement lui permettre, si quelques efforts sont consentis, à contribuer encore plus activement au développement de son territoire et de la région, par la formation de professionnels de qualité et par une recherche de haut niveau.

## Fiches d'évaluation des formations

# MASTER CHIMIE

## Établissement

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master chimie de l'Université du Havre est une formation initiale à bac+5 proposant un parcours unique Arômes, Parfums, Cosmétiques. cette formation, ouverte aux diplômés de niveau bac + 3 (licences, techniciens, ...) à dominante chimie, forme des cadres spécialisés dans la chimie des arômes, parfums et cosmétiques pour l'industrie ou la recherche. La formation en présentiel est focalisée sur les analyses chimique, physico-chimique et sensorielle propres aux secteurs visés des arômes, parfums et cosmétiques. La formation se déroule sur le site l'Université du Havre.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs généraux de la formation en termes de compétences ou de connaissances sont présentés aux étudiants et candidats via différents supports (page internet du master, maquette). Ils sont rappelés lors des entretiens de recrutement, des réunions de rentrée. L'approche théorique, pratique ou méthodologique est complétée par une forte préparation à l'insertion professionnelle. Une enquête effectuée auprès des étudiants en cours de formation montre que les étudiants connaissent bien les compétences acquises par unité d'enseignement (UE). Le supplément au diplôme est complet et détaillé.

Les débouchés professionnels, présentés de manière identique aux objectifs de la formation, sont clairement présentés et en accord avec les UE de la formation. La formation permet de poursuivre en doctorat au sein de l'école doctorale de chimie de l'Université Normande.

Les enquêtes de l'insertion professionnelle à 18 mois sont accessibles sur le site de la formation.

Bien que la formation propose une forte préparation à l'insertion professionnelle, l'univers de la certification professionnelle apparaît éloignée de la formation. Le dossier présenté ne fait par ailleurs référence à aucune fiche RNCP ni nationale ni locale.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation est clairement présenté : le master apparaît complémentaire à ceux de l'Université et aux masters chimie de la région Haute Normandie et unique au niveau international. La concurrence se situe à un niveau national (Versailles, Nice, Montpellier, Lyon ou Orléans) sans préjudice du fait des spécificités de la formation et/ou des possibilités d'insertion professionnelle.

De nombreux partenariats universitaires internationaux existent mais restent limités aux stages de M1 du fait de l'unicité de la formation à l'internationale. Ces partenariats devraient être complétés via l'école Universitaire de Recherche (EUR) XL-Chem conduisant à une internationalisation d'une partie du master ou au financement d'équipements de visioconférence.

La formation ne présente pas de passerelle bien qu'une convention de double diplôme existe avec l'INSA de Rouen dont les étudiants suivent quelques UE du master.

Le master s'appuie essentiellement sur le laboratoire URCOM (Unité de Recherche en Chimie Organique et Macromoléculaire) dont proviennent les enseignants-chercheurs. L'URCOM accueille des étudiants en TP sur du matériel de recherche. Les collaborations de ce laboratoire avec des laboratoires européens (Grèce, Italie) permettent d'envoyer des étudiants en stage.

Les interventions du monde socio-économiques se déclinent en des enseignements, des propositions de sujets de projets tuteurés de M2, des appels à participation aux concours de formulations ou l'accueil des étudiants en stage. Le master s'appuie également sur la filière de la parfumerie cosmétique Cosmetic Valley regroupant industriels et laboratoires ou le GDR Cosm'actifs.

Les possibilités de mobilité d'étudiants ou d'enseignants sont nombreuses via 6 partenariats bilatéraux Erasmus + (europe) ou ceux à l'international (Asie, Amérique du nord, ...). Malgré ces accords et étonnamment, les mobilités sortantes des étudiants ne sont pas autorisées par l'UFR de Science du fait de l'absence de formation

correspondante à l'étranger. De même, aucune mobilité d'étudiant entrant en programme d'échange n'est revendiqués pour la périodes 2017-2020. L'intérêt de ces partenariats est donc questionnable et reste limité à l'envoi d'étudiant (1 à 2/an) en stage.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation, découpés en UE et ECTS, est organisée autour d'un tronc commun au S1 puis d'options au S2 et S3 permettant à l'étudiant d'orienter son parcours professionnel. Le dernier semestre est consacré à l'insertion professionnelle et au stage de 6 mois qui vient compléter le stage de M1. Bien que l'approche par compétence ne soit pas formellement mis en place, la formation dispensée est bien en accord avec les objectifs d'insertion professionnelle.

Le démarrage de l'EUR XL-Chem en 2020 implique l'internationalisation d'une partie de la formation et potentiellement une restructuration celle-ci. Le dossier présenté n'apporte toutefois pas de précision à ce sujet hormis la création de salles de formation en visioconférence.

La formation n'est pas organisée pour accueillir des formations en alternance ou favoriser la formation tout au long de la vie. Cela apparaît regrettable compte tenu des insertions professionnelles constatées et de la Cosmetic Valley.

Le master a déjà accueilli, en s'appuyant sur les dispositifs de l'université, des sportifs de Haut niveau ou des étudiants en situation de handicap. Aucune information n'est mentionnée quant aux adaptations de la formation vis à vis de ces étudiants. Plus classiquement, elle accueille des étudiants salariés sans autre précision. Si les responsables d'année sont fréquemment sollicités pour des avis de demandes de VAE. Aucune VAE n'a été attribuée au cours de l'accréditation sans raison énoncée quant au non aboutissement de ces demandes. La formation n'est pas définie en blocs de compétences ou compétences. L'approche compétence est en cours de réflexion et fera l'objet de la prochaine accréditation. Toutefois, la réflexion semble aboutie pour certains enseignants qui énoncent un champ de compétences aux étudiants.

Une UE du deuxième semestre est intitulée "Constitution du livret de compétence" indiquant la présence louable de l'équivalent d'un portefeuille de compétence tandis que le dossier présenté indique que la "portefeuille de compétences est laissée à l'initiative des étudiants". Ces deux points sont incohérents.

Le dossier présenté n'indique pas la présence de pédagogies diversifiées qui restent à développer au sein du master chimie. Plus classiquement, deux projets tuteurés apparaissent au semestre 3 et 4 en deuxième année. Les étudiants sont mis en contact avec le monde de la recherche dès le M1 via des TP effectués en laboratoire de recherche. Ces contacts sont poursuivis lors du "p'tit déjeuner des doctorants", rencontre doctorants/masters, et par les projets tuteurés (recherche bibliographique, analyse d'une problématique scientifique, ...) ou par les stages proposés (M1/M2) par le laboratoire URCOM. Ces dispositifs permettent le développement d'une démarche scientifique, le développement de l'autonomie scientifique ou la poursuite d'étude en thèse.

La formation est très orientée vers l'insertion professionnelle des étudiants de par les stages et projets en relation avec les entreprises mais aussi par deux modules "professionnels" de 4 ECTS (2ème année) où apparaissent les techniques de recrutement, la gestion de projet. L'anglais figure comme une compétence professionnelle (présentations de projet, poster, ...) avec une validation possible par la préparation du TOEIC. Ces modules sont complétés par une UE Communications et connaissance de l'entreprise.

Les étudiants sont principalement aidés par les responsables d'année dans leur recherche de stage. Aucune référence n'est faite à des outils (type observatoire de l'insertion professionnelle) ou des aides venant de l'Université.

Les étudiants sont préparés à l'international par l'usage de l'anglais lors la présentation des travaux effectués. Les accords noués devraient permettre l'échange des étudiants mais ils sont limités à des stages sans de possibilités pour les étudiants d'échanger des crédits en suivant une formation dans une autre université.

La formation possède des équipements numériques permettant des quizz ou des autoévaluations durant les cours. L'espace numérique du travail EUREKA permet aux étudiants d'échanger ou d'accéder à la documentation laissée par les enseignants. L'usage de ces équipements semble encore débutant et devraient se développer à l'avenir.

L'université s'est dotée d'une part, d'une charte de bonne conduite relatif au plagiat et d'autre part d'un logiciel anti-plagiat. La charte permet de responsabiliser les étudiants et le logiciel permet de détecter les plagiat. Enseignants comme étudiants sont informés du plagiat potentiel des documents remis avec une possibilité de reprendre les passages litigieux.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est formée d'enseignants-chercheurs de différentes sections (31, 32, 64, laboratoire URCOM) relevant de la formation, d'enseignant vacataires (Lycée Yvetot, Rouen) et de professionnels (consultants, ingénieur, chef de projet) cœur de métier (cosmétiques, parfumeuse, Formulation) ou non (ressources humaines) ; les professionnels pouvant être des anciens de la formation. La répartition des heures enseignées n'est cependant pas connue ce qui est regrettable.

L'expression des compétences est en cours de mise en œuvre au sein du master. Elle apparaît à la lecture du dossier inégale et dépendante des enseignants. La description de la formation par compétence est en cours de réalisation et devrait être disponible pour la prochaine accréditation.



La responsable de la formation et les deux responsables années couvre le pilotage opérationnel du master. Leur rôle, clairement défini concerne le recrutement, l'organisation du master, la gestion des stages ou l'insertion professionnelle... Ils disposent de moyens matériels et humains permettant d'atteindre les objectifs de la formation. Une équipe pédagogique restreinte de 6 EC référents s'occupe du suivi des stages et des projets tuteurés. Le conseil de perfectionnement, attesté par un compte rendu, vient compléter le pilotage. Ce conseil est diversifié (EC, professionnels étudiants, anciens, secrétariat). Les bilans annuels (recrutement, effectif, diplomation, insertion, ...) sont étudiés par ce conseil sur la base des enquêtes de l'université ou de l'équipe pédagogique. Un bilan contradictoire annuel, effectué préalablement en présence des étudiants, y est discuté. Ces différents organes de pilotes se réunissent régulièrement sans que les modalités ne soient clairement définies.

Les jurys, et leur rôle, sont clairement définis et sont communiqués aux étudiants par les responsables d'année. Les modalités de contrôles des connaissances ainsi que les ECTS sont fournies aux étudiants et affichés. Le dossier présenté reste trop succins sur les modalités de contrôles de connaissance qui ne sont pas précisées, c'est regrettable. Seule une seconde session est indiquée.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les recrutements, uniquement en formation initiale, sont faits, sur dossier et entretien par l'équipe pédagogique, via e-candidat. Un à deux étudiants par an, sont recrutés via campus France. La capacité d'accueil n'est pas formellement décrite dans le dossier tandis que le site internet indique 30 places. Les flux sont bien connus et analysés pour le M1. Au niveau M2, les flux latéraux ne sont pas décrits. Les taux de réussite figurent dans le dossier présenté et sont précisés sur le site de l'université (pratiquement non trouvés). Ces taux ne sont toutefois pas commentés précisément.

L'enquête concernant le devenir des étudiants, dont les modalités ne sont pas décrites, est effectuée par l'OVE au niveau de l'université. Les résultats de cette enquête à 18 mois sont disponibles sur le site de la formation. Certains anciens étudiants donnent des nouvelles aux responsables d'année sans que cela ne constitue une véritable enquête. Le flux de non diplômé est connu mais non analysé.

La formation dispose de l'autoévaluation interne à la formation et de celle de l'OVE. Ils permettent l'évolution des pratiques pédagogiques après examen par l'équipe pédagogique ou le conseil de perfectionnement. Le contenu des autoévaluations ainsi que leurs modalités ne sont pas présentés ce qui est regrettable.

### **Résultats constatés**

La formation apparaît attractive : 18% des candidats sont reçus pour un peu moins de 40 places en M1. 40% des étudiants proviennent de la licence de l'Université, 60 % de l'extérieur. Les effectifs sont stables sur la période (29 étudiants en M1 dont 1 à 2 étudiants étrangers, 25 en M2).

Les taux de réussite sont excellents en M2 (>95%), un peu moins bon en M1 (86%).

La situation des diplômés est connue pour 70 % d'entre eux ce qui est très bon. En moyenne à 18 mois, 78% trouvent un emploi, 13% sont en recherche d'emplois et 9 % poursuivent leurs études ; rarement en doctorat. Les emplois sont de niveau cadre à 87%, pour la plus-part en France et dans le domaine de la formation. Ces chiffres montrent l'intérêt de la formation et la très bonne employabilité des diplômés au détriment de la poursuite en doctorat.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Adéquation de la formation au monde socio-économique
- Forte insertion professionnelle
- Adossement à la recherche

### **Principaux points faibles :**

- Mise en place de l'approche par compétences insuffisante.
- Trop rares poursuites en doctorat

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master Chimie est une formation bien adaptée au besoin du monde socio-économique des Arômes, Parfums, Cosmétiques dont la forte insertion professionnelle de ces diplômés en est le témoin. Cette adaptation doit lui permettre d'ouvrir aisément la formation à l'alternance ou à la formation tout au long de la vie.

La réflexion en cours sur la description de la formation en compétences et blocs de compétences mais aussi l'évaluation par les compétences sont à poursuivre et à mettre en place. Ce processus est bien adapté à l'ouverture de la formation à d'autres effectifs que les formations initiales.

Les nombreux partenariats avec les établissements étrangers devraient se traduire par des échanges d'étudiants et ne pas se réduire aux stages. La labellisation de l'EUR est, sans aucun doute, un point favorable. Il pourrait cependant n'être qu'un partenariat de plus souffrant des mêmes faiblesses que ceux actuels. Malgré le fort adossement à la recherche, les poursuites en doctorat sont à faire progresser. L'EUR pourrait les favoriser également.

# MASTER CREATION LITTERAIRE

## Établissements

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master *Création littéraire* est une mention proposée par l'Université Le Havre Normandie (ULHN) et cohabilitée avec l'École Supérieure d'Art et Design Le Havre/Rouen (ESADHaR). La mention *Création littéraire* articule les savoirs académiques disciplinaires (littérature, arts, médias) et les pratiques spécialisées d'analyse, de création et d'écriture littéraire, dans sa relation aux arts plastiques notamment. Elle prépare les étudiants aux métiers de la rédaction et de la création, aux métiers de la culture ou de la gestion culturelle (structures publiques ou entreprises), aux concours de l'enseignement, et à la recherche. Deux parcours sont proposés : le parcours *Création littéraire contemporaine*, porté par l'ESADaR et centré sur l'écriture de création au croisement des lettres, des arts et des médias ; le parcours *Littérature française et écritures*, porté par l'ULHN et orienté vers les métiers de la recherche et de l'enseignement. Les enseignements sont en formation initiale ou continue (VAE avec accompagnement spécifique). Ils sont dispensés alternativement à l'ULHN sur le site Lebon et sur le site de l'ESADHaR au Havre.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les deux parcours de la mention visent un public de littéraires, auquel le parcours *Création littéraire contemporaine* adjoint des profils d'écrivains ou d'artistes, ainsi que d'étudiants issus d'écoles d'art. Cette variété des publics visés justifie des objectifs au spectre assez large qui aboutissent à la maîtrise de l'écriture et d'outils théoriques, critiques et techniques propres à appréhender l'analyse, la création, la genèse et la production d'un texte littéraire. La mention allie ainsi des savoirs académiques et des pratiques liées aux métiers de la rédaction (recherche, enseignement, journalisme, édition, communication littéraire). Les deux parcours sont donc cohérents et complémentaires. Les connaissances et les compétences sont clairement définies et conformes au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Elles sont présentées aux étudiants de manière pertinente, y compris dans le supplément au diplôme.

### Positionnement dans l'environnement

La mention *Création littéraire* est l'une des six mentions de master proposées dans le cadre du champ Langues, Mémoires, Espaces et Sociétés (champ LMES) de l'ULHN. Seule formation de ce type dans l'établissement, la mention *Création littéraire* de l'ULHN se distingue également au niveau national d'autres formations presque similaires du point de vue des contenus (universités de Toulouse 2, Cergy, Paris 8) en raison de sa cohabilitation avec l'École Supérieure d'Art et Design Le Havre/Rouen (ESADHaR). Dans son adossement à la recherche, la mention bénéficie de cette double appartenance, appuyée à la fois sur le Groupe de Recherche Identités et Cultures (EA 4314-GRIC), entité pluridisciplinaire de l'ULHN, et sur deux équipes de recherche de l'ESADHaR : l'équipe *Édition Indépendante Contemporaine* (équipe EDITH) et l'équipe *Interactivité, Design et Art* (IDEA) qui interroge plus spécifiquement les outils numériques d'édition. La mention est rattachée à l'école doctorale *Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage* de l'ULHN (ED 558). Malgré l'implication active des enseignants-chercheurs dans la formation et l'association des étudiants aux manifestations scientifiques locales, aucune donnée chiffrée ne permet d'évaluer la poursuite d'études en doctorat. Depuis deux ans est ouvert un doctorat porté par la communauté des écoles d'art et d'architecture régionales – l'ESADHaR, l'École Supérieure d'Arts et Médias de Caen/Cherbourg (ESAM), l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (ENSA Normandie) – et par l'ED 558 au sein de la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) : le doctorat *Recherches en Art, Design, Innovation, Architecture en Normandie* (RADIANT) qui place le processus de création au cœur de la recherche et apparaît comme la poursuite évidente de la mention en faisant dialoguer une démarche académique et une pratique de création. Un lauréat d'une bourse RADIANT est issu de la mention *Création littéraire* en 2019. La mention bénéficie d'un fort

ancrage loc

al et, plus

largement,

d'une certaine reconnaissance grâce aux efforts de l'équipe pédagogique pour intégrer dans la formation plusieurs modalités d'apprentissage des pratiques et recherche en création : participation à diverses manifestations régionales, workshops et Master class d'écrivains – certains reconnus au plan national –, contacts

avec le monde institutionnel de la littérature (Société des Gens de Lettres (SGDL), éditeurs, etc.) – certains étudiants ont publié par la suite leurs textes dans des maisons d'édition reconnues, telle Actes Sud. En favorisant la rencontre avec les métiers de la création et de la recherche, l'équipe pédagogique introduit les étudiants dans le milieu professionnel correspondant aux objectifs de la mention et souligne ainsi sa dimension professionnalisante tout en conservant son appartenance académique. Le positionnement international demeure en revanche encore fragile malgré des accords en construction depuis plusieurs années avec des établissements internationaux (Mc Gil, Columbia University). La mobilité sortante des étudiants semble faible (un seul étudiant a réalisé un stage à l'étranger), et ce, malgré une présentation régulière de la mention à l'étranger par la responsable du parcours *Création littéraire contemporaine*. Cependant, aucune véritable donnée chiffrée n'est communiquée sur ce point.

## Organisation pédagogique de la formation

La mention *Création littéraire* est organisée sur quatre semestres autour d'un tronc commun et d'enseignements spécialisés appropriés à chacun des deux parcours solidaires et complémentaires l'un de l'autre. En plus du tronc commun, en effet, il existe des passerelles entre les enseignements dédiés à chaque parcours : un étudiant doit obligatoirement choisir un cours ou un séminaire parmi les enseignements spécifiques de l'autre parcours. Les cours mutualisés et spécialisés prennent place sur trois semestres en suivant une progression cohérente et avec une réduction des cours au 2<sup>ème</sup> semestre du master 1 (M1S2) en vue d'introduire la méthodologie du projet de création ou du mémoire de recherche selon les parcours. Le quatrième semestre de chaque année est entièrement consacré aux mémoires, aux projets de création et à la réalisation de stages professionnels. La cohabilitation avec une école d'art et un bon adossement à des laboratoires et équipes de recherche permettent d'inviter les étudiants à participer aux activités de recherche, et d'organiser un certain nombre d'ateliers, workshops, et master class d'écrivains. Les étudiants bénéficient d'ateliers d'initiation à la recherche bibliographique et documentaire dans le cadre des activités de la Bibliothèque universitaire ; et une initiation aux problématiques du mémoire de recherche est proposée dans le cadre d'ateliers spécifiques. Le système de passerelles facilite l'adaptation du cursus au projet professionnel individuel. Les cours ont lieu exclusivement en présentiel ; un dispositif spécifique de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) a été prévu pour accueillir des étudiants en reprise de formation, des étudiants salariés ou en formation continue. La formation prévoit, notamment pour l'option "Création littéraire", des modalités pédagogiques innovantes pour le développement l'acquisition des compétences. Celles-ci ne donnent cependant pas lieu à la délivrance d'un portefeuille de compétences. Les étudiants, peu nombreux, bénéficient d'un accompagnement personnalisé des enseignants et enseignants-chercheurs dans l'élaboration de leur projet de création ou de recherche, et de rencontres spécifiques avec des doctorants dans le cadre des activités de l'ED. La pédagogie par projet est importante dans la formation en raison de la place accordée au projet personnel de création, au rapport de stage ou au mémoire de recherche, selon le choix de l'étudiant et l'option choisie.

Les étudiants suivent obligatoirement des cours de langue donnant lieu à certification ; l'adaptabilité de la mention est telle qu'un cours d'anglais dédié à la traduction, jugé trop académique en 2015, a été transformé l'année suivante en cours d'expression orale en vue d'une utilisation créative de la langue anglaise, et ce, afin de répondre aux besoins des étudiants du parcours "Création littéraire contemporaine".

Les étudiants utilisent l'espace numérique de travail (ENT) de l'ULHN ; les étudiants du parcours *Création littéraire contemporaine* peuvent également s'initier aux outils de l'édition sur le web et à l'écriture numérique.

L'information relative à l'intégrité scientifique et à l'éthique est dispensée par les enseignants dans le cadre des séminaires et ateliers. Les étudiants reçoivent une plaquette d'information sur le plagiat et ses conséquences à leur entrée dans la formation. Depuis quelques années, l'établissement met à disposition des enseignants le logiciel *Compilatio* de détection du plagiat.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est riche et diversifiée, elle représente bien les différentes options proposées par la formation. Elle est constituée de 9 enseignants-chercheurs (EC) (3 professeurs (PR) et 6 maîtres de conférence (MCF), de 4 enseignants d'école d'art, 1 professeur agrégé (PRAG), 2 professeurs certifiés (PRCE), et 7 écrivains, dont une éditrice qui coordonne le parcours *Création littéraire contemporaine* à l'ESADHaR). La formation compte en outre la collaboration d'auteurs, artistes et écrivains animant workshops et master class organisés annuellement en complément des enseignements académiques.

La composition du conseil de perfectionnement est clairement présentée grâce aux comptes rendus produits depuis 2015 ; il associe des enseignants, des étudiants et le personnel administratif. Il se réunit une fois par an, une seconde réunion est possible selon les besoins. Les comptes rendus détaillés de ces réunions attestent l'investissement et la grande adaptabilité de l'équipe pédagogique, ainsi que l'attention apportée aux problématiques spécifiques de chaque option. Grâce à la conjonction des moyens de l'ULHN et l'ESADHaR, l'équipe pédagogique bénéficie d'un bon accompagnement structurel et administratif.

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par l'équipe pédagogique et communiquées régulièrement aux étudiants de manière claire et efficace. Le dossier d'auto-évaluation ne permet pas

d'apprécier la place accordée aux examens en temps limité ou la part des exercices écrits ou oraux dans l'ensemble des évaluations car chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation adaptée. Cependant, des critères d'évaluation sont communiqués aux étudiants du parcours *Création littéraire contemporaine* en début d'année. Une seconde chance est proposée aux étudiants, et des compensations sont prévues à l'intérieur de l'UE. Des jurys spécifiques à chacune des options valident les projets ou mémoires présentés par les étudiants.

### Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation sont très bien identifiés. La mention affiche des objectifs exigeants qui nécessitent des savoirs et des compétences variés dont l'acquisition progressive est établie de façon pertinente. La politique d'information auprès des étudiants et vers l'extérieur est efficace, et utilise tous les outils, y compris numériques, disponibles.

L'équipe pédagogique assure un suivi personnalisé de qualité. Les résultats des étudiants sont analysés lors des conseils de perfectionnement et donnent lieu à des adaptations discutées régulièrement avec les étudiants de chaque parcours. L'établissement assure le suivi des étudiants par le biais d'enquêtes à 18 mois mais les résultats de ces enquêtes ne semblent pas satisfaire l'équipe pédagogique (autour de 50% de réponses seulement). C'est pourquoi elle a pris la décision de créer le site Crealit qui comporte un blog dédié aux étudiants pour réunir toutes ces informations. Mais aucune information relative au succès de ce site n'est indiquée.

L'équipe pédagogique conduit une politique d'auto-évaluation solide, dans le cadre des enseignements dispensés (modalités non communiquées), soutenue également par la politique de l'établissement. Les résultats de ces évaluations sont analysés par le conseil de perfectionnement et intégrés à une démarche d'amélioration du pilotage de la formation.

### Résultats constatés

Le parcours *Création littéraire* bénéficie d'une grande attractivité, ce qui conduit à une double sélection (sur dossier et par audition): une centaine de candidatures par an, pour une quinzaine d'étudiants intégrant ce parcours chaque année. Le parcours *Littérature française et écritures* pâtit en revanche, comme la plupart des masters de recherche en littérature, de la concurrence des masters MEEF Lettres depuis leur mise en place, même si les inscriptions en M1 ne marquent pas un déclin trop significatif : 13 inscrits en 2017-2018 avec un passage de 6 seulement en M2, 7 inscrits en 2018-2019 avec un passage en M2 maintenu à 100%, enfin 9 inscrits en 2019-2020 mais un passage en M2 de 4 étudiants seulement. L'ensemble de la mention affiche en 2018-2019 un taux global de réussite de 95,45% en M1 et 94,74% en M2 : alors que le M1 semble mieux réussir en parcours *Création littéraire contemporaine* (avec 100% de réussite), c'est au M2 que seul le parcours *Littérature française* affiche 100% de réussite. Les chiffres présentés par la formation laissent apparaître une insertion professionnelle moyennement satisfaisante, correspondant à une moyenne inférieure à 40% des diplômés. Le dossier ne permet pas d'apprécier l'adéquation des emplois aux objectifs de la formation. Les possibilités de poursuite d'études, notamment en doctorat, sont présentées mais un seul chiffre est donné à propos du lauréat de la bourse RADIAN pour un seul doctorat. Les comptes rendus des CP mentionnent l'admissibilité et la réussite au concours du CAPES, qui concernent les étudiants du parcours *Littérature française et écriture* (en 2015 : 5 admissibles et 2 admis, en 2016 : 2 et 1, en 2017 : aucune mention, et en 2018 : 2 et 1). Dans la perspective de ce concours, on ne peut que regretter que la formation fasse l'impasse sur l'histoire littéraire du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont la connaissance est indispensable. Le positionnement de la mention à l'international n'est pas encore assuré.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Originalité de la formation dans son articulation et sa double finalité
- Forte attractivité du parcours *Création littéraire*
- Cohabitation université/école d'art
- Très bonne implication de l'équipe pédagogique dans l'encadrement des étudiants et le suivi de la formation
- Intégration de la recherche et de la recherche-action

### Principaux points faibles :

- Absence d'enseignements de la littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle pour le parcours *Littérature française et écritures*

- Ouverture à l'international encore insuffisante
- Faible attractivité de l'option *Littérature française et écritures*

#### **Analyse des perspectives et recommandations :**

La mention est très originale et riche d'enseignements variés et répartis de façon cohérente. Il serait utile de conforter encore son efficacité en remédiant aux trois points faibles indiqués. Tout d'abord il serait judicieux d'éviter que le parcours *Littérature française et écritures* n'apparaisse comme le "parent pauvre" de l'autre parcours même s'il reçoit comparativement moins d'étudiants. Sur ce point, on peut recommander à la fois son ouverture plus large aux enseignements du parcours *Création littéraire contemporaine* (par exemple par l'ouverture d'un plus grand nombre d'ateliers, de workshops aux étudiants de *Littérature française et écritures*, selon le principe d'enseigner la littérature *par l'écriture*), et une plus grande solidité académique en introduisant des enseignements de littérature du XVIII<sup>ème</sup> siècle sans lesquels le parcours apparaîtra toujours lacunaire et ne pourra entrer en concurrence avec d'autres parcours de master complets, c'est-à-dire répondant entièrement aux exigences des concours d'enseignement. L'autre faiblesse de la mention réside dans sa difficulté, semble-t-il, à s'ouvrir à l'international et à attirer des étudiants internationaux. Même si cette difficulté est compréhensible eu égard à la spécificité de la création en langue française, il paraît regrettable que cette mention sise au Havre ne profite pas davantage de sa situation géographique en lançant des appels à collaboration non seulement vers l'Angleterre voisine, voire toute la Grande-Bretagne et l'Irlande du Sud, mais aussi la Belgique et les Pays-Bas. On pourrait, par exemple, imaginer un cursus de création en partie bilingue afin de surmonter les obstacles linguistiques et y inviter les étudiants étrangers, ou bien la création de workshops spécifiques sous forme de stages d'apprentissage de courte durée à destination des étudiants étrangers. Cela aurait certainement pour effet de susciter une collaboration plus étroite avec des établissements à l'international).



# MASTER DROIT DE L'ENTREPRISE

## Établissement

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

- Le master Droit de l'entreprise, spécialité Droit des activités maritimes et portuaires (désormais DAMP), de l'université du Havre Normandie, est une formation créée en 2004 en deux ans ayant comme objectif de former des juristes généralistes mais néanmoins spécialisés dans les métiers du droit des assurances et réassurances maritimes, l'armement maritime, le portuaire, l'administration, et le barreau. Le master est abrité par la Faculté des affaires internationales de l'université du Havre et est délivré uniquement en présentiel et en formation initiale ou continue. Il est organisé en deux années. La première, plus généraliste, est tournée sur les questions de droit privé. La deuxième, plus spécialisée, porte sur les questions de droit maritime. On y trouve un total de 811h d'enseignements, hors rédaction de mémoire de recherche au cours du semestre 2, hors période de stage au cours du semestre 4 et hors cours optionnels (master 1 : 472h / master 2 : 339h). Les cours sont dispensés en majorité en cours magistraux (CM: 87%) mais également en travaux dirigés (TD). Le master Droit de l'entreprise DAMP ne comprend qu'un seul parcours entre le master 1 et le master 2, les enseignements étant progressivement spécialisés en DAMP entre les deux années du master. La formation se déroule sur le site Lebon de l'Université du Havre.

## Analyse

### Finalité de la formation

La formation s'inscrit avec cohérence dans la poursuite des études initiées au cours des trois années de licence de droit. Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et les compétences de la formation sont affichés et connus des étudiants grâce à une plaquette proposée via un lien internet, à la maquette disponible en annexe et sur le site de l'université du Havre et grâce à un site spécialement dédié pour le master. La formation permet l'obtention d'un diplôme Bac+5 dans un domaine spécifique, en l'occurrence le droit des activités maritimes et portuaires. L'intitulé « droit de l'entreprise » semble être une difficulté réelle pour les responsables du diplôme qui voudraient que cette mention disparaisse au profit de la seule mention « droit des affaires maritimes et portuaires ». Un supplément au diplôme existe mais ne précise pas les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Les enseignements sont, en grande partie, cohérents avec les métiers accessibles à l'issue de la formation sont en corrélation avec les enseignements dispensés. Les poursuites d'études sont affichées tant sur le site de l'université que sur celui du master. Rien ne révèle une cohérence avec l'univers de la certification professionnelle.

### Positionnement dans l'environnement

Le master Droit de l'entreprise DAMP de l'université du Havre offre, au sein des autres masters en droit proposés par l'université, la possibilité pour l'étudiant de continuer ses études dans un cadre spécifique et demandé, notamment car il s'agit de la seule offre régionale relative au droit des affaires maritimes et portuaires. Il existe, au plan national, d'autres formations de ce genre, par exemple, à Brest. Des partenariats académiques existent avec des universitaires de toute la France (Nantes, Aix-Marseille, Brest, Tours) et d'autres sont en cours de développement, notamment avec l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM). Le master droit de l'entreprise DAMP appuie ses activités sur celles du laboratoire CERMUD (Centre de recherche sur les mutations du droit et les mutations sociales). Les activités de recherche sont fertiles (communications avec actes dans des congrès). On ne sait pas en revanche si des étudiants du master sont impliqués dans ces travaux. Des liens sont également assurés avec d'autres disciplines, telle que l'histoire. L'articulation formation-recherche, tout comme celle master-doctorat, sont réelles, avec notamment le financement d'une thèse de doctorat par la région Normandie. Le master droit de l'entreprise DAMP est en lien avec le monde socio-économique local (entreprises, administrations, etc.) et des personnes de ce monde socio-économique interviennent

régulièrement au sein du mater. Un lien existe avec l'École Nationale Supérieure Maritime (ENSM), notamment par le fait que des étudiants de cette institution sont aussi inscrits au sein du master 2.

Le positionnement du master quant à l'international permet aux étudiants de master 1 de réaliser leur année de master à l'étranger. Mais à ce jour, rien n'indique un quelconque partenariat avec une université étrangère. L'attribution des crédits ECTS est formalisés et ces derniers sont connus des étudiants car disponibles sur la maquette du master droit de l'entreprise DAMP. La formation n'est pas mise en œuvre à l'étranger mais uniquement sur le site de l'université du Havre Normandie.

## Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres et propose un unique parcours autour du droit des activités maritimes et portuaires. Le dernier conseil de perfectionnement note que l'évolution du master sur deux ans est lente du fait des mutualisations de cours avec les autres Master de droit de l'Université Le Havre Normandie (ULHN), en particulier en M1. Cependant, l'agencement entre le master 1 et le master 2 assure avec cohérence ces mutualisations de cours, notamment quant au contenu des enseignements (présence, dès le master 1, de cours de droit maritime, de droit international de la mer, ou encore de droit du commerce international). Cette formation met en œuvre le système européen des ECTS et est structurée autour d'un tronc commun. Rien n'apparaît quant à une éventuelle corrélation avec une fiche RNCP. Le diplôme n'est pas ouvert à l'alternance, ce qui laisse penser que le partenariat avec des entreprises publiques ou privées n'est pas suffisamment fort. La formation est ouverte aux étudiants en formation continue. Il y a aussi une prise en compte des validations des acquis de l'expérience (VAE) et les validations des études supérieures (VES), mais des éléments chiffrés (nombre de dossiers de VAE évalués par an par exemple) fait défaut dans le document. Les arguments sont ici lacunaires, particulièrement en situation de crise sanitaire durant laquelle un dispositif d'enseignement à distance est recommandé, voire exigé. La formation n'est pas définie suivant des blocs de compétences.

La formation, dès la première année, est en partie tournée vers la recherche, le programme de master 1 comportant un cours dédié à la méthodologie de la recherche ainsi que la rédaction, dès la première année, d'un mémoire de recherche. Par ailleurs, en master 2, le rapport de stage doit comporter obligatoirement une partie « recherche ». On note aussi la demande de participation à des séminaires de recherche (des colloques par exemple) par l'encadrement pédagogique. On ne sait cependant pas si les étudiants ont une participation effective dans ces manifestations scientifiques. Un stage facultatif est proposé en première année, et un stage obligatoire en deuxième année de master. Rien n'est précisé quant aux modalités d'encadrement et de suivi pédagogique des stages. Des professionnels semblent intervenir en seconde année de master. Mais il n'est pas reporté la nature de leur intervention. Le principe d'« interventions extérieures » de ces professionnels (capitaine de navire, inspecteur ITF, ..) est mentionné entre guillemets, ce qui laisse penser que leur mode d'intervention est libre.

La professionnalisation de l'étudiant est mise en œuvre par plusieurs moyens : modules dédiés, une période de stage d'une durée minimale de deux mois en deuxième année de master, une aide à la rédaction de curriculum vitae, mais aussi la participation de professionnels du secteur maritime et portuaire à des enseignements (avocat, administrateur en chef des affaires maritimes, juriste au service juridique du Grand Port maritime du Havre, capitaine de navire, inspecteur de la fédération internationale des transports, douanier, etc.). Le stage de master 2 est sanctionné par la réalisation d'un mémoire et d'une soutenance, et permet de développer l'adaptabilité des étudiants ainsi que leur insertion professionnelle.

Les étudiants du master droit de l'entreprise DAMP suivent des enseignements de langue anglaise au cours des deux années de master, ainsi que des enseignements disciplinaires en langue anglaise au cours du master 2 (anglais des affaires, international transport, anglais maritime). Les étudiants sont informés, dès la licence, de la possibilité de mobilité qui leur est offerte pour aller étudier à l'étranger en master 1. Mais sur ce point, rien n'est précisé quant à l'accompagnement ou à l'encouragement vers ces études à l'étranger.

Concernant la place spécifique accordée au numérique dans l'enseignement, la liberté est laissée aux intervenants du master d'user ou non d'outils numériques. Ce choix laissé aux enseignants pose question lorsque les démarches de dématérialisation sont de plus en plus nombreuses au sein des universités, que ce soit pour les cours comme pour les examens. La fiche d'auto-évaluation fournie ne rend pas compte de l'usage de ces outils et de leurs éventuels apports.

Un logiciel anti-plagiat (Compilatio) est mis, depuis 2018, à la disposition des enseignants, ce qui souligne la volonté de la formation de sensibiliser sur les domaines éthiques. Par ailleurs, parallèlement à l'utilisation de ce logiciel, une charte de bonne conduite en matière de rédaction de documents a été réalisée à destination des étudiants.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée, la moitié étant composée d'enseignants-chercheurs, l'autre de professionnels (avocats, responsable contentieux, juristes divers, administrateur en chef des affaires maritimes, inspectrice principale des douanes, etc.). Le secteur couvert par les intervenants professionnels est en lien avec le domaine d'activité cible. Leurs noms et qualités sont mentionnés en annexe et connus des étudiants et du public grâce au site du master droit de l'entreprise DAMP. Les deux co-directeurs du master, dont un est docteur

en droit public et l'autre docteur en droit privé qui assurent une complémentarité disciplinaire sur les dimensions pédagogiques et administratives (création du site internet du master, organisation de la visite de la maison de l'armateur, etc.). Le secrétariat du département de droit assure les tâches administratives relevant de la scolarité mais aucun agent n'est spécifiquement affecté à la gestion administrative du master.

Un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois l'an a été mis en place depuis 2018 et réunit enseignants, intervenants professionnels, personnel administratif et technique et étudiants. Des anciens étudiants n'en font pas partie. Un exemplaire du Conseil de perfectionnement de juin 2019 est disponible en annexe. En revanche, rien n'apparaît sur la communication des fréquences des réunions, des points de concertations, des ordres du jour et compte-rendu, que cela concerne l'équipe de pilotage, les organes de concertation ou le conseil de perfectionnement.

L'information globale sur l'évaluation des connaissances et compétences est famélique dans le document. Rien n'y apparaît, si ce n'est la rédaction du mémoire de stage de master 2. Les modalités de contrôle de connaissances n'apparaissent nulle part. Il en est de même pour l'engagement étudiant, les certifications ou encore les règles d'attribution des crédits ECTS (*European Credit Transfert System*, ou système européen de transfert et d'accumulation de crédits)

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le suivi qualitatif et quantitatif des étudiants fait l'objet d'un tableau de bord en annexe, mais des caractéristiques relatives aux étudiants sont manquantes. La grille « effectifs » ne mentionne que le nombre d'inscrits par an, dont le nombre d'étudiants UE et ceux hors UE. On ne connaît pas les critères de recrutement des étudiants. Le nombre d'inscrits en master 1 a fortement chuté entre 2014 et 2019 pour des raisons non communiquées. Le nombre d'inscrits en master 2 se maintient autour de la vingtaine mais l'effectif fluctue malgré tout d'une année à l'autre sans explication particulière dans le document. De manière générale, aucune analyse n'est communiquée pour permettre de comprendre les chiffres ou l'attractivité du master. Quant à la réussite du master (taux d'insertion, professionnalisation immédiate, poursuite d'études, flux d'étudiants non diplômés) et à l'amélioration continue de la formation (modalités d'évaluation des enseignements, résultats de l'évaluation interne, communication des résultats à la commission formation et vie universitaire de l'établissement, etc.), les informations sont lacunaires. Quelques chiffres, cependant, laissent penser que le master est attractif. D'une part le taux de pression est assez élevé (entre 1,07 et 1,33 sur les 5 dernières années). Et d'autre part le taux d'insertion est acceptable : par exemple, pour l'année 2016-2017, quand 50% des étudiants sont en poursuite d'études, 25% ont trouvé un emploi et les 25% restant sont en recherche d'emploi.

### **Résultats constatés**

Comme pour la plupart des masters de droit, les effectifs du master Droit de l'entreprise DAMP varient autour d'une vingtaine d'étudiants (sauf exceptionnellement en 2018), ce qui démontre une attractivité tout à fait louable compte tenu du nombre de places limité à 20 étudiants. Le taux de pression est bon (environ 20% sur une moyenne des cinq dernières années), ce qui préserve à la formation sa dimension sélective. Toutefois, le monopole du master dans la région peut fausser les chiffres par effet grossissant car les étudiants choisissent plutôt les formations proches de leur domicile et se retournent vers la seule discipline bac +5 dans leurs critères de préférence. La spécialisation du master Droit de l'entreprise dans le secteur des affaires maritimes et portuaires, compte tenu de l'emplacement géographique de la formation, permet la professionnalisation des étudiants. Toutefois, le peu de renseignements communiqués ne permet pas d'évoquer de manière satisfaisante les questions d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, tout comme les taux de réussite et d'abandon, ou encore la diversité des recrutements.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Une bonne adéquation entre la finalité du master et les enseignements proposés
- Un bon équilibre entre les intervenants enseignants-chercheurs et ceux issus du monde socio-économique

### **Principaux points faibles :**

- Un dossier d'auto-évaluation très incomplet tant sur les données que sur les analyses des données fournies

- Un faible suivi qualitatif des étudiants
- Une absence de visibilité sur l'insertion professionnelle des étudiants et un vivier étudiant pour le master 2 qui chute depuis plusieurs années au regard des effectifs du master 1

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master Droit de l'entreprise, parcours Droit des affaires maritimes et portuaires, est un master présentant d'importantes qualités. La formation monopolistique du master dans le paysage régional ainsi que les liens tissés avec le monde socio-économique en sont des preuves. La forte attractivité du diplôme démontrée par le nombre de candidats à l'entrée du master 1 ajoutée à l'insertion professionnelle en sortie de master 2 en est une autre. Toutefois, un partenariat à venir avec l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) permettrait de sécuriser le vivier d'étudiants et d'apporter un rafraîchissement extérieur à ce dernier.

Le dossier tel que présenté dans son ensemble ne contient pas assez d'informations et mériterait de documenter de manière approfondie les données chiffrées (évolution des effectifs, réussite, insertion à 6 mois ou 30 mois, etc.) ou qualitatives (blocs de compétence, liens avec l'extérieur, le suivi des étudiants, l'intervention des professionnels, la sensibilisation pour les études à l'étranger, la mobilité entrante, etc.)

# MASTER DROIT DES AFFAIRES

## Établissement

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le Master droit des affaires de l'Université Le Havre Normandie (ULHN) est une formation professionnalisante en deux ans ayant comme objectif de former des juristes d'entreprise spécialisés en droit des affaires avec une dimension internationale. Elle comprend le seul parcours Droit international des affaires. Délivrée uniquement en présentiel, la formation n'ouvre pas à l'alternance. Les enseignements sont dispensés sur un volume de 447h en M1 et 321h complété par un stage de 2 à 6 mois en M2. Certains cours sont dispensés en anglais. Les enseignements sont dispensés sur le site Lebon.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le Master Droit des affaires parcours Droit international des affaires a un objectif clairement affiché. Il s'agit de former des juristes spécialisés en droit des affaires avec une dimension internationale. Il intègre de ce fait des cours de droit interne des affaires, mais également des cours de droit comparé, de common law, ainsi que des cours de droit international privé. Certains cours sont dispensés en anglais. Un supplément au diplôme très complet précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant à l'issue de sa formation.

Les débouchés sont principalement les métiers de juristes d'entreprise et sont communiqués par l'intermédiaire de plaquettes, notamment disponibles en ligne, ainsi que grâce au « forum des métiers du droit », destiné aux étudiants de Licence, et au « mardi des masters », organisés chaque année. Des étudiants peuvent passer les examens de l'avocature.

### Positionnement dans l'environnement

Le Master Droit des affaires parcours Droit international des affaires affiche avec clarté sa position dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site. Il s'agit de l'une des 4 mentions de Master en Droit de l'Université du Havre, chacune étant dotée d'un unique parcours. La décision de l'Université Le Havre Normandie (ULHN) a été de sélectionner les étudiants selon un mode tubulaire selon lequel chaque étudiant en M1 reste dans son parcours pour le M2. Les raisons de ce choix ne sont pas expliquées, ce qui limite la compréhension de la gestion des étudiants dans les flux entrants et sortants.

Le master se positionne pleinement dans le monde des affaires internationales en proposant des cours de Common Law (droit commun) en anglais.

Le master a vocation à former essentiellement des juristes professionnels. Cependant, l'adossement de la formation à la recherche, quoique modéré, est toutefois présent. Deux laboratoires de recherche, le CERMUD (Centre de recherche sur les mutations du droit et les mutations sociales) et le LexFEIM (laboratoire de recherche en droits fondamentaux, échanges internationaux et mer) sont représentés par les enseignants-chercheurs dans le master. Ils permettent aux étudiants de participer à titre obligatoire à des colloques. Des études juridiques et des mini-mémoires doivent également être réalisées par les étudiants, sous le contrôle des enseignants-chercheurs de la formation.

Les relations avec le monde socio-économique ne semblent pas formalisées. La formation précise seulement qu'elle compte des intervenants aux profils variés.

Des dispositifs favorisant la mobilité internationale des étudiants sont mis en œuvre. Ces derniers peuvent effectuer une mobilité entrante via la L3 ou le M1, dans le cadre d'un schéma de mobilité voté au conseil de gestion de la Faculté des affaires internationales en janvier 2019. Il y a entre 2 et 5 étudiants étrangers dans le master avec une tendance à la baisse sur les dernières années pour les étudiants étrangers issus d'un système éducatif étranger et extra-communautaires. La formation dispose pour cette mobilité entrante de partenariats avec de nombreux établissements européens et hors union européenne. Il est à ce titre possible d'effectuer un

stage à l'étranger. La formation évoque enfin une convention avec la Hanse law school en cours de renégociation pour permettre de renouer les échanges qui ont pu exister et permettre un double diplôme.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation se déroule sur 4 semestres. La première année de master se veut généraliste pour s'adapter aux 4 parcours des masters en droit de l'ULHN tout en proposant une dimension internationale dès la première année, la deuxième étant logiquement plus spécialisée. La justification de cette déclinaison des enseignements est très cohérente et parfaitement décrite. On peut cependant se demander s'il ne serait pas bon, dans la logique de spécialisation qui est celle des responsables de la formation, de remplacer certaines matières, plus directement en lien avec le droit des affaires internationales comme le droit patrimonial de la famille ou le droit pénal spécial, même si ce sont deux matières fondamentales pour tout juriste.

La formation n'est pas ouverte aux étudiants en alternance, ce qui n'est pas illogique à l'aune d'une formation en droit. Concernant les étudiants en situation de handicap, des aménagements de temps sont proposés, mais le document n'évoque pas de possibilité d'accès aux bâtiments pour ces étudiants. Des possibilités d'accès au diplôme par la validation des acquis et de l'expérience sont offertes mais rien n'est explicité sur ce point.

Le programme de la formation n'est pas défini en blocs de compétences. C'est l'approche par matière qui est mis en valeur dans la mesure où chaque cours est destiné à apporter aux étudiants différentes compétences : compétence rédactionnelle, compétence d'éloquence, compétences informatiques et numériques, etc. Les raisons invoquées de ce choix sont d'apporter un esprit critique aux étudiants, ce qui semble pertinent au départ mais les justifications sont trop brièvement décrites et surtout peu convaincantes.

La formation demande aux étudiants de traiter une question juridique dans le rapport de stage, ce qui est somme toute logique. La pédagogie inversée est initiée et la participation aux manifestations scientifiques est exigée. On ne connaît en revanche pas les attendus en matière de participation. On ne sait par exemple pas s'ils sont simplement présents ou bien s'ils doivent rédiger une communication. La méthodologie scientifique n'est en définitive pas clairement évoquée mais cette volonté de la part de l'encadrement pédagogique laisse penser que l'intention est là.

La formation comporte un stage obligatoire de 2 à 6 mois, qui peut être effectué à l'étranger. L'écart de temps de stage, la planification et les motifs associés ne sont pas expliqués dans le document. Ce manque d'apport pose question dans la mesure où un stage de 6 mois apporte un ancrage dans le monde professionnel qu'un stage de 2 mois ne permet pas.

Le Master Droit des affaires parcours Droit international des affaires prépare ses étudiants à l'international. Les dispositifs pédagogiques mis en place pour faciliter la mobilité sortante est particulièrement dynamique. En effet, le master propose des cours de droit international privé ainsi que, en M2, des cours en anglais, ainsi que des cours de common law (droit commun), qui doivent permettre aux étudiants de travailler tant dans les services juridiques d'entreprises françaises ouvertes à l'international que dans ceux d'entreprises étrangères. A cela s'ajoutent la possibilité d'effectuer une mobilité durant la première année de Master et de faire son stage de Master 2 à l'étranger.

La mobilité entrante semble plus difficile à mettre en place. Une convention en cours de renégociation avec la Hanse law school doit permettre d'améliorer les échanges avec l'Allemagne.

La formation accorde une place traditionnelle au numérique, sans aménagement particulier. Elle conduit les étudiants à faire des recherches via les bases de données juridiques. Elle propose par ailleurs un cours de Certificat de compétences numériques (PIX) du droit destiné à permettre aux étudiants de mieux appréhender les outils numériques qui sont utilisés par les juristes.

Le Master Droit des affaires parcours Droit international des affaires ne prévoit pas de sensibilisation particulière des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique. Ce point-là fait particulièrement défaut, notamment dans une formation qui met en théorie l'accent sur le facteur illicite de la contrefaçon. Au sujet des risques de plagiat et de violation de la propriété intellectuelle, l'absence d'information n'est pas concevable.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée. Toutefois, la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde de l'entreprise est faible et représentée à peine 10% du volume d'heures en première année, les données étant absentes pour la seconde année dans le document. Ce déséquilibre semble être compensé partiellement en deuxième année, mais les informations manquent en annexe sur ce point. Par contre, le niveau de compétence et de responsabilité de ces intervenants extérieurs est en cohérence avec la formation.



Le pilotage de la formation se fait principalement par échanges de mails. Dans l'attente d'une nouvelle accréditation et d'une nouvelle maquette, ce procédé traduit une démarche lacunaire en matière de pilotage par compétence. L'équipe pédagogique ne se réunit qu'aux conseils de perfectionnement et lors des jurys. Même si la composition du conseil de perfectionnement est explicite en deuxième année et réunit les parties prenantes traditionnelles (encadrement, étudiants et intervenants extérieurs), les modalités de fonctionnement sont actuellement absentes du dossier, particulièrement en première année pour laquelle aucune réunion n'est prévue pour ce dispositif de pilotage.

Les étudiants sont informés de la constitution des jurys. Les maquettes actuelles contiennent les unités d'enseignements et les règles d'attribution des crédits ECTS. Des règles dérogatoires sont prévues en Master 2, pour tenir compte de la spécificité de certains enseignements.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont suivis tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Un tableau de bord annuel est disponible pour le Master 2. Les effectifs en M2 sont en-dessous des espérances de 18 à 25 étudiants en raison de la sélection en M1 qui a bouleversé le mode de recrutement et les attendus du master. Les données ne sont disponibles qu'à partir de 2017 pour le Master 1. Des données chiffrées et actualisées font défaut en annexe.

La réussite étudiante était jusqu'à présent analysée uniquement pour les étudiants de Master 2. La formation indique qu'elle devra être également être analysée pour les étudiants de Master 1 à l'avenir.

Le processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation pourrait être amélioré. Les étudiants sont consultés régulièrement sur les points à améliorer et les difficultés rencontrées.

### **Résultats constatés**

Les effectifs en deuxième année de Master sont assez stables. Ils tournent autour de 19, et jamais plus de 27 % d'étudiants venant de l'extérieur à l'ULHN, ce qui montre l'attractivité du diplôme. Le taux de pression est à ce titre très élevé sur les périodes 2018 et 2019. Les chiffres en première année de Master ne sont pas significatifs. Ils ne sont disponibles que pour 2017-2018 et 2018-2019. Le taux de réussite en Master 2 est bon. Il est de l'ordre de 100 %. Il est plus faible en Master 1. Mais, là encore, les données ne sont pas significatives, puisqu'elles ne sont disponibles que sur deux années.

Le taux d'insertion professionnelle des diplômés est très variable d'une année sur l'autre. Il est d'ailleurs difficile à interpréter, puisque le nombre de situations connues a beaucoup évolué, surtout depuis 2014.

Le nombre d'étudiants en poursuite d'études est faible. Il s'agit en principe d'étudiants qui choisissent de s'inscrire en Institut d'études judiciaires, et non en doctorat. Ce faible taux s'inscrit avec cohérence dans une logique de professionnalisation du master et non d'un parcours vers des études doctorales.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Dispositif d'enseignement du droit en anglais
- Attractivité et sélectivité du diplôme
- Formation très professionnalisante

### **Principaux points faibles :**

- Nombre de données chiffrées absentes du dossier
- Certaines matières ne sont pas en cohérence avec les objectifs d'hyper spécialisation du diplôme
- Durée des stages réduite au regard de la finalité professionnalisante du diplôme.
- Faible taux d'intervenants professionnels au sein de l'équipe enseignante au regard des ambitions du diplôme.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le Master droit des affaires parcours droit international des affaires est une formation originale tournée vers l'international. Son contenu doit permettre de former des juristes capables de travailler dans le service juridique d'entreprises ayant des échanges avec l'étranger. Cette promesse pédagogique du diplôme crée une forte attractivité. La sélection récente en M1 risque d'en rebattre les cartes. Nous recommandons pour cela de revoir les dispositifs de pilotage de la formation, notamment de réviser assez rapidement la maquette suivant une arborescence par blocs de compétences orientés vers une nette spécialisation en M2. Également, il serait utile de renforcer la place des professionnels, tant en volume d'heures d'enseignement qu'en nombre de professionnels au sein de l'équipe enseignante et de prévoir une durée de stage de 4 mois minimum afin d'affirmer le socle de professionnalisation en deuxième année et de garantir une employabilité régionale des nouveaux diplômés.

# MASTER DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

## Établissement

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le Master droit des collectivités territoriales (CT) offre aux étudiants une formation riche et diversifiée leur permettant d'approfondir leurs connaissances et de se spécialiser dans le droit public local et intégrer ainsi la fonction publique territoriale, devenir agent contractuel ou travailler dans les entreprises publiques locales. Elle est ouverte en formation initiale et continue et dispensée en quatre semestres sur le site de l'Université du Havre. Elle permet aux étudiants d'acquérir des compétences variées (raisonnement juridique, maîtrise des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la compréhension des enjeux locaux, appréhension de l'action publique locale) et de les former aux métiers intéressants l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques locales. Très adaptée aux exigences et attentes du secteur public local, l'offre de formation est en parfaite adéquation avec les objectifs poursuivis.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement exposés et identifiés et largement diffusés auprès des étudiants (Salon des étudiants, Forum des métiers du droit, plaquette d'information, réseau établi de cadres administratifs locaux issus de cette formation)

Les emplois visés à l'issue de la formation sont parfaitement indiqués et en adéquation avec le niveau offert par la formation (cadres de l'administration d'Etats ou locales, agents contractuels, entreprise et services publics locaux). Les étudiants reçoivent une formation très complète, reconnue et adaptée à l'environnement professionnel qu'ils ont vocation à intégrer notamment grâce aux enseignements spécifiquement consacrés à la préparation des concours administratifs. Ainsi, vu les objectifs scientifiques et professionnels affichés, l'offre pédagogique est parfaitement adaptée permettant aux étudiants de parfaire leur culture publiciste de juriste spécialisé dans l'action publique locale. La description du diplôme sur les attendus et débouchés est claire et sans ambiguïté pour les étudiants.

### Positionnement dans l'environnement

Au plan local, le Master droit des CT est le seul Master de droit public délivré par l'Université du Havre.

Au plan régional, le Master droit des CT est le seul à proposer cette offre de formation spécifique au sein de la COMUE.

Au plan national, on compte moins d'une dizaine d'offre de formation comparable, ce qui explique son maintien dans le champ (les effectifs sont relativement stables même si en deuxième année, la capacité d'accueil n'est pas toujours atteinte, en moyenne une quinzaine d'étudiants depuis 2014)

Au plan international, une mobilité très riche est offerte aux étudiants et de nombreux accords et partenariats (une vingtaine) sont conclus avec des établissements européens ou extra européens. Un nombre non négligeable d'étudiants profitent d'une mobilité très majoritairement via Erasmus.

Le Master bénéficie du soutien de deux laboratoires de recherche en droit de l'Université Le Havre-Normandie. Les étudiants sont initiés à la recherche et associés aux manifestations scientifiques, ceux qui choisissent en seconde année un parcours recherche effectuent un mémoire de recherche et tous les étudiants suivent un séminaire d'initiation en seconde année même si la très grande majorité des étudiants ne poursuivent pas en doctorat. (Seulement 1 à 2 étudiants par année).

Les partenaires de la formation sont formalisés (ex : *Centre départemental de gestion 76 chargé d'organiser tous les concours de la Fonction publique territoriale*) d'autres en l'état de projet (ex CNFPT) tandis que certains restent informels avec les structures qui accueillent les étudiants stagiaires. Tous sont cohérents avec l'offre de formation et participent à son rayonnement. Les praticiens sont bien intégrés puisqu'une partie des enseignements en deuxième année sont assurés par des professionnels du secteur (25% en seconde année de Master, pour des volumes horaires non négligeables (plusieurs dizaines d'heures)), ces derniers sont également représentés au sein du Conseil de perfectionnement.

### Organisation pédagogique de la formation

L'offre de formation est organisée en quatre semestres sanctionnés par 30 ECTS chacun et répartis de manière plutôt équilibrée. Il n'existe pas différents parcours dans le Master, le diplôme est structuré de façon à permettre une spécialisation et professionnalisation progressive des étudiants.

Les étudiants à statuts particuliers (sportifs de haut niveau, artiste, en situation de handicap) peuvent –à leur demande- bénéficier des dispositifs mis en place par l'Université, le Master est ouvert à la VAE (validation des acquis d'expérience).

L'approche par compétences est précise et rigoureuse et conjugue utilement une approche en termes de connaissances et compétences. De même, des heures d'enseignements consacrées à parfaire la culture générale des étudiants est primordiale dans la perspective concours. Puis, l'importante place accordée à la préparation aux concours, les projets tutorés et les stages (obligatoire en seconde année d'une durée de 2 à 6 mois) permettent une professionnalisation et une meilleure appréhension des enjeux publics locaux. En outre, de nombreuses modalités pédagogiques sont à mettre au crédit du Master et attestent d'une certaine originalité car l'accent est mis sur la collaboration et le travail en équipe (projet tutoré), auxquelles s'ajoutent des classes inversées, des « serious Games » ... La place de la recherche dans l'organisation pédagogique est satisfaisante eu égard aux objectifs.

La place de la numérique est riche. Les étudiants de la formation disposent d'un environnement numérique de travail (ENT) mis à disposition par l'établissement, et suivent des modules de formation qui s'appuient directement sur des outils numériques. Enfin un projet est à l'étude pour ouvrir le diplôme à la formation continue des agents publics et des élus. Le format proposé serait celui d'une formation vidéo synchrone ou a-synchrone que les intéressés pourraient suivre à leur rythme en petits groupes de 10 ou 15 sur des matières ou groupes de matières sur lesquels ils veulent monter en compétences.

Sur la question de l'intégrité scientifique et éthique, l'équipe pédagogique peut compter sur un logiciel de détection du plagiat mis à disposition par l'Université et d'une plateforme de cours en ligne performante.

### **Pilotage de la formation**

La composition de l'équipe pédagogique est relativement équilibrée. Constituée d'universitaires en première année, elle se diversifie en deuxième année grâce aux interventions de professionnels directement impliqués dans le secteur d'activité dans lequel évolueront les étudiants (directeur général des services, attaché territorial...). Le pilotage du Master s'appuie essentiellement sur le travail et la collaboration des deux co-responsables et sur un Conseil de perfectionnement comprenant des membres de l'équipe pédagogique, des praticiens, des personnels administratifs, et deux représentants d'étudiants. Il est justement indiqué que ce dernier devrait à l'avenir davantage communiquer sur ses positions et améliorer la fréquence de ses réunions. Les étudiants sont clairement informés des modalités de suivi et d'acquisition des compétences via les le règlement des études, différents supports d'information et à l'occasion des réunions de rentrée et via un livret de l'étudiant

### **Dispositif d'assurance qualité**

La page dédiée au Master en ligne met à disposition les informations nécessaires à la connaissance des étudiants sur la sélectivité et l'attractivité du diplôme et à l'aide d'une application « E-candidat ». Les résultats sont affichés. En outre, les étudiants sont utilement informés des critères de sélection et du rayonnement du Master, notamment lors des salons des métiers du droit, tandis que le suivi est assuré par le service de scolarité ce qui atteste du sérieux de la formation.

Les responsables reconnaissent que les dispositifs d'amélioration continue méritent d'être formalisés et améliorés. L'équipe pédagogique s'est approprié le suivi de l'insertion, les résultats obtenus par le service commun de l'Université étant trop parcellaires.

La contribution du conseil de perfectionnement mériterait d'être renforcée.

### **Résultats constatés**

Les résultats présentés manquent d'analyse par l'équipe pédagogique.

L'attractivité du diplôme est incontestable. Le Master droit des CT propose une offre de formation riche et variée et en parfaite adéquation avec les exigences de l'action publique locale, sa réputation est reconnue par les professionnels et la relative stabilité des effectifs (autour de 20 étudiants en M1) en témoigne.

Les taux de réussite sont conformes à ce que l'on attend d'un master. La différence importante entre le nombre d'admis en M1 et le nombre d'inscrits en M2 l'année suivante n'est pas expliquée. Le devenir des étudiants de M1 qui n'intègre pas le M2 n'est pas évoqué.

S'agissant de l'insertion, l'analyse est difficile du fait du nombre faible de réponses, et de l'absence d'analyse qualitative dans le dossier, malgré le fait que les responsables du diplômes assurent effectuer un suivi via LinkedIn. Toutefois on peut observer qu'un trop faible nombre d'étudiants (parmi les répondants) obtiennent un concours à l'issue de la formation, cette réussite est quelque peu tardive (n+2 voire n+4). Enfin, les diplômés occupent en très grande majorité un emploi de niveau cadre ce qui atteste du bon niveau de formation.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une formation en parfaite adéquation avec les exigences et attentes du secteur public local
- Des pratiques pédagogiques riches et variées
- Equipe pédagogique diversifiée
- Des partenariats pertinents avec les professionnels concernés

### Principaux points faibles :

- Un dossier présentant un manque d'analyse sur les résultats observés
- Le suivi des étudiants diplômés
- Un dispositif d'amélioration continue insuffisant à renforcer

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le Master droit des collectivités est une offre de formation attrayante qui a su parfaitement s'adapter aux exigences et attentes des acteurs des politiques publiques locales. Dirigée et pilotée par une équipe pédagogique investie, développant des modalités pédagogiques permettant une véritable professionnalisation des étudiants, la formation gagnerait à consolider ses partenariats institutionnels, et à communiquer davantage sur ses attraits et ses taux de réussite. Elle doit enrichir sa démarche d'amélioration continue, en donnant une place plus importante à l'analyse dans l'autoévaluation, et en augmentant la contribution du conseil de perfectionnement.

# DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master *Droit International et Droit Européen*, parcours Droit et régulation des marchés internationaux (désormais master DIDE) de l'université de Caen Normandie est une formation en deux ans ayant comme objectif de former des juristes travaillant dans le domaine du droit international et du droit européen, que cela soit dans les secteurs privé ou public. Cette formation de master vise à développer, chez l'étudiant, des connaissances sur l'environnement juridique international des opérateurs économiques publics et privés et des opérations économiques. Le master est délivré uniquement en présentiel et en formation initiale ou continue au sein de l'université de Caen Normandie. Le master DIDE s'appuie sur une habilitation conjointe entre les Unités de Formation et de Recherche (UFR) de Droit de Caen et des affaires internationales du Havre.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis et connus des étudiants grâce à une plaquette d'information, et grâce au salon de l'étudiant de Caen et au Forum des formations et des métiers du droit organisés par la faculté. Les connaissances et compétences à acquérir sont connues des étudiants et affichées clairement dans l'intitulé du master DIDE, et un livret d'accueil récapitulant l'ensemble du règlement des connaissances, de la maquette et du calendrier de la deuxième année de master (M2) est distribué en début d'année. Un supplément au diplôme existe, sans pour autant que ne soient précisées les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Les débouchés en matière professionnelle sont connus des étudiants, d'autant plus que le master entretient des relations fortes avec le monde socio-économique (participations à des conférences de professionnels, lien avec le barreau de Caen ou encore avec le cabinet FIDAL). Toutefois, le master étant récent, les débouchés observés ne sont pas nécessairement significatifs des années à venir. Les étudiants connaissent leur possibilité de poursuite d'étude puisque certains ont intégré des cabinets d'avocat quand d'autres ont commencé la réalisation d'un doctorat. La formation est en cohérence avec la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles qui est mentionnée dans le livret d'accueil.

### Positionnement dans l'environnement

Le master DIDE de l'université de Caen Normandie offre, au sein des autres masters en droit proposés par l'université, une possibilité pour l'étudiant d'avoir une double compétence en droit international et en droit européen. Les enseignants-chercheurs du master sont rattachés à quatre laboratoires différents. Les étudiants peuvent intégrer l'école doctorale Droit Normandie et participent aux réunions relatives à la poursuite d'études en doctorat. Il n'existe pas d'accord de coopération ou de partenariat avec des établissements étrangers et rien ne transparaît quant à la mobilité internationale des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs et techniques. Toutefois, le master entretient des relations avec des structures pouvant permettre cela par la suite (Carré international de l'université, Chambre de Commerce et d'Industrie, Business France). Le master DIDE, comme évoqué ci-avant, se déroule entièrement sur le site de l'université de Caen et n'est pas délocalisé ou mis en œuvre à l'étranger.

### Organisation pédagogique de la formation

Le master repose sur deux années divisées en quatre semestres, la première année étant composée d'enseignements mutualisés avec d'autres masters, et la seconde étant spécifiquement consacrée aux enseignements du parcours Droit et régulation des marchés internationaux. Ainsi, en première année de master, les étudiants suivent des cours formant un tronc commun orienté vers le droit international et le droit européen, avant de se spécialiser en deuxième année de ce master DIDE autour du parcours susvisé. La formation met en œuvre le système européen des crédits capitalisables et transférables (European Credits Transfer System) favorisant la mobilité étudiante.

Le master DIDE n'est pas ouvert à l'alternance et n'était pas ouvert à la formation continue jusqu'à la rentrée 2020-2021, ce qui est donc désormais le cas. Les enseignements du master sont suivis en présentiel et ne sont pas dispensés à distance. La formation tient compte des différents profils d'étudiants : étudiants porteurs de handicap, étudiants salariés et autres. Il y a aussi une prise en compte des validations des acquis de l'expérience (VAE) et les validations des études supérieures (VES). L'approche par compétences n'est pas mise en œuvre même si un travail est en cours de réalisation à ce sujet et que la formation s'appuie bien sur la fiche RNCP.

Si le master DIDE comporte des éléments importants dédiés à la connaissance du monde la recherche dans sa deuxième année, rien n'est fait au cours de la première année de master. En revanche, la deuxième année de master (M2) comporte 50 heures d'enseignement destinées à cela (Unités d'Enseignement 3 et 6), avec des cours d'initiation à la recherche documentaire, des modules relatifs à la méthodologie des mémoires de recherche, ou encore la réalisation d'un rapport de séminaire collectif. En deuxième année de Master, la pédagogie est exclusivement envisagée de manière inversée. A ce stade, les étudiants réalisent un mémoire de recherche ou un rapport de stage, et produisent aussi, pendant une semaine, un travail collaboratif sous la forme d'une recherche collective.

La formation comporte des modules de connaissance de l'environnement professionnel, notamment par les deux modules de Culture économique fondamentale, par celui de valorisation de la recherche, ou encore par celui de l'aide à l'insertion professionnelle des chercheurs. Ces différents modules favorisent l'adaptabilité de l'étudiant ainsi que sa recherche de stage et son insertion professionnelle, tout comme la réalisation d'un stage facultatif (première année) ou celle du stage (deuxième année).

Au regard de l'intitulé du master DIDE et du parcours Droit et régulation des marchés internationaux, la formation prépare ses étudiants à l'international, que cela soit par les cours d'anglais dispensés en première année de master, par la possibilité offerte aux étudiants de suivre une seconde langue vivante via le Carré international de l'université de Caen (17 langues vivantes possibles, en cours du soir ou en formation accélérée pendant les vacances scolaires), ou par deux enseignements disciplinaires dispensés en anglais au cours du master en deuxième année. Ces enseignements permettent aux étudiants d'accéder au Certificat de compétences en langues de l'Enseignement Supérieur (CLES). De manière très traditionnelle, les étudiants bénéficient de compléments de cours et d'exercices par une plateforme interne « e-campus », ont accès à une salle dédiée et équipée informatiquement, et bénéficient d'enseignements sur les outils numériques.

La formation à l'intégrité scientifique est comprise dans les modules susmentionnés sur la recherche documentaire ou la méthodologie du mémoire. De plus, le logiciel Plagiarisma permet lutter contre les plagiat et autres fraudes ; et les étudiants, comme les enseignants, sont informés au moyen d'affichages du dispositif de recours au sein de l'établissement en ce qui concerne l'intégrité scientifique et l'éthique.

## **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée quant aux disciplines mais peu quant aux origines professionnelles car plus de 85 % de l'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, maîtres de conférences ou Professeurs des Universités. On trouve cependant, en nombre limité, des avocats et chefs d'entreprises dans la liste des intervenants. La composition de l'équipe pédagogique est connue des étudiants grâce à l'emploi du temps, mais n'est pas mise à disposition d'autres publics. Comme exposé ci-avant, l'approche par compétences n'est pas encore formalisée mais un travail en ce sens est en cours.

Le rôle et les responsabilités des enseignants sont clairement définies, notamment ceux des deux enseignants responsables du master qui se réunissent régulièrement et échangent sur le master hebdomadairement. Ils oeuvrent quant à la sélection des étudiants, la mise en place du calendrier de l'année, le recrutement des enseignants du master (deuxième année), l'organisation des examens. Ils s'attachent aussi à suivre les étudiants quant à leurs stages, s'assurant que chaque étudiant du parcours professionnel bénéficie bien d'un stage et que chaque étudiant du parcours recherche soit suivi par un directeur de recherche. Dans le cadre du pilotage de la formation, un conseil de perfectionnement est mis en place et se réunit annuellement. Il est composé d'enseignants, d'étudiants, d'un représentant du personnel administratif et technique et d'un représentant du monde socio-économique. On ne connaît pas les documents sur lesquels s'appuie le conseil de perfectionnement, ni si une communication spécifique est réalisée quant à sa tenue ou à ses compte-rendus.

La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques spécifiques, que cela soit au travers du personnel administratif par un gestionnaire de scolarité qui assiste l'équipe pédagogique et aide les étudiants, par la mise à disposition d'une salle dédiée aux étudiants de deuxième année de master, par un accès à divers centres de documentation et bibliothèque, ou encore par un accès libre à une salle informatique.

Les dispositifs d'évaluation des connaissances restent très traditionnels, et les modalités de contrôle de connaissances sont classiques et détaillées dans le règlement de contrôle de connaissances distribué lors de la réunion de rentrée des masters 2. Les règles d'attribution des crédits issus du Système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) sont explicitées et respectées, comme indiqué ci-avant, tout comme les règles de compensation qui sont aussi connues des étudiants. L'étudiant peut aussi bénéficier de certifications en langue, notamment la certification en langue anglaise obligatoire pour l'obtention du master. Le jury des délibérations se réunit deux fois l'an, pour la première session et la seconde session (session de rattrapage respectant le principe de la seconde chance), mais aucune information sur la composition de celui-ci n'est communiquée aux étudiants. Enfin, les règles propres à la reconnaissance de l'engagement étudiant au cours



de son cursus (dont la validation a lieu au titre du troisième semestre de master) sont explicitées et connues des étudiants de master qui doivent, dans ce cadre, réaliser un rapport et soutenir celui-ci oralement.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont extrêmement faibles. La sélection s'opère à travers l'étude d'un dossier de candidature ; les éléments de décision quant à cette sélection ne semblent pas être rendus publics. Au regard de la jeunesse du master (création en 2017-2018), il est assez compliqué de récolter des statistiques et analyses relatives à l'insertion professionnelle, à l'attractivité du master, à la réussite des étudiants ou au flux d'étudiants sortants non diplômés. L'observatoire de la vie étudiante de l'université de Caen Normandie réalise ce travail quant au devenir des étudiants de master, mais les résultats sont encore trop minces pour pouvoir dégager une quelconque tendance. On sait seulement que, sur la première promotion du master, trois étudiants poursuivent leurs études (en école de commerce ou en préparation au concours du barreau), trois ont intégré un cursus de doctorat pour réaliser une thèse, et deux travaillent en cabinet d'avocats.

Le processus d'amélioration continue est mis en place au moyen du conseil de perfectionnement du master dans lequel siègent des enseignants-chercheurs, des représentants des étudiants, un professionnel et un membre du personnel BIATSS (Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé).

### **Résultats constatés**

Le master *Droit international et droit européen*, parcours Droit et régulation des marchés internationaux de l'université Caen Normandie est un jeune master, seul master de France à bénéficier de la double spécialité « droit international » et « droit européen ». L'effectif du master paraît toutefois extrêmement faible et son attractivité interroge.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- o Choix des méthodes pédagogiques intéressantes
- o Modules spécifiquement dédiés à la recherche

### **Principaux points faibles :**

- o Faible attractivité et faiblesse des effectifs
- o Insuffisance quant aux propositions liées à la mobilité internationale et à l'internationalisation (pour un master de droit international)

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Droit International et Droit Européen*, parcours Droit et régulation des marchés internationaux de l'université Caen Normandie est un jeune master. Les perspectives d'évolution proposées concernent la modification de la maquette de la première année de master pour proposer des options en droit public. Il semble que ces perspectives pourraient être envisagées de manière élargie afin de donner plus d'envergure au master. Cela pourrait passer par un renforcement des intervenants professionnels, ou encore, compte tenu de l'intitulé du master, par des partenariats internationaux avec des universités étrangères. Un travail soutenu de communication et de promotion devra être accompli pour faire connaître cette formation.

# MASTER ECONOMIE ET MANAGEMENT PUBLICS

## Établissement(s)

Université de Caen Normandie - UNICAEN

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master économie et management publics (MEMP) de l'Université de Caen, cohabilité avec l'Université du Havre, est une formation en deux ans ayant pour objectif de former des économistes ou managers dans les domaines des études économiques, des politiques publiques ou de l'économie solidaire. La formation propose un parcours en master 1 (M1), et trois parcours en master 2 (M2) : Chargé d'Etudes Economiques (CEE), Décisions et Politiques Publiques (DPP) et Ingénierie de Projets en Economie Solidaire et Développement (IPESD)[1] Le master est proposé en formation initiale, et les enseignements se font en présentiel sur le campus de Caen pour le M1 et pour les parcours CEE et DPP du M2, et sur le site Lebon de l'Université Le Havre Normandie pour le parcours de M2 IPESD.

[1] Au moment où cette fiche est rédigée, les parcours CEE et DPP ont fusionné au sein d'un parcours unique professionnel-recherche. La fusion est prévue pour la rentrée 2020.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le M1 propose une formation multidisciplinaire en économie, droit et gestion ayant pour objectif de former les étudiants à la résolution de problèmes économiques se posant à un niveau global ou plus local. Le M2 CEE forme les étudiants à la réalisation d'études socio-économiques locales. Le M2 DPP a vocation à former les étudiants dans le management des décisions et politiques publiques.

Les connaissances et compétences à acquérir sont clairement explicitées et connues des étudiants dans chacun des parcours. Un supplément au diplôme précise les compétences acquises par l'étudiant.

Les débouchés professionnels sont clairs et bien identifiés. Les enseignements sont en adéquation avec les débouchés visés.

Après le M1, les étudiants ont vocation à poursuivre dans l'un des parcours de M2 proposés ; à l'issue du M2, les étudiants le souhaitant peuvent poursuivre en doctorat.

Le master MEMP est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

### Positionnement dans l'environnement

Le master MEMP est cohabilité entre l'Université de Caen et l'Université Le Havre Normandie. La formation se positionne dans l'offre de formation de la région Normandie. L'accès au M1 est ouvert à des étudiants provenant de licences variées, telles que sciences économiques, Administration Economique et Sociale (AES), sciences et Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS). L'accès aux parcours de M2 est automatique après le M1, mais des passerelles sont possibles pour des étudiants venant d'autres masters 1 proches en termes de thématiques.

Le master MEMP est adossé au Centre de Recherche en Economie et Management (CREM - Unité Mixte de Recherche 6211) pour les parcours CEE et DPP. Les thématiques de recherche correspondent bien aux besoins de chaque formation, ce qui assure une bonne articulation formation-recherche.

Le master MEMP a noué des partenariats cohérents avec la formation dispensée et les débouchés visés. Le parcours CEE dispose de plusieurs partenaires publics locaux, tels que des communautés de communes, ces partenariats faisant l'objet de contrats d'études. Ces partenariats prennent notamment la forme de projets tutorés et stages.

Bien que la mobilité des étudiants soit possible et malgré l'existence de liens avec des universités étrangères, la mobilité est à ce jour inexistante. La mobilité enseignante se fait à travers l'existence d'un support de professeur invité permettant l'accueil de collègues issus de diverses universités étrangères.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en 4 semestres et propose en M2 trois parcours de spécialisation. En M1, la formation est mutualisée et structurée autour d'un tronc commun généraliste au semestre 1. Le semestre 2 propose un début de spécialisation autour des territoires. La spécialisation se poursuit en M2 selon le parcours suivi. Chaque semestre permet la délivrance de 30 ECTS (système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables).

L'alternance n'est pas encore proposée dans les parcours CEE et DPP. La formation accueille des étudiants, notamment étrangers, en reprise d'études mais n'est pas ouverte à la formation continue et ne peut pas être suivie à distance. Elle permet l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières. La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) ne sont proposées que dans le parcours CEE. Le master MEMP propose des blocs d'enseignements visant à acquérir des compétences fondamentales, transversales et spécifiques, mais l'approche par blocs de compétence n'est pas encore mise en œuvre. Les modalités pédagogiques sont légèrement diversifiées, et proposent notamment une approche par projets dans certains enseignements.

Les étudiants sont sensibilisés à la connaissance du monde de la recherche. Des enseignements d'initiation à la recherche délivrés par les enseignants-chercheurs des deux laboratoires d'appui ainsi que la réalisation d'un mémoire de recherche optionnel sont prévus dès le M1. En M2 DPP, les étudiants sont invités à participer aux séminaires du CREM et un mémoire de recherche est obligatoire. Le parcours CEE privilégie le stage obligatoire. La connaissance de l'environnement professionnel se fait dans le parcours CEE à travers la réalisation d'une étude commanditée par des partenaires locaux. La formation comporte des stages, obligatoires ou optionnels selon le parcours retenu. Les différents parcours forment les étudiants à la mise en œuvre de projets dans des environnements variables selon le parcours.

Un service d'insertion professionnelle aide les étudiants à trouver un stage. Des entretiens individuels en M2 sont prévus pour les étudiants peinant à trouver un stage.

L'anglais est enseigné mais reste assez peu présent dans la formation. Quelques cours sont dispensés en anglais, mais uniquement dans le parcours DPP. Aucune certification en langues n'est proposée à un niveau master. La formation ne dispose pas de partenariats internationaux spécifiques et la mobilité internationale des étudiants est inexistante.

Le numérique a une place limitée dans la formation. Les outils numériques classiques sont proposés pour les enseignements, notamment la plateforme Moodle et les étudiants ont accès à un espace numérique de travail. La formation à l'éthique est dispensée dans le cours d'initiation à la recherche en M1 ; des outils de détection du plagiat existent au sein des deux universités et une charte sur le plagiat est signée par les étudiants en M1.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique se compose principalement d'enseignants-chercheurs des laboratoires d'appui dont les compétences répondent aux contenus de la formation. La liste des intervenants est connue des étudiants. Les enseignements sont assurés très majoritairement par des enseignants-chercheurs en M2 DPP. En M2 CEE, les professionnels assurent environ 25% des enseignements mais leur qualité n'est pas renseignée.

La formation est pilotée par un responsable de mention. Chaque parcours est piloté par un responsable. Les modalités de réunion de l'équipe pédagogique ne sont pas connues, mais des réunions plus restreintes ont lieu à fréquence régulière. Un conseil de perfectionnement composé d'enseignants-chercheurs, professionnels, étudiants et personnel administratif, se réunit au moins une fois par an et travaille notamment sur la base des évaluations des enseignements réalisées par les étudiants. Des comptes rendus sont diffusés aux participants, mais il est difficile de déterminer si les étudiants peuvent en prendre connaissance au-delà de leurs représentants. Le diplôme dispose de personnel administratif pour l'emploi du temps et la gestion administrative. Les modalités de réunion du jury sont communiquées aux étudiants par voie d'affichage. Les modalités de contrôle des connaissances sont explicitées et prennent la forme d'écrits, oraux et projets. Les règles d'attribution des ECTS ainsi que les règles de compensation sont claires, mais l'on ne sait pas si leur communication est faite auprès des étudiants.

Des certifications pour la maîtrise d'un logiciel (SAS) peuvent être délivrées aux étudiants de certains parcours s'ils réussissent l'examen national.

La démarche par compétences n'est pas encore mise en œuvre par l'équipe pédagogique.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le recrutement des candidats se fait sur dossier puis entretien. Les flux d'étudiants sont suivis par la scolarité mais l'information sur leur origine au sein de chaque parcours n'est pas connue. Au niveau de la mention, la part d'étudiants extra-communautaires varie de 25 à 40%.

Les données révèlent des effectifs faibles : 17 à 18 étudiants en M1, 4 étudiants en M2 CEE et entre 4 et 10 étudiants en M2 DPP sur les deux dernières années. La faiblesse de ces effectifs semble être l'une des explications de la fusion de ces deux parcours, prévue à la rentrée 2020.

La faible attractivité de la formation en particulier en M2, abordée en conseil de perfectionnement, serait liée d'après l'analyse qui en est faite à un manque de communication durant la licence et le master 1.

L'information sur les flux d'étudiants sortants non diplômés n'est pas disponible. L'enquête à 30 mois révèle des taux d'insertion satisfaisants, mais l'accès à l'emploi stable reste mitigé, entre 57 et 75%.

Le devenir des diplômés est analysé par l'observatoire de l'université de Caen. Les taux d'insertion professionnelle à 6 mois révèle un taux d'insertion très variable selon les années, cette variabilité étant liée au très faible nombre d'enquêtés.

Les comités de perfectionnement tirent des conclusions permettant l'évaluation de la formation et la mise en place d'améliorations. Un compte rendu de la progression des formations est discuté en conseil d'Unité de Formation et de Recherche (UFR).

### Résultats constatés

La formation semble manquer d'attractivité, les effectifs étant peu nombreux dans les parcours CEE et DPP. Les taux de réussite sont variables à la fois selon le parcours et selon l'année de formation, mais se révèlent particulièrement faibles certaines années ; ils sont compris entre 55% et 73% en M1 et entre 58% et 92% en M2. L'insertion professionnelle est limitée à 6 mois, plus satisfaisante à 30 mois. Une part assez élevée des diplômés (entre 34 et 60%) estime ne pas occuper un emploi en adéquation avec la formation. La durée moyenne d'accès à un premier emploi est assez faible (entre 3 et 5 mois). Les poursuites d'études existent en doctorat.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Equipe d'enseignants-chercheurs en adéquation avec les besoins affichés de la formation.
- Singularité de la formation, seul master en économie, dans l'offre de formation de l'Université de Caen.

### Principaux points faibles :

- Faible attractivité de la formation.
- Taux de réussite assez faible
- Insertion professionnelle limitée à court terme.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MEMP est le seul master en économie de l'Université de Caen ce qui témoigne de fait de sa singularité. Les perspectives envisagées par les responsables de formation (fusion des deux parcours) vont dans le bon sens et sont conformes à l'analyse proposée. La question de l'attractivité de la formation saisie par les responsables de la formation peut être instruite par une communication réalisée sur le master au sein et au-delà de l'Université. Ils devraient également tenter de développer des liens avec des partenaires publics ou privés afin d'accroître la professionnalisation de la formation et de fournir davantage d'opportunités d'insertion aux diplômés. Enfin, ils pourraient utiliser leur réseau de recherche pour nouer des partenariats académiques internationaux permettant de développer la mobilité étudiante, notamment entrante, pour renforcer les effectifs .

# MASTER ÉLECTRONIQUE, ENERGIE ELECTRIQUE, AUTOMATIQUE

## Établissement

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master Electronique Energie Electrique et Automatique de l'université du Havre Normandie est une formation professionnalisante dispensée en deux ans. Il se base sur une première année de M1 quasi-commune pour se diversifier en deux parcours au niveau du M2. Les deux parcours visent une intégration des étudiants dans les domaines de l'ingénierie, d'une part du génie électrique, parcours SEE, et d'autre part de la sureté de fonctionnement pour le parcours SFSI. La formation permet également la poursuite d'étude en doctorat.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le master électronique énergie électrique et automatique affiche des objectifs précis dans les deux parcours proposés, qui sont « Systèmes Energétiques Electriques » (SEE) et « Sureté de Fonctionnement des Systèmes industriels » (SFSI). Ces objectifs sont de former des cadres dans le domaine du génie électrique pour le parcours SEE, et dans le domaine de la sureté de fonctionnement et de la surveillance SFSI.

Les enseignements proposés dans les deux parcours sont cohérents avec les objectifs de la formation. Ces enseignements, outre le fait d'apporter de solides connaissances, apportent également les compétences nécessaires à l'exercice de fonction de cadre dans le domaine de l'énergie électrique et de sureté de fonctionnement.

Les débouchés visés par le diplôme sont en adéquation avec la formation reçue par les étudiants, et ces emplois se positionnent clairement sur des activités d'ingénierie dans l'industrie, comme en bureau d'étude.

Ce master forme également à de la poursuite d'étude en doctorat, ces étudiants sont par ailleurs accueillis au sein de deux laboratoires de l'Université du Havre Normandie.

Les fiches « supplément diplôme » décrivent avec précision les deux parcours, en termes de formation, d'attendus, d'objectifs et de débouchés. Par contre la fiche RNCP n'est pas jointe au dossier.

### Positionnement dans l'environnement

Le master EEEA avec ses deux parcours vise deux domaines d'activité industrielle et, en terme de formation, est complémentaire aux diverses formations qui peuvent être dispensées à ce niveau d'étude sur l'ensemble du territoire de la Normandie. Ce master est donc bien positionné au niveau régional mais également au niveau national où ces spécialités peuvent se démarquer.

Ce master est adossé au Groupe de Recherche en Electrotechnique et Automatique du Havre (GREAH) et au Laboratoire Ondes et Milieux Condensé (LOMC). Les enseignants du master sont issus de ces deux laboratoires de l'université du Havre, de façon équilibrée. Les thématiques de recherches de ces laboratoires sont en adéquation avec les enseignements du master.

L'environnement socio-professionnel dans lequel évolue le master est plutôt favorable, au regard du tissu industriel implanté sur le bassin du Havre. Les deux spécialités du master ont des partenaires industriels en nombre conséquent et s'appuient également sur des pôles de compétitivité. Ces partenariats se traduisent en terme d'offres de stages ou encore des séminaires auprès des étudiants. Cependant, les enquêtes d'insertions professionnelles montrent que peu d'étudiants semblent être embauchés sur le bassin d'emploi de la Normandie.

L'ouverture à l'international est réelle, et il est notable la volonté de développer une certification en anglais. Le master accueille 90% d'étudiants étrangers, cet aspect qui certes montre une certaine attractivité, mais pourrait se traduire en une faiblesse si ces étudiants n'étaient issus que du procédé « Camps France ». De nombreux accords existent avec des universités européennes, québécoises, chinoises ou encore sud-américaines, mais aucune donnée chiffrée n'est clairement présentée. C'est un manque pour cette formation.

## Organisation pédagogique de la formation

Les deux parcours du master EEEA sont basés sur socle commun sur l'année de M1 et ce socle se divise en deux en fin du second semestre pour donner des enseignements spécifiques à la poursuite dans l'un des deux parcours. Cette architecture de formation au niveau M1 est plutôt pertinente. Sur l'année de M2 l'enseignement spécifique aux parcours est bien identifié et seuls les enseignements de sciences humaines sont mutualisés entre les deux parcours.

Il est à noter que le M2 est ouvert à l'apprentissage depuis la rentrée 2019 et à la formation continue, mais au regard du dossier peu d'étudiants ont opté pour ce type de formation. La formation en apprentissage est peut-être une voie de complémentarité de ce master.

L'approche par compétences semble être prise en compte par l'équipe pédagogique, et les compétences visées par le master ressortent au travers de la fiche supplément diplôme. Cette approche par compétences devra trouver pleinement sa place dans l'élaboration du futur dossier.

Comme mentionné précédemment, le master EEEA est adossé sur deux laboratoires de recherche dont sont issus les membres de l'équipe pédagogique. De ce fait, les étudiants sont en contact avec les thématiques de recherche, de plus des enseignements spécifiques dédiés à la découverte d'activité de recherche sont proposés et peuvent déboucher ensuite par de la poursuite d'étude en doctorat.

L'acquisition de compétences transversales passe par l'enseignement de gestion projet, des séminaires réalisés par des professionnels, de la visite de sites industriels, de la réalisation de projet et bien sur le stage de fin d'étude. Cet ensemble est assez classique.

Durant la formation, quelques enseignements techniques sont dispensés en anglais en M1 et en M2, c'est un effort remarquable qui peut préparer les étudiants à une mobilité possible. Cette mobilité à l'internationale est envisageable, compte tenu des nombreux accords dont dispose l'université du Havre. Dans le cadre de séjours d'études en programme d'échange, 13 étudiants étaient en mobilité entrante sur les trois dernières années. On peut noter aussi que des stages (7 stages d'une année offerts sur les deux années) s'effectuent sur le continent africain, dans les pays émanant de Campus France.

La place du numérique est classique pour ce type de formation, les étudiants ont accès aux plateformes numériques de l'université dédiées au travail collaboratif.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique sur le plan « scientifique et technologique » est issue des membres des laboratoires GREAH et LOMC, elle se compose de professeurs d'université et de maîtres de conférences. Cette équipe est complétée par des intervenants extérieurs sur les enseignements transversaux et d'un professeur agrégé pour l'anglais.

Cette équipe pédagogique encadre le M1 et les deux parcours de M2, avec des responsables sur chaque spécialité.

L'équipe pédagogique se réunit lors des différents jurys mais également sur convocation des responsables pour aborder des points particuliers.

Les évaluations des étudiants suivent des modalités de contrôles de connaissances, qui malheureusement ne sont pas données dans le dossier. Les résultats obtenus par les étudiants sont validés par un jury en fin de session. Une seconde session est proposée aux étudiants qui auraient échoué lors de la première. Enfin, les soutenances de stages de fin d'études ont lieu fin juin, c'est relativement tôt et une précision sur le calendrier des stages aurait été la bienvenue.

## Dispositif d'assurance qualité

L'analyse des données dans le dossier n'est pas en adéquation avec les données des différents tableaux fournis en annexe. Le dispositif qualité est en-dessous des attentes vis-à-vis du diplôme. Il apparaît même très difficile d'appréhender la lecture des tableaux regroupant l'ensemble des données chiffrées.

D'après un des tableaux, le nombre d'étudiants extra-communautaires supérieur à 90% de l'effectif. Un autre tableau montre l'insertion d'étudiants issus de l'année n-1 de l'Université. Un affichage clair du nombre d'étudiants issus d'une licence du même champ de l'Université du Havre aurait largement mérité sa place dans les tableaux d'effectifs. De plus, cela aurait fait apparaître une articulation cohérente entre les cycles de formation de l'université.

Le recrutement se fait sur dossier après un dépôt de candidature dématérialisé.

La formation a mis en place les évaluations des enseignements et l'utilise visiblement lors des conseils de perfectionnement.

Une composition du conseil de perfectionnement est donnée, elle est pertinente, par contre rien n'est dit sur le fonctionnement de ce conseil (pas de compte rendu, pas de périodicité de réunion). Il est donc impossible de statuer sur son rôle et son efficacité.

## Résultats constatés

Le master EEEA affiche une attractivité de bon niveau, plus de 300 candidatures au niveau M1 annuel, pour un effectif inscrit dans la formation qui oscille entre 50 et 106. Une information claire sur la provenance des candidatures et des inscrits montrerait, de la part des responsables, une maîtrise et une visibilité sur les flux d'étudiants.

Le taux de réussite en M1 est juste de l'ordre de 50% en moyenne sur les quatre dernières années, ce qui est assez faible. En M2, les effectifs varient de 60 à 90 étudiants et le taux de réussite est de l'ordre de 65% sur quatre dernières années.

Le taux de redoublement est assez conséquent que ce soit en M1 comme en M2. Ces données devraient être analysés, pour en faire ressortir la cause.

Le taux d'embauche à 30 mois est de l'ordre de 70%, notamment pour les années postérieures à 2014-2015. Cependant ce chiffre est certainement entaché d'une certaine erreur car le taux de réponses par rapport au nombre de diplômés est juste au-dessus de 50%. Ces enquêtes affichent aussi une poursuite d'étude en doctorat de 10 à 20% des diplômés. Enfin, on pourra s'étonner du faible nombre de diplômés embauchés en Normandie, ce qui est quelque peu contradictoire au large bassin d'emploi et au partenariat industriel du diplôme.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Un adossement à deux laboratoires en adéquation avec les parcours du master
- Un bon taux de poursuites en doctorat
- Des effectifs conséquents
- Une équipe pédagogique bien structurée

### Principaux points faibles :

- Taux de réussite et d'insertion trop faibles
- Un manque d'analyse sur le recrutement d'étudiants
- Trop peu de mobilité (sortante) internationale par rapport au nombre de conventions

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le développement des enseignements en anglais dans des UE scientifiques, comme la mise en place de certification de l'anglais devrait faire progresser les échanges internationaux d'étudiants entrant et sortant.

L'établissement d'un fichier d'adresses d'entreprises qui accueillent des étudiants en stage ou en emploi devrait être en place depuis la création du master, et sa mise place est une urgence et devrait certainement améliorer la visibilité du master au niveau des entreprises locales. Ce point permettrait également d'impliquer plus d'industriels dans la formation voir même d'établir de réels partenariats.

L'équipe pédagogique devrait retravailler le processus de recrutement des étudiants afin d'améliorer les taux de réussite, en M1 comme en M2, même si cela doit passer par une diminution du nombre d'étudiants. L'amélioration pourrait aussi partir d'une analyse plus fine des effectifs en présence.



# MASTER ÉNERGIE

## Établissements

Université de Rouen Normandie  
Institut national des sciences appliquées de Rouen Normandie  
Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master mention Energie est une formation initiale à Bac+5 articulée en quatre parcours : Energie, Fluides, Environnement et Métrologie (EFEMO), Génie des Systèmes Industriels Maîtrise de l'Energie (GSI ME), Energétique et Fluides Complexes (EFC) et Renewable Energy (REn) dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables. Le premier parcours est orienté vers la poursuite d'étude en doctorat et les trois autres vers une insertion directe dans les entreprises du domaine au niveau cadre. La formation, ouverte à l'alternance, est accréditée par l'Université Le Havre Normandie (ULHN, parcours EFC et REEn) et par l'INSA Rouen Normandie (parcours EFEMO). Les enseignements en français et en anglais sont effectués sur les sites des trois universités.

## Analyse

### Finalité de la formation

L'objectif de la mention de master est de former des cadres à Bac+5 dans les disciplines de l'énergétique, de la mécanique des fluides, de la métrologie optique et de l'optimisation des procédés, que ce soit dans la recherche publique ou privée, ou dans les secteurs industriels du domaine. Ainsi à travers les quatre parcours proposés les métiers visés sont ceux de la recherche, de la R&D (parcours EFEMO), des bureaux d'étude et de la production (parcours GSI ME, EFC, REEn).

Les compétences et les connaissances décrites dans le dossier sont cohérentes avec la finalité de la formation. Le supplément au diplôme n'est pas encore mis en œuvre, ce qui est regrettable.

Les poursuites d'études en doctorat et les débouchés en tant que cadre (ingénieurs, ...) sont présentés au travers de forums, plaquettes, sites web et par des conférences industrielles ou de laboratoires.

La fiche nationale du Répertoire Nationale des Compétences Professionnelles (RNCP) de la mention Energie est en cours de validation. La fiche locale qui est diffusée aux étudiants présente bien les compétences acquises.

### Positionnement dans l'environnement

La mention se caractérise par l'acquisition de compétences multiples et complémentaires dans le domaine de l'énergie, allant des systèmes de production, de transformation et de gestion à l'utilisation d'outils numériques et expérimentaux pour la conception de ces systèmes. Elle est le siège au plan, local d'un partenariat très fort entre l'Université Rouen Normandie (URN), l'Université Le Havre Normandie (ULHN) (co accréditation des parcours EFC et REEn) et l'INSA Rouen Normandie (co accréditation du parcours EFEMO). Le parcours REEn est complètement mutualisé avec le parcours Renewable Energy for Civil Engineering RECEng du master mention Génie Civil de l'ULNH. Bien que décrit comme étant unique en France, aucun élément de comparaison aux nombreux autres masters Energie n'est fourni dans le dossier.

L'adossement recherche est très bon, sur plusieurs laboratoires du site : UMR 6614 CORIA - COMPLEXE de Recherche Interprofessionnel en Aérothermochimie, UMR 6294 LOMC - Laboratoire Ondes et Milieux Complexes qui font partie du labex EMC3 Energy Materials and Clean Combustion Center, et le Laboratoire de Sécurité des Procédés Chimiques LSPC EA 4704. Les étudiants qui poursuivent en doctorat intègrent l'école doctorale ED591 Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Energie (PSIME). Le master bénéficie également via les laboratoires des pôles de compétitivité Mov'eo et AsTech, de l'institut Carnot Energie Systèmes de Propulsion ou de la fédération Institut de Recherche Energie Propulsion Environnement.

Le parcours EFEMO est également au cœur du projet I-NORMANTES et soutenu par les établissements Normands et la région Normandie.

Ces laboratoires fournissent les chercheurs (C) et enseignants-chercheurs (EC) intervenant dans l'équipe pédagogique de la mention. Des professionnels du domaine interviennent dans les enseignements et dans l'encadrement des stages et font partie des équipes pédagogiques de gestion de la mention. En première année du parcours GSI ME, les étudiants réalisent des projets industriels sur des problématiques réelles de différentes entreprises implantées dans la région (Lactalis, PSA, SAFRAN etc ...) qui établissent une convention

avec l'UNR. L'articulation entre la formation et la recherche est particulièrement bonne. A un degré moindre, l'articulation du master avec l'environnement socio-économique est également bon.

La formation a également des liens avec des établissements étrangers comme le Ministère de l'enseignement supérieur de la République Dominicaine au travers du programme CALIOPE, ainsi qu'avec l'Université de Monastir et l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Monastir (ENIM) en Tunisie. Ces partenariats viennent enrichir la formation via des échanges d'étudiants et d'enseignants ou la poursuite en doctorat. Un contrat pédagogique individuel permet l'acquisition de crédit ECTS par les étudiants.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation (120 ECTS) est architecturée en quatre parcours (EFEMO, GSI ME, EFC et REn) très clairement présentés. En première année (M1), 20 ECTS sont communs à tous les parcours puis la spécialisation commence progressivement pour 40 ECTS (EFEMO, GSI ME et EFC). En deuxième année (M2), les quatre parcours sont distincts ; toutefois le parcours REn est complètement mutualisé avec le parcours RECEng du master mention Génie Civil de l'ULNH et le parcours EFEMO est également porté par l'INSA Rouen Normandie. Ce dernier est organisé avec un tronc commun de 15 ECTS puis se sépare en trois options : Energie Fluide Environnement (EFE), Diagnostique Laser et Métrologies Optiques (DLMO) et Génie des procédés (GP). Le quatrième semestre est totalement (30 ECTS pour EFC, REn et EFEMO option GP) ou en très grande partie (GSI ME 22 ECTS, EFEMO options EFE et DLMO 23 ECTS) consacré au stage. Le parcours GSI ME est proposé sur les deux années, soit en formation initiale soit en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation). L'ensemble permet à l'étudiant d'acquérir un socle de connaissances et de compétences conformes à la fiche RNCP locale ou nationale.

Seul le parcours GSI ME est ouvert selon une alternance 2 jours / 3 jours qui convient bien aux entreprises. La formation est ouverte à la formation tout au long de la vie. Les Validations des acquis de l'expérience (VAE) sont possibles mais seul le parcours GSI ME en a réalisé ponctuellement.

La formation s'appuie sur les dispositifs de l'Université pour les étudiants ayant des contraintes particulières. Des dispositifs spécifiques d'aide ou d'adaptation sont mis en place pour les étudiants porteurs d'un handicap, les étudiants salariés ou en reprise d'études ; des cours de français sont proposés aux étudiants étrangers et pris en charge par le service des relations internationales de l'université.

La formation n'est pas encore décrite en blocs de compétences mais celles-ci sont bien exposées et détaillées. Depuis 2001 le Portefeuille d'Expérience et de Compétences (PEC) est mis en place au niveau des universités co-accréditantes mais aucune information n'est donnée quant à la mise en œuvre effective au sein du master ou à l'incitation faite auprès des étudiants à utiliser ce dispositif.

Les modalités de pédagogie diversifiée sont limitées à l'approche par projet en M1 : les étudiants travaillent sur un projet industriel par groupe. Au niveau M2, seul le parcours EFEMO propose des projets en groupe dans plusieurs UE sans plus de détails. Ces pédagogies diversifiées devraient être plus développées au niveau M2. Le dossier fait également référence à une approche par projet pour des stages.

L'initiation à la recherche démarre en M1 avec un stage de 7 semaines en laboratoire et se poursuit en M2 par un projet bibliographique et, pour les étudiants le souhaitant, par un stage en laboratoire. Les étudiants peuvent également, selon les parcours, participer à des séminaires de laboratoire ou à des rencontres avec les doctorants. Les possibilités de poursuite en doctorat sont présentées par les responsables de l'ED lors de la formation ou lors de forum.

Plusieurs stages en laboratoire ou en entreprises viennent compléter le développement de l'autonomie de l'étudiant aux cours des deux années : 6 semaines en M1 et entre 20 et 24 semaines en M2. Les modalités d'évaluation de ces stages sont fournies aux étudiants en début de stage.

L'acquisition de compétences utiles à l'insertion professionnelles est proposée : cours/TD connaissances de l'entreprise, conférences de gestion des ressources humaines et de management, conférences d'experts de pôle emploi. Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'université accompagne les étudiants pour la définition de leur projet professionnel et les enseignants à mettre en place les outils nécessaires au développement de l'insertion professionnelle (PEC, Fiche RNCP, Approche compétences). Les projets et les stages liés à des problématiques industrielles participent à la mise au contact des étudiants avec le monde socio-économique.

La préparation à l'ouverture internationale des étudiants est basée sur des enseignements d'anglais (2 ECTS/semestre/an), la certification CLES en anglais, allemand, espagnol proposée (non obligatoire) par l'UNR et des cours disciplinaires en anglais (38 ECTS pour EFC sur les deux ans, la deuxième année pour EFEMO et la totalité du master pour REn).

Pour le parcours EFEMO, le programme CALIOPE et la convention Monastir permettent l'accueil d'étudiants étrangers. Les étudiants du parcours EFC bénéficient des échanges dans le cadre de trois conventions ERASMUS+ de l'ULHN avec l'University College of London (Royaume Uni), l'Université de Cottbus (Allemagne), l'Université Polytechnique et l'Université de l'Ouest de Timisoara (Roumanie). Dans le parcours REn, les conventions ERASMUS+ sont établies avec HocheSchule Osnabruck (Allemagne), HocheSchule Magdeburg (Allemagne) et VIA UNiversity College Horsens (Danemark). Une convention d'accueil d'étudiants indiens existe depuis 2018 entre les Universités du Havre et de Rouen d'une part et New Horizons College of Engineering (Inde). 4 étudiants ont suivi les cours du premier semestre du M1 en 2018 et 5 étudiants en 2019.

Tous les étudiants et enseignants ont un espace numérique de travail et ont accès à la plateforme pédagogique UniversiTice : messagerie, agenda, notes, plateforme pédagogique, PEC, stockage et partage de fichiers et outil anti plagiat. La formation utilise également des outils numériques dans le cadre des travaux pratiques.

Les étudiants sont sensibilisés au respect de la propriété intellectuelle via les équipes pédagogiques. L'utilisation de logiciel anti-plagiat est utilisé par les enseignants et les dispositions en cas de fraude sont connus des étudiants. Le document présenté n'indique pas les voies d'information à destination des étudiants. Ces outils pourraient être mis à la disposition des étudiants pour leur permettre une auto-correction du plagiat.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique regroupe les intervenants enseignants-chercheurs EC (sections CNU 26 mathématiques appliquées et applications mathématiques, 28 milieux denses et matériaux, 30 milieux dilués et optiques, 60 mécanique, génie mécanique, génie civil, 62 énergétique, génie des procédés) et chercheurs des laboratoires d'appui et professionnels des industries du domaine. Le pilotage opérationnel est réalisé au sein de chaque parcours par un responsable de parcours et des responsables d'année. Le pilotage organisationnel s'appuie sur le conseil de perfectionnement, composé de 28 personnes : les 8 responsables de parcours M1/M2, 11 EC, 3 étudiants et 3 professionnels extérieurs. Il se réunit deux fois par an. Il ne comporte pas de personnels techniques et administratifs participant à la formation ce qui est regrettable. Ceux-ci interviennent dans les réunions d'équipes pédagogiques de parcours. Les responsabilités et les modalités du conseil de perfectionnement ou des équipes pédagogiques sont clairement explicités. Le pilotage constitue un point fort de la formation comme le montre le compte rendu du conseil de perfectionnement qui est remarquable (bilans, devenir des étudiants, analyse SWOT, suivi d'actions, ...).

La Charte des Examens et des Modalités de Contrôle des connaissances, validée par la CFVU de l'UNR est accessible aux étudiants via le site internet de la formation. La charte contient les règles générales de compensation et la constitution et le rôle des jurys. Cette charte inclut la possibilité de repasser les examens en seconde chance.

L'engagement étudiant (élu, membre d'une association, volontaire en service civique, réserviste opérationnel ou de la police nationale, sapeur-pompier volontaire) est valorisé par l'UNR.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le recrutement des étudiants se fait via les dispositifs e-candidat et campus France. La commission d'admission en M1 rédige un compte rendu avec la liste des étudiants admis, celle des étudiants sur liste complémentaire et celles des étudiants refusés. Pour les étudiants refusés, un avis motivé est donné. Toutes les informations sont transmises aux étudiants de façon individuelle.

Les taux de réussite dans les différents parcours sont connus des étudiants (affichage des PV des jurys, informations des responsables de parcours), des équipes pédagogiques via les jurys et des collègues via les synthèses et compte-rendu des conseils de perfectionnement.

Un bilan du taux de réussite des étudiants en M1 et M2 est effectué chaque année par le Conseil de Perfectionnement. Après analyse, celui-ci propose éventuellement de aménagements des enseignements, la modification ou l'amélioration de certains contenus permettant une meilleure adéquation avec les attentes du monde professionnel, la mise en place de nouveaux enseignements et de nouvelles conférences de professionnels.

Les taux de réussite sur les deux années sont disponibles sur le site de l'université.

La formation s'appuie sur l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle pour l'étude du devenir des diplômés. Les études, dont les résultats sont disponibles sur le site de la formation, sont faites à 18 et 30 mois après diplomation tandis que les responsables de parcours font une enquête à 3, 6 et 12 mois après l'obtention du diplôme. Ces études sont à la disposition de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement.

Des évaluations anonymes des enseignements sont proposées aux étudiants à l'issue de chaque semestre dans chaque parcours. Ces évaluations font l'objet d'un retour aux équipes pédagogiques et au conseil de perfectionnement.

Après analyse ces évaluations peuvent conduire à des ajustements des contenus des enseignements, à l'introduction de nouveaux domaines en lien direct avec les attentes des professionnels et des étudiants, à l'évolution de l'équipe pédagogique en fonction des nouvelles compétences à mettre en œuvre. La synthèse permet la mise en place d'évolutions dans les contenus, les évaluations (contrôles continus, examens, TP, projets, stages...), les compétences à développer. Cela permet également l'adaptation des conférences et cours de professionnels dans le but d'accroître la culture des étudiants à des domaines techniques et scientifiques spécifiques, et de mieux les préparer à l'insertion dans le monde socio-professionnel.

### **Résultats constatés**

La formation est attractive avec 80 à 200 candidatures, selon les parcours, pour un nombre de place variant de 30 à 55 en M1 et en M2. Le nombre d'étudiants inscrits apparaît cependant très variable pour une capacité, par parcours, généralement de 36 étudiants. Pour le M1, les étudiants proviennent pour environ 60% des Licences de l'UNR et de l'ULHN (mentions physique, mécanique et physique-chimie) ; pour le reste ils proviennent de l'étranger (environ 30%) et d'autres universités françaises. En M2, le recrutement est essentiellement endogène ; environ 5% des étudiants sont en redoublement.

Le taux de réussite en M1 et en M2 est supérieur à 80%. Ce taux est plus faible (70%) dans le parcours EFEMO orienté vers la recherche.

L'insertion professionnelle est très bonne, de l'ordre 90% des répondants à 18 mois : les diplômés obtiennent des CDD et des CDI de niveau cadre en entreprises sans que les postes ou la durée d'obtention des emplois ne soient spécifiquement indiqués ; les chiffres semblent cependant inclure les emplois après poursuite d'études. Celles-ci sont suivies par 30 à 40% des étudiants dont 14 à 20% en doctorat.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- très bonne insertion professionnelle
- bonne complémentarité entre les universités UNR et ULHN et l'INSA
- bonne ouverture internationale par des parcours en anglais et les partenariats
- pilotage de la mention efficient

### Principaux points faibles :

- conseil de perfectionnement incomplet
- supplément au diplôme absent
- absence d'approche par compétences

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Énergie de l'URN prépare les étudiants à des métiers diversifiés et complémentaires en recherche et en entreprise, touchant tous les domaines de l'énergie, de la production à la gestion. La mention est très bien organisée et, au niveau régional, insérée dans le tissu socio-économique avec un pilotage fort.

La formation doit continuer la mise en place de l'évaluation par compétences et compléter son conseil de perfectionnement. Elle devrait compléter son supplément au diplôme et travailler sur sa visibilité. Elle doit être attentive au parcours préparant plus spécifiquement à une insertion en recherche.

# MASTER GENIE CIVIL

## Établissements

Université Le Havre Normandie  
École nationale supérieure d'architecture de Normandie  
Institut national des sciences appliquées de Rouen Normandie

## Présentation de la formation

Il s'agit d'un Master mention Génie Civil, Co-accrédité avec l'ENSAN et l'INSA de Rouen, s'appuyant sur quatre universités et comportant cinq parcours dont une en langue anglaise :

- § Diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien
- § Energétique du Bâtiment
- § Génie portuaire et côtier
- § Génie Civil et environnement
- § Renewable énergie in civil Engineering

Ces parcours sont mis en œuvre à l'UFR Sciences et Techniques de l'Université Le Havre Normandie, sauf pour le parcours DRAQ dont 50 % des enseignements sont dispensés à l'ENSAN à Rouen.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les formations dispensées s'appuient sur un large spectre de compétences autour notamment des volets architecturaux, techniques, énergétiques, environnementaux et économiques, dans des champs très variés du Génie Civil.

Les objectifs d'apprentissages autour des compétences, les connaissances, et aptitudes visées ont été déclinées de manière détaillée pour chaque parcours. Ils font l'objet d'une présentation claire à partir de fiches dédiées à la formation sur le site internet de l'Université.

Cette formation fait l'objet de multiples autres communications, lors de Forums, de rencontres avec les étudiants de licence et de master GC, de rencontres avec les milieux professionnels afin de présenter notamment les possibilités d'insertion professionnelles des étudiants à l'issue de leur formation.

Il est à noter également une forte implication des milieux professionnels dans la formation pouvant aller jusqu'à 50 % pour certains parcours.

Le contenu de la formation répond par ailleurs au cadre du RNCP de la mention Génie Civil (Fiche 34114).

Ne sont pas précisées clairement les poursuites d'étude des étudiants et leurs possibilités de connexion avec le monde de la recherche.

### Positionnement dans l'environnement

Le Master Génie Civil est une formation bien intégrée dans son environnement, régional et universitaire. Il est le seul master du domaine de formation de la Région Normandie. Il fédère plusieurs établissements du supérieur dans ce champ de formation à large spectre autour des métiers de la construction, de l'énergie et de l'environnement. Il présente des spécificités qui assurent son attractivité et qui lui permettent de se positionner au niveau national. Il repose sur des équipes pédagogiques spécialisées et conséquentes dans les milieux universitaires.

Il a développé des partenariats qui assurent sa crédibilité dans les milieux professionnels grâce notamment à l'intervention de multiples professionnels d'entreprises ciblées selon les différents parcours.

Son orientation vers l'international tant au niveau des étudiants entrant que sortant est une volonté forte bien affichée dans le pilotage de la formation. Des partenariats concrets dans le cadre de conventions de collaboration avec des pays africains (Algérie et Madagascar). Il conviendrait de consolider cette ouverture. Ces champs de formations peuvent intéresser beaucoup de pays notamment en Afrique et en Asie. Il aurait été souhaitable de mieux afficher son adossement aux laboratoires de recherche et mieux présenter les thématiques de recherche en lien avec la formation, notamment en ce qui concerne les domaines de l'environnement et du Génie Civil. Elles ne sont présentées, que très sommairement et de manière implicite.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation est dispensée sur deux semestres de tronc commun en master 1 pour les cinq parcours et deux semestres de spécialisation selon les parcours. Un tel choix permet de formater une culture commune dans le champ de formation, et d'assurer une transdisciplinarité autour des domaines de connaissances et de compétences, ce qui est important en Génie Civil.

L'organisation pédagogique permet d'intégrer des étudiants en formation par alternance, des étudiants salariés en reprise d'étude et d'autres publics, tels que les étudiants en situation de handicap et des sportifs de haut niveau.

Un dispositif de validation des acquis permet l'ouverture vers ces étudiants.

L'évaluation des étudiants repose sur des modalités diversifiées. Il aurait été intéressant de mieux présenter ces modalités, notamment dans le cadre d'outils pédagogiques novateurs qui trouvent tout leurs sens et leurs importances dans cette situation de transition entre des cours en présentiels et en distanciel.

Les objectifs de formation autour des compétences transversales mériteraient d'être mieux abordés dans la formation autour de modules qui permettraient de consolider les aptitudes des étudiants en termes de savoir être et de valorisation de champs de connaissance et de compétence, de rédaction de rapports et de mémoires, de soutenance de projets, de maîtrise de médias, etc. ...

L'Université offre aux étudiants un environnement numérique de travail mettant notamment à leur disposition des outils pédagogiques variés. Il serait intéressant de cerner plus précisément l'articulation entre ces environnements pédagogiques et l'organisation pédagogique de la formation autour notamment des questions de pratiques pédagogiques, d'évaluation des étudiants.

Une sensibilisation des étudiants est faite sur les questions d'intégrité scientifique, d'éthique, de propriété intellectuelle et d'utilisation de ressources.

### **Pilotage de la formation**

Les équipes pédagogiques et les listes des intervenants sont clairement identifiées et présentées aux étudiants dans de multiples circonstances : réunion de rentrée, brochure distribuée aux étudiants.. Pour chaque parcours, au moins 20% des enseignements sont assurés par des intervenants extérieurs issus du génie civil, ce qui est en adéquation avec les finalités des différents parcours. La formation et la mobilisation des équipes pédagogiques sur l'expression en compétences des enseignements et à l'approche par compétences ne sont pas renseignées.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques adéquats : un secrétariat pour l'ensemble des parcours et des locaux spécifiques à la formation. Les organes de concertation réunissent l'ensemble des acteurs de la formation ne sont pas renseignés.

Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement en deux étapes chaque parcours puis l'ensemble de la mention, ce qui semble être une bonne approche au vu du nombre importants et de la diversité des parcours. Par contre aucun élément quand à la communication en amont et en aval de ces conseils n'est renseigné. Cependant des compte-rendus sont rédigés.

Les modalités de contrôle des connaissances (ECTS, règles de compensation, seconde chance..) sont également clairement explicitées et communiquées aux étudiants en début d'année.

Aucune information relative aux jurys, le pilotage de l'approche par compétence, la reconnaissance de l'engagement des étudiants n'est précisée.

Des certifications relatives à l'acquisition de compétences en langues ou relatives au suivi des blocs d'enseignements complémentaires peuvent être fournis aux étudiants.

### **Dispositif d'assurance qualité**



Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription ont été explicités. Les modalités de recrutement des étudiants nécessitent une organisation efficace en raison de l'attractivité de la formation (plus de 2500 dossiers pour une capacité d'accueil de 150 étudiants). Elle est assurée grâce de 2 plateformes de candidature. Il n'est pas indiqué, s'il existe une plateforme d'e-inscription au niveau de l'Université, qui il est vrai ne relève que du champ administratif.

L'évaluation de la formation en termes de taux de réussite et d'insertion professionnels et de suivi des étudiants dans leur ensemble est analysés et fait l'objet de multiple communications.

Des conseils de perfectionnements à l'échelle des parcours et de la mention sont organisés au cours de l'année universitaire. Des rapports pertinents et clairs sont rédigés à l'intention des conseils centraux de l'Université afin d'acter les améliorations à apporter à la formation.

### **Résultats constatés**

Les informations en termes d'effectifs, de taux de réussite, d'insertion professionnelle et de l'organisation administrée sont présentés sur les 5 dernières années écoulées

Les effectifs en master 1 ont sensiblement diminués les 2 dernières années. Les effectifs sont passés d'une moyenne de 90 étudiants les trois premières années à une moyenne de 63 étudiants les deux dernières années. Ils ont été en revanche stable et conséquent en master 2 (entre 110 et 120 étudiants). On constate un très fort pourcentage d'étudiants étrangers (autour de 80 % de l'effectif total).

Les taux de réussite des étudiants en master 1 sont à un niveau relativement élevé et constant ces 5 dernières années, variant de 63 % à 76 % (hors 2017-2018 qui a présenté un taux de réussite exceptionnel de 95%). En master 2 ces taux de réussite qui sont à un bon niveau, se sont améliorés au fil des ans au cours de ces 5 dernières années (en moyenne supérieure à 90 % les 3 dernières années).

Les taux de d'insertion professionnelle 18 mois après l'obtention du diplôme repose sur des taux de réponse de plus en plus important. L'insertion professionnelle des étudiants tend à s'améliorer sensiblement au fil des ans.. Le nombre de diplômés occupant un emploi de niveau "cadre ou profession intermédiaire" étant passé de 81% à 96% entre 2011-2012 et 2016-2017.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Formation à large spectre de compétence et couvrant des besoins locaux et nationaux en Génie Civil.
- Formation attractive, notamment à l'étranger
- Capacité de fédérer plusieurs équipes d'enseignants-chercheurs et plusieurs établissements de la région

### **Principaux points faibles :**

- Le nombre de visites de chantier sont insuffisantes pour ce type de formation.
- L'approche par compétence est insuffisamment développée.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le dossier présenté est clair et convaincant. La formation a une bonne assise régionale. Le nombre de visites de chantier pour ce type de formation peut être améliorée en renforçant les collaborations avec les entreprises du génie civil ou en sollicitant les nombreux intervenants extérieurs. L'approche par compétence pourrait être poussée plus loin en mettant en place un portefeuille de compétences.



# MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

## Établissements

Université de Rouen Normandie

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

La mention master Gestion de l'Environnement (GE) est une formation pluridisciplinaire à bac + 5, incluant des enseignements de droit et d'économie de l'environnement, qui prépare les étudiants à l'insertion dans la vie active en tant que chargé d'étude, chef de projet ou ingénieur, aux métiers de l'enseignement ou la poursuite au niveau doctorat. Accessible en formation initiale ou continue, elle propose 4 parcours en première (M1) et seconde année (M2) donnant des connaissances scientifiques et compétences techniques propres : Gestion de la BIODIVERSITÉ dans les Ecosystèmes terrestres (BIODIV), Gestion durable des Géohydrosystèmes (GEHYD), Risques et Environnement (R&E), Sécurité des Procédés Industriels et Maîtrise des Risques (SPIMR). Un parcours Agrégation (SVT) est uniquement proposé en M2. La mention a été modifiée en 2017 et fait la suite à la mention Sciences des Environnements Continentaux et Côtiers (SECC).

La mention master Géosciences (GE) est co-accréditée par l'université de Rouen URN et l'Université Le Havre Normandie ULHN où les enseignements ont lieu en présentiel.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont présentés en terme de connaissances ou de savoir-faire techniques selon le parcours suivi, dont les spécificités sont clairement établies. Outre les réunions d'informations en début d'année et à mi-parcours, les objectifs d'apprentissages sont présentés via différents média (site web, plaquettes, plateforme Universitice ou Euréka) ou via les forums et les salons.

La liste des unités d'enseignement (UE) proposées et le positionnement présenté dans le dossier vis à vis de la fiche RNCP n°34092 nationale montre une bonne adéquation entre les enseignements et la finalité de la formation. Cependant, l'intitulé de la mention, très générique, nécessite une lecture détaillée des parcours, par les candidats ou les personnalités du monde-socio-économique, pour appréhender les différentes spécificités proposées.

L'absence de supplément au diplôme est regrettable bien que le dossier présente une fiche préparatoire à la fiche RNCP et au supplément au diplôme, et fasse référence à une fiche nationale. Cette fiche préparatoire est claire et informative.

Bien que la mention soit la suite de la mention Sciences des Environnements Continentaux et Côtiers, le dossier peine à définir des débouchés dans le monde professionnel, parcours par parcours, et ne fait que constater les insertions réalisées. Les poursuites d'études en doctorat ou l'insertion vers les métiers de l'enseignement sont bien définies. Celles-ci sont connues des étudiants via les différents média et forums.

### Positionnement dans l'environnement

La mention GE est l'unique mention de master du département Géosciences et Environnement ; elle se distingue des autres mentions du champ disciplinaire Biologie Intégrative, Santé et Environnement par l'approche multidisciplinaires traitant des écosystèmes et des risques environnementaux.

A l'échelle régionale, l'originalité du positionnement de la mention est présentée au regard des autres mentions de master des établissements normands (Caen, Le Havre) et des spécificités régionales en lien avec l'environnement (zones industrio-portuaires, aires naturelles protégées, projet d'un observatoire des risques environnementaux porté par l'URN...). La co-accréditation de la mention GE par l'URN et l'ULHN est à peine esquissée bien qu'elle devrait être renforcée dans le futur. Le parcours SVT préparant à l'agrégation externe de SV-STU est le seul à l'échelle de la Normandie.

A l'échelle nationale, la visibilité de la mention de l'URN est moindre même si son positionnement est bien argumenté et discuté.

La complémentarité des parcours GEHYD et R&E est positionnée au regard de parcours existants de mentions de l'Université de Caen (UCN) ou de l'Université de Reims Champagne Ardenne, et réciproquement. Le dossier évoque des échanges pédagogiques voire un futur rapprochement avec la mention Sciences de la terre et des planètes, environnement de l'UCN.

L'adossement de la mention GE à la recherche est fort et attesté par le fait qu'elle est portée par des enseignants-chercheurs du Laboratoire Morphodynamique Continentale et Côtière et qu'elle intègre chercheurs et enseignants-chercheurs des laboratoires de l'INRAE, de l'INERIS et de l'INSA dont certains appartiennent à la Fédération de recherche Sciences Appliqués à l'Environnement (SCALE) labellisée par le CNRS. Le master est également adossé à l'Ecole doctorale Normande Biologie Intégrative Santé Environnement. Les enseignements profitent en partie de dispositifs mis en place dans le cadre de projets de recherche s'articulant autour d'observatoires nationaux labellisés et de sites expérimentaux industriels ou forestiers. Un volume horaire important d'enseignement (entre 200 et 400h) est effectué par des intervenants extérieurs dont la liste est fournie. Ces intervenants proviennent d'associations, d'organismes ou agences liées à l'environnement (ONF, BRGM, ...), d'institutions publiques (syndicat, métropole, ...) ou du monde socio-économique (entreprise, formateur professionnel, bureau d'études, ...). L'ancrage de la formation dans le tissu industriel, des associations et autres organismes est important au niveau régional. L'implication des membres de l'équipe pédagogique dans les structures ou instances régionales en lien avec la gestion de l'environnement (responsabilité, membre du conseil scientifique) est conséquente et vient compléter cet ancrage. Enfin, le parcours SVT appartient à l'Association pour la Formation des Professeurs de SVT. Un partenariat existe avec la Métropole Rouen Normandie offrant aux étudiants de M1 l'opportunité d'une mission collective originale de chargé d'étude sur l'ensemble de l'année (projet « Mare »).

La mobilité des étudiants à l'international est modeste et illustrée par des accords bilatéraux au niveau de l'université (Chine, Canada, ...) et la participation de quelques étudiants à des programmes d'échange Erasmus (Finlande, ...).

Le peu d'enseignement en anglais fait que le recrutement d'étudiants étrangers provient essentiellement de pays francophones (Maghreb, Afrique sub-saharienne) bien que le parcours R&E ait accueilli 8 étudiants indous dans le cadre du programme New Horizon.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La structuration du master GE est organisée suivant un schéma classique de 4 semestres de 30 ECTS chacun, permettant une spécialisation progressive. En M1, 1/3 de l'enseignement est un tronc commun (Langues, Outils statistiques, ...) et 2/3, y compris le stage, sont des enseignements de spécialités prédisposant aux parcours de M2. En M2, seule l'UE Communication, Anglais et Connaissance de l'entreprise (pour 5 ou 6 ECTS) est commune. Les différents parcours apparaissent donc très spécifiques. Le positionnement de la formation par rapport à la fiche RNCP n°34092 Gestion de l'environnement montre que la formation est en adéquation avec la fiche pour 75% des activités mais pour seulement 54% des compétences, ce qui paraît peu.

La formation est structurée en UE par jours ouvrés permettant l'ouverture à la formation continue. Cette structuration est issue d'échanges entre les étudiants, les employeurs et l'équipe pédagogique. Une Validation des acquis de l'expérience (VAE) est constatée sur la période 2015-2019 pour une formation continue.

Les étudiants ayant des contraintes particulières sont gérés au niveau de l'Université avec la mise à disposition de divers outils ou l'adaptation de l'emploi du temps.

L'approche par compétences n'est pas encore mise en place mais doit l'être progressivement au niveau de l'établissement et appliquée à la rentrée 2022. Au niveau du master la réflexion est en cours comme le montre l'analyse présentée de la fiche RNCP nationale.

Le portefeuille d'expérience et de compétences (PEC) est mis en place depuis 2001 à l'université mais le dossier ne donne aucune information quant à son utilisation dans la mention.

La formation est orientée vers les mises en situation pratiques au travers de projets de groupe recoupant plusieurs UE. L'exemple du projet Mare en M1, en partenariat avec Rouen Métropole, en est un exemple concret. Pour le parcours R&E un autre exemple d'approche pédagogique par projet est proposée en M2 avec deux initiatives : un projet personnel encadré permettant l'orientation vers la recherche ou l'insertion professionnelle directe et un projet sollicitant l'ensemble de la promotion. Ces approches sont particulièrement pertinentes pour une formation pluridisciplinaire.

Plusieurs actions sont énumérées pour témoigner d'une démarche scientifique pour les différents parcours. Au travers des projets ou des stages, des problématiques de recherche sont liées, par exemple, à des questionnements scientifiques actuels comme le changement climatique. Les étudiants peuvent également assister aux soutenances de thèses ou d'Habilitation à diriger des recherches (HDR) ou aux colloques et séminaires organisés par les laboratoires adossés à la mention. Les stages, en laboratoire ou en entreprise, sont présents en M1 et M2. Ils représentent entre 10 et 14 % des ECTS en M1 et de 15 et 29% en M2.

La poursuite d'études en doctorat est présentée aux étudiants par l'Ecole doctorale Normande Biologie Intégrative Santé Environnement.

Le UE Communication, Anglais et Connaissance de l'entreprise (25h ou 43h) permet à l'étudiant de préparer son projet professionnel et d'acquérir des compétences transversales. Plusieurs actions sont mentionnées comme utiles à l'insertion professionnelle telles que la diffusion des offres de stage, la préparation des CV et

lettre de motivation, l'accompagnement par un bureau d'aide à l'insertion professionnelle au niveau de l'université. Une base de données en ligne recense les stages passés et une aide est apportée par l'équipe pédagogique aux étudiants en difficulté dans la recherche de leur stage. Les étudiants sont invités à s'inscrire sur le groupe LinkedIn de la mention.

La préparation des étudiants à l'international se fait via des cours d'anglais qui sont cependant noyés dans une UE Communication, Anglais et Connaissance de l'entreprise. Une certification CLES est proposée au niveau de l'université sans indication de l'incitation faite par la mention. Cette préparation est complétée par des possibilités d'échanges universitaires.

Les outils numériques classiques sont mis à disposition : salles informatiques, logiciels de statistiques (outil R et BDD suivant parcours), accès à un espace numérique de travail avec de nombreux outils. Des cours en visioconférence ont également lieu entre l'ULHN et l'Université de Reims. La mention bénéficierait de l'utilisation d'outils collaboratifs en ligne permettant aux étudiants de travailler de manière autonome en groupe indépendamment de la disponibilité des salles.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs des laboratoires adossés, de membres extérieurs à la mention mais appartenant à l'URN et d'intervenants appartenant au monde socio-économique. Ces derniers, recrutés dans le réseau socio-économique des laboratoires, assurent entre 10 et 42% des heures d'enseignement selon les parcours. Le dossier ne donne que partiellement des informations concernant leur niveau de responsabilité et la société ou le laboratoire qui les emploie. Cependant, leurs profils sont bien en adéquation avec les objectifs de la mention ou le niveau visé. La diversité de l'équipe pédagogique correspond bien à cette formation pluridisciplinaire. Cette équipe ne s'est pas encore mobilisée sur l'approche par compétence.

Un conseil pédagogique (10 membres) restreint aux responsables de mention, de parcours ou d'année de M1 et M2 s'occupe du fonctionnement du master et des modifications de la maquette opérée à mi-parcours. Ces mêmes membres forment le comité de recrutement. Ces conseils se réunissent selon les besoins, sans plus de détails sur les modalités de fonctionnement.

Le conseil de perfectionnement, se réunissant 1 fois par an, est composé des 6 responsables de mention et de parcours, de 10 membres extérieurs du cœur de métier et de 5 étudiants représentant chaque parcours. Le compte rendu de réunion montre que les points traités sont conformes aux attendus d'un conseil de perfectionnement. Des membres issus des personnels administratifs et techniques manquent cependant à ce conseil.

Le dossier indique une manque d'interaction avec l'Observatoire de la Vie Etudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP) ne permettant pas de disposer de données récentes de l'insertion professionnelle. Ce point a été réglé par des initiatives des responsables de parcours. Le manque de salle propre au master limite les possibilités de travail autonome en groupe pour les projets multiples. Des salles dépourvues de vidéoprojecteurs limite également l'action pédagogique des enseignants et intervenants extérieurs.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont validées par l'établissement et communiquées aux étudiants. Ces MMC sont diversifiées : contrôle continu, terminal, oral, projet, travaux pratiques. Les modalités d'évaluation sont définies par les responsables et sont transmises aux étudiants lors de la réunion d'information ou durant le cours.

La composition et les modalités de fonctionnement des jurys ne sont pas décrites dans le dossier. La tenue des jurys est connue des étudiants par voie d'affichage. Les règles de compensation, connues des étudiants, sont définies au niveau de l'établissement et ne sont pas spécifiquement décrites dans le dossier. Seule l'absence de note éliminatoire pour l'obtention d'une UE et du master est déplorée dans le dossier et une deuxième session est proposée par semestre. Les compétences acquises par les étudiants ne sont pas spécifiquement évaluées bien que la maquette de formation inclue de nombreux projets.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les informations fournies sont assez succinctes et peu descriptives. Les données concernant les recrutements, les taux de réussite et le devenir des étudiants à l'échelle de la mention sont produites par les enquêtes de l'Observatoire de la Vie Étudiante, des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OVEFIP) à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme. Ces enquêtes sont complétées par celles faites par les responsables de parcours sur les deux dernières années. Les taux de réponse sont élevés, supérieurs à 80% et devraient conduire à des données fiables. Le recrutement a lieu uniquement au niveau M1, sur dossier extérieur en M2. L'ensemble de ces indicateurs ne sont pas commentés, ce qui est regrettable, mais sont discutés en Conseil de perfectionnement. Les modalités de recrutement ne sont pas décrites, bien que des références à Campus France ou à Erasmus existent.

Bien que les informations soient fournies aux étudiants de L3 ou au cours des journées master, le dossier regrette que ces informations ne soient pas publiées et accessibles sur le site internet de l'université afin d'attirer des étudiants externes. Des enquêtes à l'échelle des parcours seraient également plus pertinentes compte tenu de leurs spécificités.

Une autoévaluation des UE et de la formation a été mise en place à l'échelle du département Géosciences et Environnement. Seul le parcours GEHYD a été évalué à ce jour. Le dossier présenté regrette l'absence d'un processus commun à l'ensemble de l'université.

### Résultats constatés

Alors que les capacités d'accueil se situent entre 16 et 20 étudiants selon les parcours (soit entre 80 et 100 étudiants au total), les effectifs sont de l'ordre de 30 à 35 étudiants en M1 et de 55 à 60 en M2. Ces effectifs sont en baisse par rapport à la mention précédente mais les données concernant le parcours R&E sont absentes. Les effectifs des parcours sont compris entre 10 et 20 étudiants et sont moindres pour le parcours Agrégation. Le taux d'étudiants étrangers extracommunautaires est élevé (autour de 30%) et majoritairement de pays francophones, la formation ayant très peu de cours en anglais. Les étudiants recrutés en M1 proviennent pour 50% des diplômés de L3 et 65% des étudiants de M2 proviennent du M1 de l'université.

La capacité de la mention n'est pas atteinte malgré un nombre croissant de candidatures (entre 187 et 246 étudiants) dont seulement 25 à 36% proviennent de l'université de Rouen. Environ 30% des candidats sont recrutés. L'attractivité de la formation apparaît croissante et les effectifs de la formation devraient croître dans les prochaines années.

Les taux de réussite sont élevés, autour de 97% en M1 et de 84% en M2.

Les données présentées l'OVEFIP concernent la précédente maquette et sont peu cohérentes : environ 40% des diplômés sont en poursuite d'études dont 8% en doctorat et 40% rentrent dans la vie active. Toutefois seuls 18% ont un emploi de cadre.

Le dossier présente des données provenant des responsables de parcours pour 2017 à 2019 correspondant à la version actuelle de la mention. Ces données ne sont pas décrites et sont très parcellaires. Pour les parcours Biodiv, Gehyd, R&E et SPIMR, des taux d'insertion de 60 à 90% sont annoncés pour des postes de technicien ou d'ingénieur dans les domaines visés par la formation. Il y a peu de poursuites d'études en doctorat, au plus 2 étudiants par an (~15%). Pour le parcours Agrégation (SVT) aucune information n'est donnée sur les taux de réussite au concours bien que les postes Capes, agrégation ou vacataire soient cités.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Formation pluridisciplinaire répondant aux grands enjeux environnementaux actuels et futurs.
- Bonne insertion de la formation dans l'environnement socio-économique régional et forte implication des membres de l'équipe pédagogique avec des organismes
- Adossement de la formation à des laboratoires de recherche labellisés.
- Taux de réussite et Insertion professionnelle des diplômés

### Principaux points faibles :

- Absence d'approche par compétences
- Information insuffisante quant à la nature des emplois occupés par les diplômés
- Pas de formation tout au long de la vie et ni d'ouverture à l'alternance
- Effectifs faibles

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master GE est une formation pluridisciplinaire, sur une thématique d'avenir, bien insérée dans l'environnement socio-économique et associatif régional. Cette implantation et ce positionnement permettent aux diplômés de s'insérer facilement dans la région Normandie.

Cette ancrage local et régional devrait permettre à la mention de développer les formations tout au long de la vie et, surtout, l'ouverture des parcours en alternance. Elle devrait également se saisir de l'approche par

compétences. La lecture du dossier montre que la formation n'est pas très loin de cet objectif comme le montre la pédagogie par projet adoptée ou la présentation des activités.

Le suivi des diplômés devrait être amélioré comme la coordination avec l'OVEFIP. Le peu de recul de cette mention récente (2017) sur le devenir des étudiants est compréhensible mais le devenir des étudiants devra être suivi avec plus de détails.

La publication des très bons chiffres d'insertion professionnelle et de réussite pourraient figurer sur le site internet de la formation. Ces chiffres permettraient sans aucun doute de renforcer l'attractivité de la formation qui est à développer.

Les grands enjeux environnementaux traités sont d'ordre mondial. L'ouverture à l'international de tout ou partie de la formation présente alors un intérêt concret. Cette ouverture devrait passer par des formations en anglais et des partenariats internationaux à développer.

# MASTER INFORMATIQUE

## Établissement

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master mention informatique parcours IWOCS (Ingénierie du Web des Objets Communicants et Systèmes complexes) forme des cadres en informatique sur autour du web et des systèmes complexes. Le master est accessible en présentiel uniquement et peut être réalisé en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation). Les enseignements ont lieu à l'université du Havre.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation ne sont pas explicités dans le document principal et seul le supplément au diplôme apporte des informations sur les objectifs du master. La finalité est ainsi de former des cadres en informatique possédant des compétences larges et avancées autour du web : internet des objets, sécurité, développement mobile, big data.

Aucun débouché n'est indiqué en dehors du supplément au diplôme. Les débouchés qui y figurent correspondent à l'intitulé de la formation et à un niveau master. Ces débouchés sont présentés aux étudiants à la réunion de rentrée et aux futurs étudiants lors de différents salons de l'enseignement supérieur.

### Positionnement dans l'environnement

Le master IWOCS est le seul de l'établissement sur cette mention. Il fait partie d'un ensemble de mentions de master en informatique des universités Normandes. Sa thématique autour du web, d'informatique et de la sécurité le distingue des spécialités proposées par les autres universités. Aucune comparaison avec d'autres masters géographiquement ou thématiquement proche n'est cependant effectuée.

Aucun partenariat ou co-accréditation n'est en vigueur.

Le master s'appuie fortement sur le laboratoire LITIS (Laboratoire d'Informatique, du Traitement de l'Information et des Systèmes, EA 4108) et plus particulièrement de l'équipe Réseaux d'interactions et Intelligence Collective (RI2C). Le master se dédouble en deuxième année avec un parcours plus orienté insertion professionnelle et un parcours plus axé recherche sur la thématique systèmes complexes, positionné dans un des axes essentiels du laboratoire.

Quelques intervenants non académiques enseignent dans le master, très peu de détails sont disponibles sur leurs interventions (nombre d'heures, compétences, etc.). Aucune information n'est donnée sur d'éventuelles conventions ou accords.

Le document principal ne donne aucun accord d'aucun type à l'international mais un document annexe indique un certain nombre de conventions (Erasmus, partenariats bilatéraux, réseaux européens et internationaux). L'information manque assez singulièrement de clarté sur ce point.

### Organisation pédagogique de la formation

Le master est organisé en un seul parcours, en 4 semestres, avec un tronc commun en première année et une spécialisation possible en deuxième année à travers un choix d'UE entre systèmes complexes d'une part et Web / Objets communicants d'autre part. L'UE systèmes complexes est explicitement affichée comme orientée recherche, alors que l'UE Web/OC est affichée comme orientation professionnelle. Ces UE de deuxième année représentent 22 ECTS, soit environ la moitié des enseignements hors stage, le reste étant constitué de cours de cœur de métier et de cours plus transversaux.

La formation est accessible en formation initiale (classique ou apprentissage) et continue (contrat de professionnalisation). Les modalités de l'alternance ne sont pas détaillées. La VAE est également possible et des aménagements sont mis en œuvre pour les étudiants ayant des spécificités. La formation est uniquement accessible en présentiel. Le document ne donne pas de chiffres spécifiques sur le nombre d'alternants et le nombre de VAE semble être 0 pour toutes les années.

L'approche compétences apparaît très développée avec des compétences définies de manière globale et transversales aux unités d'enseignement (UE). Un référentiel est disponible avec une hiérarchisation des compétences. Les enseignements utilisent cette structuration et y ajoutent des modalités pédagogiques innovantes : classes inversées, séances actives, apprentissage par projet, etc.

Le parcours de M2 Systèmes Complexes est plus particulièrement orienté vers la recherche et la préparation du doctorat. Il développe des enseignements adaptés à cet objectif : séminaires recherche, étude d'articles, projets orientés recherche, stage possible en laboratoire de recherche.

Plusieurs UE de deuxième année sont axées sur la connaissance de l'entreprise et un service central de l'université (Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation) offre des services de recherche d'emploi au sens large. Les stages et l'alternance sont également des éléments favorisant l'insertion professionnelle.

Aucun enseignement n'est effectué en anglais mais 65 heures d'anglais sont dispensées (20 heures aux semestres 1 et 2, 25 heures au semestre 4), ce qui reste assez limité. Par ailleurs plusieurs présentations, dont celle du stage de M2, sont faites en anglais.

Le numérique a une place importante. Outre les éléments classiques tels que moodle et un environnement numérique de travail, la formation propose aussi un outil de suivi des compétences, un laboratoire de fabrication avec différents matériels (de type imprimante 3D, découpeuse laser, etc.) et du prêt de matériels.

Enfin les étudiants sont formés à l'intégrité scientifique via un cours d'épistémologie. Les enseignants utilisent également l'outil compilation pour détecter le plagiat.

### **Pilotage de la formation**

Les enseignants sont présentés, avec leurs enseignements, aux étudiants à la réunion de rentrée. Elle est composée de 18 enseignants (6 PU, 11 MCF, 1 PRAG) et de 4 vacataires. Aucune information particulière n'est donnée sur les intervenants extérieurs.

Le pilotage de la formation ne semble pas formalisé. Deux enseignants sont responsables d'année. Des réunions sont organisées deux fois par an et un conseil de perfectionnement est évoqué. Aucun document n'est joint concernant sa composition, les thématiques évoquées ou les évolutions qui pourraient en découler.

Des indicateurs sur les flux, les taux de réussite, l'évolution des compétences sont disponibles mais ne sont pas discutés dans le document.

Les règles d'acquisition des crédits et de compétences, de compensation, de délivrance de diplôme ne sont pas explicités dans le document mais sont décrites aux étudiants en début d'année.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le dossier présenté ne démontre pas une appropriation d'un dispositif d'assurance qualité. Il est très minimaliste, et ne comprend aucune analyse.

Les effectifs sont suivis par la direction de la formation et par l'université. Les recrutements sont effectués sur une plateforme en ligne qui permet de suivre les différentes étapes mais aucun détail n'est donné.

La réussite et l'insertion sont également suivies par l'université mais de manière surtout quantitative. Aucune analyse de la qualité de l'insertion professionnelle n'est prévue..

### **Résultats constatés**

Malgré un nombre de demandes élevé montrant une bonne attractivité, les effectifs sont en baisse constante en master mais pas en master 2, sans que cela ne soit discuté. Les taux de réussite ne sont pas indiqués explicitement. Certains fichiers contiennent des données mais leur lecture n'est pas aisée. Aucune information n'est disponible sur les effectifs des deux options en M2.



Les taux de réponse aux enquêtes de l'établissement sont toujours inférieurs à 65%. L'insertion est bonne, au plus un étudiant chaque année n'est pas en emploi à 18 mois. Le délai moyen d'emploi est inférieur à 2 mois. Les emplois sont majoritairement stables et de niveau cadre. Aucune précision supplémentaire ne peut être donnée quant à l'adéquation des postes occupés aux finalités de la formation.

Les poursuites d'études sont rares (4 au total en 2015-2016 et 2016-2017 mais aucun sur place). Ceci est étonnant pour un master affichant explicitement un parcours de M2 orienté recherche et poursuite en doctorat.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une formation bien positionnée dans son environnement
- Une approche par compétences développée
- Une très bonne insertion

### Principaux points faibles :

- Une appropriation insuffisante de la démarche d'amélioration continue
- Un pilotage peu structuré
- Une place insuffisante du milieu professionnel
- Une place trop faible de l'international
- Très peu de poursuite en thèse

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master mention informatique remplit son rôle en formant des cadres en informatique pouvant s'insérer rapidement. L'approche par compétences est très bien développée.

Cependant, le dossier est très léger en données chiffrées et en analyse de ces données. En particulier la place de l'alternance n'est pas discutée et celle de l'international apparaît inexistante. Un accent particulier doit être mis sur le pilotage de la formation, qui est très insuffisant dans le dossier. La pertinence d'avoir un parcours orienté recherche sans poursuites effectives en thèse au niveau local devrait amener l'équipe pédagogique à s'interroger. La mise en place d'un conseil de perfectionnement effectif et d'une collaboration plus intense avec le milieu socio-économique est indispensable.

# MASTER INTERVENTION ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

## Établissement

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

La mention *Intervention et Développement social* (IDS) du master *Innovation et Développement dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire* (IDESS) est une mention à parcours unique centrée sur l'économie sociale et solidaire (acteurs, structures, conceptions, prospectives). Elle est proposée en formation continue sur deux ans (master 1 (M1) et master 2 (M2) aux travailleurs sociaux, agents de collectivités locales ou territoriales, professionnels en fonction de direction et d'encadrement désirant acquérir de nouvelles compétences en innovation et développement de projets dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. La formation offre une large gamme d'enseignements en économie sociale et solidaire, tout en mettant l'accent sur les méthodes quantitatives, le management et les techniques de communication. La formation a lieu à l'Université Le Havre Normandie (ULHN) et à l'Institut de Formation d'éducateurs de Normandie (IFEN) sis au Havre. Les débouchés, correspondant au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), sont bien identifiés et présentés sur le site de l'ULHN. Les étudiants peuvent poursuivre leurs études après le master ; la formation prévoit en effet le développement de compétences en matière de recherche et de prospective.

## Analyse

### Finalité de la formation

La finalité de la formation est de développer les compétences de travailleurs sociaux, d'agents de collectivités locales ou territoriales, de professionnels en fonction de direction et d'encadrement désirant développer leurs connaissances et compétences, à la fois ciblées et transversales, pour l'innovation, la prospection, la recherche et le développement de projets territoriaux liés au social et, plus spécifiquement, en économie sociale et solidaire (ESS). L'objectif est de développer des compétences en management des organisations de l'ESS. Cette mention entend donc parfaire les savoirs (historiques, stratégiques, sociologiques) de la discipline et apporter les outils méthodologiques propres aux métiers de l'ESS, ainsi qu'une bonne connaissance du terrain. L'ouverture de la mention résultant de besoins sectoriels identifiés, les débouchés sont bien ciblés et en concordance avec le RNCP ; ils sont présentés sur le site de l'ULHN.

### Positionnement dans l'environnement

Parmi les treize masters ESS en France, c'est par son public que la mention IDS est innovante puisqu'elle est réservée à des salariés, ce qui la situe entre le monde académique (son ancrage institutionnel) et le monde professionnel du secteur. Dans la région, elle s'inscrit aux côtés de la mention *Management de l'ESS* (master 2) proposée à l'Université de Caen et de la mention *Ingénierie de Projets en Économie Solidaire et Développement* (IPESD) du master *Économie et Management Publics (EMP)* de l'ULHN. La mention œuvre à sa visibilité sur le site internet de l'ULHN ou lors des *Journées Portes Ouvertes* de l'université, et en participant à différents forums de la Région Normandie. La mention est bien positionnée dans la recherche, bénéficiant des apports d'enseignants-chercheurs membres de l'Unité Mixte de Recherche *Identité et Différenciation de l'Espace, de l'Environnement et des Sociétés* (UMR 6266 IDEES) à laquelle elle est adossée. Par ses intervenants professionnels et ses liens pédagogiques étroits avec des structures régionales de l'ESS – même si aucun accord-cadre ne les a encore formalisés –, elle dispose d'ores et déjà d'une ouverture à la recherche-action. Les étudiants de la mention accèdent à la mobilité internationale dans le cadre des programmes d'échanges internationaux (ERASMUS, ERASMUS +, GU8, ISEP) et par le biais d'accords bilatéraux de l'ULHN, et peuvent effectuer un semestre ou un stage à l'étranger. Aucune donnée chiffrée n'est communiquée dans le dossier sur ce point. Ni coopération spécifique à l'international ni délocalisation de la formation ne sont encore mises en place.

### Organisation pédagogique de la formation

Le volume horaire de la mention, 630 heures équivalent TD, est réparti sur deux ans et partagé équitablement entre l'université du Havre et l'Institut de Formation d'éducation de Normandie (IFEN). Les enseignements du master sont organisés de manière à offrir aux étudiants une spécialisation progressive. On peut le constater à la lecture des grilles de cours du master 1 au master 2. Le master 1 comprend cinq UE : introduction en ESS, connaissance des politiques publiques dans le domaine de l'ESS, pratiques de diagnostic et réflexion stratégique dans le domaine de l'ESS et méthodologies et outils de diagnostic. Le master 2 comprend

également cinq UE : pratique de prospective en ESS, méthodologies et outils d'ingénierie de projets dans le champ de l'ESS, ingénierie et conduite de projets dans le champ de l'ESS et stage. Il y a donc bien une spécialisation progressive des enseignements au cours des deux années, avec notamment l'introduction en master 1 puis en master 2 de la pratique de projet, importante dans les objectifs de la formation. Un bon tiers des enseignements est consacré à l'acquisition des outils méthodologiques œuvrant à l'autonomie progressive de l'étudiant dans la pratique du projet et de la prospection. La formation sur deux ans inclut trois stages, dont le troisième est obligatoire, ce qui confirme la professionnalisation de l'enseignement dispensé. L'encadrement des stages est assuré par une convention tripartite entre l'étudiant, le référent professionnel et l'établissement représenté par les enseignants coordinateurs de la mention. Le premier stage en master 1, de 0 à 3 semaines, n'est pas obligatoire mais peut servir de support à la réalisation d'une note méthodologique de diagnostic et de problématisation dans le champ de l'ESS. Le deuxième stage, en master 2, de 0 à 5 semaines, non obligatoire, constitue une étape dans la réalisation du mémoire : il permet d'en élaborer la note problématique portant sur une question d'ingénierie et de pilotage

d'un projet d'ESS et de collecter les données nécessaires à sa finalisation. Le troisième stage, d'une semaine en master 2, est obligatoire et a pour but de réaliser les investigations nécessaires à la réalisation du dossier d'analyse prospective et au développement de compétences de coopération pour la réalisation d'un travail de groupe. Les stages proposés permettent donc aux étudiants d'acquérir des compétences d'ordre méthodologique utiles dans l'innovation et la pratique de projet en ESS. Le public salarié auquel le master est destiné justifie cette orientation pédagogique. La dimension recherche est aussi présente dans la formation, par l'enseignement de la méthodologie propre au mémoire d'une part (28 heures d'enseignement en master 2), à travers ses intervenants enseignants-chercheurs (EC) d'autre part, dont certains sont membres de UMR 6266-IDEES. Les étudiants peuvent suivre l'activité scientifique de ce laboratoire (participation à des séminaires, journées d'étude, conférences, etc.). Cependant, aucun rattachement à une école doctorale (ED) n'apparaît, quelques contacts avec des ED (sans précision) sont évoqués pour justifier une possible ouverture sur une poursuite d'études en doctorat. L'international semble pris en compte à travers un enseignement de l'anglais spécialisé prévu en Master 1 et 2 (14 heures/an dans la maquette). Par le biais des accords internationaux (type ERASMUS) avec d'autres universités, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un semestre à l'étranger ou encore d'y faire un stage mais aucune donnée chiffrée relative à la mobilité entrante et sortante n'est présentée.

Les outils numériques sont utilisés à partir de la plateforme de cours en ligne de l'université, Eureka. Certains cours, exercices et évaluations se font en ligne. L'utilisation de ces outils en est encore à ses débuts. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique au moyen du guide du mémoire, et les enseignants ont à leur disposition le logiciel anti-plagiat disponible dans l'Environnement Numérique de Travail (ENT) de l'ULHN. Tous sont informés du dispositif de recours mis en place au sein de l'établissement.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est riche et variée. Elle se compose à la fois d'EC (4 professeurs (PR) dont un PR au CNAM, et 4 maîtres de conférences (MCF) dont l'un est habilité à diriger des recherches), d'un chercheur directeur de recherche émérite au CNRS, d'une enseignante d'anglais, et de 24 intervenants professionnels formateurs ou directeurs de structures ESS pour la plupart (centre d'action sociale, d'aide sociale à l'enfance, et diverses associations dans le domaine du social). Un volume d'heures important est donc effectué par des professionnels. Les enseignants-chercheurs et chercheurs se concentrent sur les enseignements académiques (approches historiques de l'ESS, recherche documentaire, méthodologie de la recherche, méthodologie quantitative, méthodologie du mémoire), tandis que certains enseignements sont intégralement assurés par des professionnels (politiques publiques, diagnostic et prospection en ESS, méthodologie et ingénierie du projet). Le master est dirigé par un binôme, composé d'une MCF-HDR et d'un chargé de projets.

Un conseil de perfectionnement (CP) a été constitué, qui comprend sept personnes, essentiellement des membres de l'équipe pédagogique, des délégués étudiants et des personnels administratifs (le compte rendu du CP du 15 juillet 2020 relève l'absence d'intervenants professionnels), et se réunit au moins une fois par an et deux fois par accréditation, une fois avant la demande d'accréditation et une fois après le lancement de la nouvelle maquette. Un comité de pilotage du master réunit des représentants des deux institutions tutélaires (IFEN et ULHN) pour adapter et définir les modalités de partenariat pédagogiques et administratives en fonction de l'évolution de la formation. Une commission pédagogique, composée uniquement des responsables du master et des établissements partenaires, se réunit irrégulièrement pour actualiser les questions d'ordre pédagogique. Les conclusions de ces conseil, comité et commission sont communiquées aux étudiants au fur et à mesure lors des "temps de régulation" mensuels.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) s'effectuent selon des modalités classiques, principalement sous forme de contrôle continu. Les modalités d'attribution des crédits, de compensation et de seconde chance sont portées à la connaissance des étudiants en début de formation. Chaque enseignant définit le contrôle continu des connaissances. Il est précisé dans le dossier que le nombre d'évaluations est très important et que l'équipe enseignante réfléchit pour lui substituer un mode d'évaluation transversale afin de limiter l'accumulation des contrôles au cours de l'année universitaire.

Les étudiants de la mention sont des étudiants salariés possédant une expérience du monde du travail. Ces étudiants sont encadrés par le service d'Aide à l'insertion professionnelle et le Service des relations

internationales pour accompagner les étudiants dans la recherche de stages et l'élaboration de leur projet professionnel. Il n'est pas indiqué dans le dossier s'il existe des dispositifs d'aide à la réussite.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Un dispositif d'assurance qualité est prévu au niveau de l'ULHN, non du master proprement dit. Il s'agit d'un service et de dispositifs permettant de suivre les étudiants entrants et sortants, et le devenir professionnel des diplômés. Peu d'informations précises sont données dans le dossier : on n'y apprend ni le nombre de candidatures, ni le numerus clausus. Les effectifs en 2019-2020 s'élèvent à 10 étudiants en M1 et 11 en M2 ; 100% des étudiants de M1 passent en M2. La formation est trop récente (la date de création n'est pas précisée) pour compter des diplômés. La formation s'adressant à des professionnels, la question de l'insertion professionnelle post-diplôme ne se pose pas dans les mêmes termes que pour des étudiants en formation initiale. L'auto-évaluation de la mention se réalise à travers le CP, la commission pédagogique et des réunions régulières avec les étudiants.

### **Résultats constatés**

- Le dossier ne comprend pas d'informations précises sur le recrutement (origine des étudiants, numerus clausus, etc.) et renvoie pour ces informations au site internet de l'ULHN – un tableau récapitulatif en annexe est annoncé sans avoir été inséré – de sorte qu'il est difficile de se faire une idée de l'attractivité de la mention, fût-elle récente.

Concernant le suivi des diplômés, rien n'existe pour le moment car le master ne compte pour l'heure aucun diplômé.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Une formation cohérente et bien construite qui offre une professionnalisation progressive et renforcée à des publics salariés ;
- Une bonne articulation avec le monde professionnel, notamment par l'intermédiaire d'un grand nombre d'intervenants issus du secteur ESS ;
- Un pilotage rigoureux des enseignements et des stages ;
- Des débouchés bien identifiés ;

### **Principaux points faibles :**

- Absence de données chiffrées dans le dossier ;
- Absence de formalisation des partenariats avec le milieu professionnel

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

- La mention Innovation et Développement dans le champ de l'ESS s'adresse à des professionnels du secteur qui souhaitent affermir leurs connaissances. Il serait utile de connaître le bassin de recrutement et l'origine des étudiants en présentant des données chiffrées. La maquette des enseignements est cohérente et propose une professionnalisation progressive et renforcée. Il serait bon de renforcer la place des stages sur les deux années du master en supprimant la hiérarchie actuelle. Le corps enseignant est important, et le poids des professionnels est particulièrement lourd au regard des enseignants-chercheurs, peut-être faudrait-il équilibrer davantage l'équipe pédagogique de ce point de vue. La mention est correctement adossée à la recherche mais ne dispose pas d'ouverture sur une ED. Elle entretient des relations étroites avec le milieu professionnel de l'ESS, ce qui constitue un atout, mais il serait bon de formaliser les partenariats de façon pérenne. De formation récente (date non indiquée), la mention manque encore de recul pour évaluer le devenir de ses diplômés. Il serait judicieux de mettre rapidement en place des outils pour en faciliter le suivi (réseau d'alumni, page

facebook, etc.). Enfin, l'utilisation des outils numériques pourrait figurer de façon plus conséquente dans le cursus en étant intégrée à l'acquisition des compétences pour l'élaboration de projet et la prospective.

# MASTER JUSTICE, PROCES ET PROCEDURES

## Établissement

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

La mention *Justice, procès, procédure* est l'une des cinq mentions proposées par le champ de formation Droit de l'Université Le Havre Normandie (ULHN.) une formation organisée sur deux années master 1 et master 2 (M1 et M2), qui comporte un seul parcours *Carrières judiciaires* ayant un objectif professionnel clair. La formation délivrée vise en effet à préparer les étudiants aux divers examens et concours du monde judiciaire (avocat, magistrat, huissier, etc.) et, plus généralement, à former des juristes généralistes pouvant intégrer un service contentieux d'entreprise, de banque ou d'assurance. Elle est dispensée en présentiel sur le site Lebon de l'ULHN à la Faculté des Affaires internationales.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation – préparer aux examens et concours judiciaires, voire former des juristes généralistes aptes à traiter de contentieux - sont clairement indiqués et correspondent aux objectifs assignés à toute mention de master *Justice, procès et procédures*. Le contenu des enseignements est globalement en adéquation avec ces objectifs et en cohérence avec les débouchés professionnels visés : réussite à ces examens et concours, intégration dans les services contentieux d'entreprise, banque et assurance.

Les objectifs comme les débouchés et le contenu de la formation délivrée sont portés à la connaissance des étudiants et des professionnels de manière satisfaisante à travers divers canaux : site web de l'Université et de la composante, plaquette papier, renseignement délivrés par le secrétariat du département de Droit.

Le supplément au diplôme est présent. Les informations sont claires et précises. Il est par ailleurs fait référence à la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) nationale sur laquelle la formation est répertoriée.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au sein des masters de l'Université Le Havre Normandie est présenté ; il fait partie des cinq mentions de master de droit proposées par l'établissement dont le dossier du champ *Droit* souligne les spécificités respectives. On constate à la lecture du supplément au diplôme que les enseignements en M1 sont entièrement mutualisés entre les diverses mentions, ce qui correspond à la volonté généraliste des premières années de formation en droit du champ (licences et mentions de master confondues), mais peut poser question. Au niveau régional, les deux autres universités de la ComUE (Communauté d'Universités et d'Établissements), les universités de Rouen et de Caen proposent également des formations très proches. Le dossier souligne néanmoins que le potentiel de candidats a justifié le maintien de ces trois formations sur un même territoire. Le positionnement national est clairement présenté même si cela reste succinct ; 27 formations similaires sont proposées, ce qui s'explique aisément par les objectifs poursuivis et les débouchés visés. Le seul partenariat académique spécifique à la formation est une convention conclue entre l'Université du Havre et l'Université de Rouen pour la représentation au jury annuel d'examen d'entrée au CRFPA (Centre régional de formation professionnelle d'avocats).

L'adossement aux structures de recherche passe classiquement par l'appartenance des enseignants-chercheurs impliqués dans la formation aux laboratoires LexFEIM (Laboratoire de recherche en droits fondamentaux, échanges internationaux et mer) ou CERMUD (Centre de recherche sur les mutations du droit et les mutations sociales). Les étudiants ont accès aux salles de documentation de ces laboratoires ; ils peuvent participer aux événements qui y sont organisés sans qu'ils paraissent y être concrètement associés, c'est-à-dire par le biais d'une inscription de cette participation dans la maquette donnant lieu à une évaluation. Il importe en outre de souligner la possibilité de poursuite en doctorat réelle puisqu'elle concerne en moyenne un diplômé par an.

Les liens avec le monde socio-économique se traduit principalement par la participation de certains de ses acteurs aux enseignements dispensés en M2 (avocat, huissier). Il est encore mentionné leur présence à des événements qui ne paraissent toutefois pas spécifiques à la formation (tribune lors du forum des métiers du droit

par exemple, participation à des journées d'étude ou colloques). Un grand nombre de partenaires est énuméré sans que des précisions sur les modalités de ces partenariats et leur contenu soient apportées.

L'ouverture à l'international est présentée comme un point fort de l'offre de formation en droit délivrée par la Faculté des Affaires internationales de l'ULHN, correspondant du reste à une politique globale de cette université. Toutefois, une telle dimension transparait assez peu dans le cadre du master évalué. Si des programmes d'échanges et l'intégration à des réseaux européens et internationaux sont mis en place au niveau de l'Université, ils ne sont guère utilisés alors que les étudiants se préparent pour leur grande majorité à des concours internes. La très faible mobilité étudiante peut donc s'expliquer par cette finalité du diplôme.

### **Organisation pédagogique de la formation**

L'organisation pédagogique se déroule sur quatre semestres. La première année reste vraiment axée sur le droit privé classique ; elle repose sur une mutualisation totale des enseignements avec les autres mentions de droit. Cet aspect, justifié dans le dossier par des considérations budgétaires, appelle toutefois une réflexion alors que quelques enseignements apparaissent assez éloignés des objectifs de la formation (tel « Comptabilité des affaires »). La seconde année offre un enseignement plus spécialisé en lien avec les objectifs affichés. La formation met bien en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Elle s'inscrit clairement dans le dispositif Licence, master, doctorat ( LMD ), accueillant les étudiants titulaires d'une licence en droit et proposant une poursuite en doctorat. À ce titre, un mémoire de recherche remplace le stage en M2.

La formation est délivrée en formation initiale et en présentiel. Une réflexion sur l'ouverture de la formation en alternance a bien été menée ; mais elle a été rejetée pour le moment au regard de la réticence face au coût des milieux professionnels visés. Rien n'est précisé sur la formation continue, même si le dossier sur le champ *Droit* laisse entendre qu'une réflexion serait en cours. Par ailleurs, le dossier souligne curieusement que la procédure de validation des acquis n'a pas de sens pour un tel diplôme, ce qui mériterait explication.

La présentation des compétences visées par la formation se résume essentiellement aux intitulés des unités d'enseignements (UE) de M2 : UE « Fondamentaux » (1 et 4) et UE « Procédures et contentieux » (2 et 5) qui traduisent la spécialisation. Quant à l'intitulé des UE 3 et 6 « Finalité » ou « Finalités » il paraît renvoyer à la préparation du projet professionnel sans que cela soit clairement mentionné. La prise en considération de l'approche par compétence se traduit toutefois aussi par divers exercices professionnalisants proposés en M2 ainsi que par des projets tutorés visant à développer des aptitudes transverses (*organisation matérielle du forum des métiers du droit ou du concours Rhetorica ouvert aux étudiants de toutes disciplines confondues*).

*La démarche scientifique se traduit par le suivi de cours académiques en M1 et le travail personnel demandé pour préparer les séminaires en M2 ainsi que par la possibilité de suivre les événements scientifiques organisés au cœur de la Faculté.*

*La professionnalisation est satisfaisante avec un certain nombre d'exercices proposés en M2 tournés à la fois vers la pratique (étude de dossiers, enseignement dédié à la plaidoirie et l'éloquence) et vers la préparation aux concours (note de synthèse, techniques de cassation et commentaire d'arrêt). Ils sont complétés par la nécessité d'un stage de 2 à 6 mois en entreprise qui fait l'objet d'un suivi bien organisé et de projets tutorés au deuxième semestre du M2.*

L'ouverture internationale se résume, dans les faits, à des cours de maîtrise d'une langue étrangère. L'enseignement des langues étrangères présente une contradiction : le dossier indique 4 heures par semaine et les développements ultérieurs et annexes font état de 18 à 24 heures semestrielles de travaux dirigés ( TD ) en M1 et 18 heures de cours magistraux ( CM ) en M2. Un Diplôme d'université ( DU ) de langues est proposé qui n'est pas spécifique à la mention.

La place du numérique apparaît (hors contexte Covid) trop succincte et se limite à la possibilité de suivre un cours d'informatique dédié aux métiers du droit en M1 - PIX (certificat de compétences numériques) de 18h en lieu et place de l'enseignement de langue, ce qui contraint les étudiants à devoir opérer un choix entre deux enseignements pourtant essentiels en master.

Enfin, s'il n'y a pas de cours spécifiquement dédié à l'intégrité scientifique, cet aspect est abordé de manière satisfaisante à travers les enseignements dispensés.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique de M1 comme de M2 est clairement identifiée et connue. Elle comprend majoritairement des enseignants-chercheurs (professeurs et maîtres de conférences) ainsi que des vacataires, doctorants (pour les travaux dirigés) et professionnels (notamment pour certains enseignements de M2). Elle est en cohérence avec les connaissances et compétences qui doivent être dispensées.

Le responsable de la formation dont l'implication ressort du dossier transmis s'assure de son bon déroulement, traite de toute difficulté et préside les jurys et réunions dédiés. A cet égard les réunions pédagogiques ont lieu trois fois par an à l'issue des jurys de délibérations et permettent la discussion sur les pistes d'amélioration à envisager devant le conseil ; néanmoins aucun exemple n'est donné. Quant au conseil de perfectionnement, nulle trace de son fonctionnement durant la période écoulée n'a pu être retrouvée, ce qui est regrettable. La nouvelle responsable s'attache à le mettre concrètement en place pour l'avenir ; il sera composé d'enseignants-chercheurs (6), de professionnels (6), de représentants des étudiants (4), et du personnel



administratif(1) ; si la participation de toutes les parties prenantes doit être approuvée, le nombre important de membres ne doit toutefois pas être un frein à un fonctionnement effectif et efficace.

Les modalités des connaissances et des compétences, les règles d'attribution des ECTS, de compensation et relatives à la mise en œuvre du principe de seconde chance sont adoptées conformément aux procédures habituelles et portées à la connaissance des étudiants par tous canaux jugés performants. Toutefois, le dossier ne permet pas de les analyser par manque d'informations.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Il est renvoyé pour la collecte de données aux services centraux de l'établissement (effectifs, devenir des diplômés, mais aucune mention des taux de réussite) et aux documents en annexe. Il est seulement fait état des effectifs pour la rentrée 2019 tels qu'a pu les recenser le porteur. Aucun autre élément chiffré n'est reporté dans le dossier, aucun n'est réellement analysé, si ce n'est très rapidement en conclusion, ce qui est regrettable. Aucune précision n'est apportée sur l'évaluation des enseignements par les étudiants qui semble pourtant, d'après le dossier sur le champ *Droit*, avoir été mise en place au niveau de l'établissement. Associé à l'absence de toute possibilité de précision sur le fonctionnement du conseil de perfectionnement durant la période écoulée, le dispositif d'assurance qualité est assurément à améliorer.

### **Résultats constatés**

Il s'agit essentiellement de données brutes fournies en annexe.

Elles attestent d'effectifs très modestes en M1 : 7 en 2017-2018 et 8 en 2018-2019 ; le porteur fait état dans le dossier de 21 inscriptions en 2019-2020 et la conclusion laisse entendre qu'il s'agirait d'un effet du passage à la sélection en M1. En M1, l'intégralité des étudiants venaient jusqu'en 2019 de la L3 Droit du Havre. En M2, les effectifs, plus importants, sont toutefois en baisse constante jusqu'en 2019 : de 25 en 2014-2015 à 12 en 2018-2019 ; le porteur fait néanmoins état de 16 inscriptions en 2019-2020, ce qui amorcerait une inversion de tendance qui pourrait se pérenniser avec la sélection en M1. Entre 24 et 56 % des étudiants étaient inscrits l'année précédente à l'Université du Havre. Une attention particulière devrait être portée sur ces effectifs alors que la capacité d'accueil est de 25 étudiants.

Les taux de réussite, qui ne sont malheureusement disponibles que sur les années 2017-2018 et 2018-2019 pour le M1 sont très satisfaisants, variant de 75 à 85,7 % en M1 et de 84 à 100 % sur l'intégralité de la période évaluée en M2.

Le suivi des diplômés est réalisé avec une transmission « brute » des résultats de l'enquête menée à 18 mois après diplomation. Les taux de retour ne permettent toutefois pas d'en tirer des enseignements très significatifs puisqu'ils sont variables (entre 40 et 84,2 % sur la période évaluée). Ils indiquent néanmoins une poursuite d'études non négligeables (entre 47,5 % et 100 %) mais elle pourrait intégrer les étudiants qui poursuivent leur cursus dans les écoles professionnelles après obtention d'examen ou de concours ; à cet égard, il est dommage que les taux de réussite à ces examens et concours ne soient pas connus ou communiqués. Il importe aussi de noter en moyenne une poursuite en doctorat annuelle. Enfin, l'on observe des taux d'emploi entre 11,6 et 50 % sans que des indications qualitatives soient données. Il serait bon que des données plus précises au soutien du pilotage soient communiquées.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Une formation bien ancrée dans son environnement.
- Un fort taux de professionnalisation à travers les enseignements dispensés, les exercices proposés, le projet tutoré et le stage.
- Un taux de réussite tant en M1 qu'en M2 très satisfaisant.
- Une possibilité de poursuite en doctorat mise en œuvre chaque année.

### **Principaux points faibles :**

- Un dispositif d'assurance qualité insuffisant (absence de traces sur le fonctionnement du conseil de perfectionnement, absence de toute précision sur l'évaluation des enseignements par les étudiants, absence d'analyse des données chiffrées).
- Une insuffisance des enseignements de spécialité en M1.

- Des effectifs assez faibles dans une formation de ce type
- Une démarche compétence limitée.

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Justice, procès et procédures* de l'Université Le Havre Normandie est une formation qui répond aux besoins du territoire et a su nouer des liens avec les acteurs extérieurs, notamment avec le monde judiciaire. Elle se caractérise par une forte professionnalisation et présente un taux de réussite très satisfaisant. Néanmoins, les difficultés budgétaires rencontrées par l'établissement ont conduit au choix d'une mutualisation totale des enseignements avec les autres masters de droit de l'Université en M1 ce qui nuit à une adéquation totale des enseignements à la spécialisation poursuivie en M2. Ce point mériterait d'être étudié afin de garantir l'attractivité d'une formation et alors que les effectifs de M2 ont connu une baisse sensible sur la période évaluée. La démarche compétence devrait être davantage prise en compte, notamment par une révision de la maquette et surtout des modalités d'évaluation des compétences devant être acquises par les diplômés, ainsi que par une réflexion sur la place des outils numériques. Une telle réflexion globale viendrait judicieusement s'inscrire dans un dispositif d'assurance qualité plus effectif et que renforcerait encore un conseil de perfectionnement efficient, l'évaluation régulière des enseignements par les étudiants et l'analyse précise des données chiffrées.

# MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

## Établissements

Université de Rouen Normandie, Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master *Langues et sociétés*, porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres et sciences humaines, se déroule sur quatre semestres. Il propose un parcours unique en première année de master (M1) et quatre parcours de spécialité en deuxième année de master (M2) : *Études anglophones* (EA), *Études hispaniques* (EH), *Langages, concepts, normes* (LCN) et *Linguistique et traduction* (LT). Les enseignements de ces parcours sont dispensés sur le campus de Mont-Saint-Aignan et sont tous proposés en présentiel.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les parcours *Études anglaises* (EA) et *Études hispaniques* (EH) du master *Langues et sociétés* ont pour objectif d'apporter aux étudiants une connaissance approfondie de la langue et de la culture de leurs aires disciplinaires respectives. Le parcours *Langages, concepts, normes* (LCN) a cette même finalité dans le domaine de la philosophie et dans les aires culturelles de langue française, anglaise, allemande ou ancienne, tout comme le parcours *Linguistique et traduction* (LT) pour les langues et cultures anglaises, espagnoles et allemandes. Les quatre parcours proposent également une mise en pratique des méthodes de recherche et partagent les mêmes débouchés : enseignement, documentation, édition, animation culturelle ou bien la poursuite d'études en doctorat. La façon dont ces informations sont portées à la connaissance des étudiants et les opportunités d'inscriptions en thèse au sein de l'établissement ne sont pas précisées dans le dossier.

La présentation des finalités est assez confuse du fait que la plupart des débouchés professionnels présentés ne sont pas vraiment accessibles à l'issue du master. En effet, la grande majorité semble nécessiter des formations supplémentaires et/ou la réussite de concours (enseignement, documentation, traduction, développement culturel, etc.). Parmi les grands domaines de formation, l'interprétation est mentionnée avec la traduction, alors qu'aucun des enseignements figurant dans la liste des Unités d'enseignement (UE) jointe en annexe ne propose une réelle préparation professionnalisante aux métiers de la traduction et de l'interprétation. La préparation semble d'abord linguistique et civilisationnelle, assez généraliste en somme. De même, malgré les mutualisations existantes, tous les métiers de l'enseignement évoqués comme débouchés principaux, du professorat des écoles à l'enseignement secondaire par exemple, sont davantage préparés au sein des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

### Positionnement dans l'environnement

Le parcours *Études anglaises* de la mention *Langues et sociétés* fait l'objet d'une co-accréditation avec l'Université du Havre, mais le positionnement de ce master par rapport à d'autres formations du même type au niveau local, régional et national n'est pas évoqué. Les autres parcours semblent moins ancrés au niveau régional.

D'après le dossier, trois conventions ont été signées avec des établissements de santé locaux (Centre hospitalier universitaire de Rouen et Hôpital psychiatrique du Rouvray) afin de faciliter les stages en entreprise, mais cela semble concerner davantage le Diplôme universitaire (DU) Éthique appliquée au soin et le parcours LCN que la mention *Langues et sociétés* dans son ensemble. Les liens avec les entreprises et les associations locales sont ainsi très peu développés.

Les liens qu'entretient le diplôme avec la recherche sont classiques pour ce type de formation et reposent essentiellement sur la possibilité offerte aux étudiants de participer aux activités (séminaires, journées d'étude, colloques) du laboratoire de rattachement de la plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, l'Équipe de recherche interdisciplinaire sur les aires culturelles (ERAC). Il conviendrait de les développer davantage, peut-être en faisant participer plus activement les étudiants à des projets de recherche développés par le laboratoire auquel est adossé le diplôme.

Des projets de co-diplomation avec des établissements étrangers sont mentionnés et, pour certains, bien avancés (Espagne, Turquie, Pologne). Cependant, aucune précision n'est apportée quant à leur nature ou à leur intérêt pour la formation et le choix de la Turquie et la Pologne peut sembler surprenant au vu des aires géographiques et linguistiques couvertes par les différents parcours de la mention.

## Organisation pédagogique de la formation

La mention *Langues et sociétés* est organisée en quatre semestres qui doivent apporter aux étudiants des connaissances théoriques et pratiques transversales sur les différentes aires linguistiques et culturelles proposées dans le cadre du parcours unique en M1, comprenant néanmoins des options de spécialisation dans l'un des quatre autres domaines qui constituent ensuite les spécialités des parcours de M2 (EA, EH, LCN et LT). Les intitulés et le descriptif des différents enseignements proposés au cours de ces quatre semestres sont assez hétéroclites et parfois confus. La formation comprend au total 270 heures pour les parcours EH, LCN et LT et 294 heures pour le parcours EA. Tous les cours de la formation sont des cours magistraux (CM), les travaux pratiques (TP) ne constituant que 24 heures du volume total. Ce volume horaire est complété par la réalisation d'un mémoire de recherche qui compte pour 24 crédits d'enseignement ECTS.

Des mutualisations relativement nombreuses permettent de rationaliser le coût de la formation au détriment de la spécialisation. Elles sont de type interne (entre le M1 et le M2) ou externes (avec d'autres masters de l'Université Rouen Normandie, notamment les masters MEEF). Le cours de traduction allemande est mutualisé avec la licence.

L'utilisation des outils numériques est classique dans ce type de formation (Environnement numérique de travail, plateforme Moodle pour la mise à disposition de contenus). La possibilité de suivre la formation à distance ou son éventuelle ouverture à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et/ou à la Validation d'Etudes Supérieures (VES) ne sont pas précisées. Le nombre d'étudiants ayant réalisé une mobilité au cours de leurs deux années de formation n'est pas indiqué dans le dossier, malgré l'existence de nombreux accords Erasmus+. Des étudiants en mobilité entrante sont certes évoqués, mais aucun chiffre n'est fourni. Un stage est obligatoire lors du deuxième semestre (en M1), mais il est généralement remplacé par un autre type d'expérience en milieu universitaire, au sein du laboratoire de recherche ERIAC. Dans les faits, le stage, qui est crédité (2 crédits d'enseignement ECTS), peut être remplacé par une assistance à trois séminaires ou conférences, ou à cinq communications dans le cadre d'un colloque ou une journée d'étude, pour peu qu'elle donne lieu à la remise d'un compte rendu. Ce dispositif ne semble pas encourager les étudiants à réaliser ce stage en milieu professionnel puisque leur nombre s'est réduit de moitié entre 2017-2018 et 2018-2019.

## Pilotage de la formation

Le pilotage de la mention est assuré par une responsable du master, assistée par quatre responsables de parcours de M2, qui convoque un conseil pédagogique au minimum deux fois par an ; les étudiants ne sont pas associés à cette instance. L'équipe pédagogique est constituée d'une trentaine d'enseignants-chercheurs dont les domaines de spécialisation sont en adéquation avec les enseignements qu'ils dispensent. En revanche, aucun intervenant issu des milieux professionnels ne semble véritablement associé à la formation, ce qui, bien que classique dans ce type de mentions, restreint de facto la dimension professionnalisante de la formation.

## Dispositif d'assurance qualité

Aucune information précise n'est fournie en ce qui concerne le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences des étudiants, la composition des jurys d'année et de mention ou encore l'évaluation de la formation par les étudiants. Une charte des examens et modalités des contrôles des connaissances commune à l'établissement est citée ainsi qu'un Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP) censé mettre en œuvre l'évaluation de la formation par les étudiants.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place ; il se réunit deux fois par an. On regrette toutefois qu'aucune précision ne soit donnée quant à sa composition précise et aux secteurs d'activité représentés par les deux personnalités extérieures.

Le nombre de candidatures pour une mention ouverte à des profils d'étudiants très variés, selon quatre spécialisations possibles est relativement faible, mais stable autour de 50 candidatures, pour une quarantaine d'inscriptions en M1.

## Résultats constatés

Les effectifs sont stables sur la période analysée (2017-2019) : 42 en moyenne en M1, et 32 en M2 (nombre le plus bas en 2017-2018 avec seulement 27 inscrits pour les 4 parcours). La répartition des étudiants entre les différents parcours est déséquilibrée avec en moyenne pour ces deux dernières années : 12,5 étudiants en LCN, 9,5 en EA, 5 en LT et 3 en EH. Les parcours d'*Études hispaniques* et de *Linguistique et traduction* ne sont pas très attractifs avec si peu d'inscrits et ensuite de diplômés.

Le taux d'échec est assez important en M1 avec plus de 40 %, et en M2, avec plus de 30 %. Le bassin de recrutement des étudiants est local, à 80 %. Chaque année, cependant, un certain nombre d'étudiants étrangers extra-communautaires sont accueillis. En revanche, le flux de mobilité pour des séjours d'étudiants vers l'étranger est très limité, voire nul selon les années.

D'après les chiffres fournis à la formation par l'OVEFIP, et qui concernent l'ancienne offre de formation, 70 % des diplômés s'orientent vers une poursuite d'études, qui se fait dans 25 % des cas en doctorat, notamment au sein de l'Université Rouen Normandie. Les résultats d'insertion professionnelle sont difficiles à analyser, aucune précision n'est apportée quant à la nature des emplois occupés ni à leur adéquation par rapport à la formation des diplômés.

## Conclusion

### Principal point fort :

- Intérêt local de la formation favorisant un bon continuum du niveau licence jusqu'au doctorat au sein de l'Université Rouen Normandie

### Principaux points faibles :

- Manque de lisibilité des objectifs de la mention qui semblent mal définis
- Manque de professionnalisation de la mention, avec une poursuite d'études nécessaire
- Taux d'échec élevé
- Pilotage de la formation et du suivi des étudiants superficiels
- Faible ouverture à l'international

### Analyse des perspectives et recommandations :

La mention s'intègre à une progression licence-master-doctorat de niveau local. La mention, peut-être par une caractérisation encore trop classique de ses spécialités, ne semble pas attractive au-delà du bassin rouennais. Plusieurs aspects interpellent à la lecture du dossier d'auto-évaluation et mériteraient d'être mieux pensés : d'abord, le taux d'échec important et les objectifs mal définis, probablement aussi le manque de professionnalisation et de stage obligatoire, ainsi que le faible nombre de mobilités sortantes. Finalement, l'absence de pilotage efficace semble problématique. C'est pourquoi il conviendrait de mener une réflexion sur l'organisation et la finalité de la formation, en prévoyant des mesures de suivi adaptées aux étudiants en difficulté ou en revoyant le recrutement de la formation. Ainsi, les résultats sont difficiles à analyser et surtout à évaluer. Le principal succès de ce master est son volet recherche qui conduit à des inscriptions en doctorat au sein de l'Université Rouen Normandie, ce qui pourrait constituer le pivot d'un approfondissement de l'originalité de la formation.

# MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

## Établissement

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master Management et commerce international de l'Université Le Havre Normandie est une formation professionnalisante en deux ans. Cette formation a pour objectif de préparer des futurs professionnels dans les échanges internationaux avec une double compétence, technique et culturelle. Le master comprend cinq parcours dont quatre sont proposés sur les deux années (les parcours Marketing international, Supply chain management, Echanges avec l'Amérique latine, et Echanges avec l'Asie) et un autre proposé uniquement en deuxième année (le parcours Achats internationaux). Elle comprend un total d'environ 900 heures d'enseignement (des cours magistraux et des travaux dirigés en volume horaire variable selon les parcours) pour un effectif de 343 étudiants master sur les deux années. Tous les parcours sont proposés en cycle classique, et deux parcours sont également proposés en apprentissage. Délivrée uniquement en présentiel. La formation est dispensée au sein de la Faculté des Affaires Internationales, composante de l'Université Le Havre Normandie.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement décrits sur le site de l'université, sur brochure et lors des rentrées universitaires. Les connaissances ainsi que les compétences professionnelles sont cohérentes par rapport à l'apprentissage attendu pour chacun des parcours. Elles sont également connues et compréhensibles pour l'ensemble des parties prenantes et présentées dans le supplément au diplôme. Les métiers accessibles à l'issue de la formation décrits dans le supplément au diplôme correspondent à la finalité de la formation. Les étudiants sont informés, dès leur entrée en master 1, des différents débouchés qui sont également décrits sur le site Internet et au service d'orientation de l'université. Tous ces éléments sont également portés à la connaissance des étudiants au service de l'orientation de l'université, mais aucune information n'est donnée quant au positionnement de la formation dans l'univers de la certification professionnelle. La fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) nationale de la mention n'est pas présentée

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master Management et Commerce International au niveau des institutions d'enseignement supérieur, que ce soit au niveau local, régional, et national n'est pas précisé. Il n'est donc pas possible de savoir si ce master entre en concurrence avec une autre formation que ce soit à l'échelle locale, régionale ou nationale. Les passerelles entrantes et sortantes ne sont pas définies, à l'exception de la possibilité pour les étudiants diplômés de poursuivre leurs études en doctorat, et de la possibilité offerte à des étudiants d'une école d'ingénieur en logistique d'intégrer la formation.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est clairement explicité et les possibilités d'intégrer le monde de la recherche riches et variées. C'est le gros point fort du dossier. La formation peut par exemple s'appuyer sur des laboratoires d'adossés. Les étudiants peuvent également suivre, voire participer, à des manifestations scientifiques qui entrent en résonance avec leur parcours d'études. Enfin, les engagements dans des contrats de recherches sont nombreux : Classe, AMED-ESAPOP, ANR. Mais le dossier ne dit toutefois pas de quelle manière les étudiants bénéficient de ces contrats de recherche.

L'école doctorale est clairement citée mais ne semble pas entretenir de lien spécifique avec la formation, ce qui n'est pas inhabituel. Le lien entre les objectifs de la formation et la politique scientifique de l'établissement, pas plus que l'intervention d'enseignants-chercheurs issus de la recherche du monde socio-économique, ne sont précisés.

L'intervention d'acteurs sociaux-économiques au sein de la formation permet une bonne articulation entre la formation et les débouchés professionnels identifiés. Sur deux parcours, les relations avec les partenaires extérieurs sont saillantes. En effet, les étudiants sont conviés chaque année à participer au dispositif de sensibilisation à la création d'entreprise : ENTREP<sup>3</sup>. Cette participation leur permet du coup d'intégrer le réseau Pépité et LH Valley.

Le parcours MCI propose des missions de diagnostic export et parcours Supply chain a établi une convention avec la Direction Régionale des Douanes pour faire intervenir certains de ses agents dans le master. En dehors



de cette convention, il n'existe toutefois pas d'accords de partenariats entre l'établissement et des entreprises ou plus généralement des organisations exerçant une activité en lien avec la formation. Les accords de partenariats avec des établissements étrangers sont nombreux et cohérents avec les objectifs de la formation.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation est conçue en quatre semestres, correspondant chacun à 30 crédits ECTS (système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables) favorisant la mobilité des étudiants, qu'elle soit entrante ou sortante. La formation propose cinq parcours de spécialisation : Marketing international, Supply chain management, Echanges avec l'Amérique Latine, Echanges avec l'Asie et Achats internationaux. Des unités d'enseignements de spécialisation sont présents sur les deux années. Certains cours sont mutualisés mais la présentation du dossier ne permet pas une identification claire des cours mutualisés.

Deux parcours, Marketing international et Supply chain management, sont proposés en alternance. La formation prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie. Bien que la formation n'offre pas la possibilité d'être suivie à distance, les étudiants entrepreneurs ont la possibilité de suivre des cours du Master à la carte. Les différents dispositifs permettant d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières sont bien explicitées, notamment pour les étudiants en situation de handicap qui peuvent s'appuyer sur le service compétent de l'Université et pour les sportifs de haut niveau qui ont la possibilité d'avoir un aménagement de leurs études sur 3 ans. La validation des acquis de l'expérience (VAE) ainsi que la validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du diplôme, quel que soit le parcours. Dans le dossier, il n'est cependant pas fait état du nombre de ces procédures pédagogiques particulières ni de leurs orientations professionnelles qui en découlent.

La formation n'est pas définie en blocs de connaissances et de compétences. C'est un point particulièrement lacunaire dans le document. L'organisation des diplômes s'articule uniquement sur des éléments pédagogiques répartis sur les 4 semestres. Aucun portefeuille de compétences ou outil similaire ne permet aux étudiants d'évaluer leurs acquis. Les modalités pédagogiques sont diversifiées avec par un exemple la mise en place d'un serious game chaque année.

La formation des étudiants à la recherche prend la forme de la réalisation d'un mémoire de recherche la première année. Aucune indication n'est donnée sur l'éventuelle possibilité des étudiants de suivre un parcours recherche en parallèle de leur deuxième année de master.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences utiles à son insertion professionnelle immédiate. Les étudiants en cycle classique peuvent réaliser de 7 à 13 mois de stage sur les deux années ce qui contribue non seulement à une meilleure connaissance du monde professionnel mais aussi à une meilleure employabilité des étudiants. Les étudiants sont accompagnés dans leur processus de recherche de structure d'accueil pour un stage par différents services. Aucune information n'est précisée concernant l'aide apportée aux étudiants en alternance pour trouver une structure d'accueil.

Les accords internationaux de la formation permettent des partenariats importants, particulièrement avec l'Amérique du Sud et l'Asie. En revanche, aucune information n'est donnée quant au nombre d'étudiants entrants et sortants bénéficiant de ces accords. Quel que soit leur parcours, les étudiants suivent deux langues étrangères au minimum et ont la possibilité de prendre une troisième langue optionnelle. Le nombre d'enseignements dispensés en anglais n'est cependant pas précisé.

L'utilisation du numérique dans l'enseignement est plutôt traditionnelle, avec toutefois un aménagement spécifique pour l'apprentissage des langues via l'environnement numérique de travail. Également, l'utilisation du logiciel SAP, outil de gestion utilisé également par de nombreuses entreprises et qui permet un traitement des données et des flux d'information, est à la disposition des étudiants.

La formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique est présente au travers du mémoire de recherche. Les étudiants sont sensibilisés aux règles concernant le plagiat. Un logiciel anti-plagiat, dont les enseignants-chercheurs, enseignants et étudiants ont connaissance, permet de contrôler les travaux rendus par les étudiants.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de la formation. La liste et la qualité des intervenants, qu'ils soient universitaires ou praticiens est connue des étudiants. Cependant, en l'absence d'information sur le niveau de compétence, de qualification, d'expérience et de responsabilité des intervenants professionnels, ainsi que sur la section CNU (conseil national universitaire) des enseignants-chercheurs, il n'est pas possible d'apprécier si la part et le niveau des enseignements qu'ils assurent est en adéquation avec les objectifs de la formation. Dans la mesure où l'approche par compétences n'est pas présentée dans le dossier, l'équipe pédagogique n'a vraisemblablement pas été mobilisée sur l'expression des enseignements sous forme de compétences.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. Le secrétariat est assuré par trois personnels administratifs, permettant d'accueillir étudiants et intervenants à tout moment. Aucune salle n'est dédiée à la formation mais cela ne semble pas perturber les parties prenantes. Les réunions pédagogiques annuelles sont fréquentes. Le conseil de perfectionnement comprenant des étudiants et des



personnalités extérieures à la formation se réunit une à deux fois par an et un Conseil de département a lieu tous les deux mois. En l'absence d'une liste précise des qualités des différents membres, il n'est pas possible d'apprécier si l'ensemble des parties prenantes, et en particulier la part d'étudiants et des personnalités extérieures, y sont actifs. Aucune information n'est donnée concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants. L'unique compte-rendu d'un conseil de perfectionnement joint au dossier ne permet pas non plus d'apprécier si les évaluations et observations des étudiants sont ensuite discutées en conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement semble toutefois jouer son rôle et s'appuie sur tous les documents utiles pour mener à bien ses réflexions tels que les effectifs, taux de réussite, le devenir des diplômés ou bien encore l'évaluation des enseignements. L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités établies de façon claire et précise qui sont connues des étudiants. Même si la maquette des enseignements est connue des étudiants dès la rentrée universitaire, les règles d'attribution des crédits ECTS ne sont pas présentées. Les règles de compensation sont claires et connues des étudiants. La délivrance d'un certificat attestant de l'acquisition de connaissances et de compétences n'a pas encore eu lieu ce qui n'est pas surprenant dans la mesure où la démarche par compétence ne semble pas encore avoir été introduite dans la formation. La reconnaissance de l'engagement étudiant fait l'objet d'une bonification éventuelle (points jury).

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, ainsi que les taux de réussite et d'insertion professionnelle sont bien renseignés et sont analysés. A l'exception de savoir s'ils viennent de la même université, la formation antérieure des étudiants n'est pas précisée, qu'il s'agisse des candidats ou des étudiants dont la candidature a été retenue.

L'absence d'information sur un éventuel entretien ne permet pas de savoir si les étudiants sont recrutés uniquement sur la base de leur dossier de candidature ou non.

La formation connaît le devenir de ses diplômés en matière d'insertion professionnelle. Hormis l'insertion professionnelle des diplômés à 18 mois et la durée moyenne de recherche du premier emploi, on ignore les étapes classiques d'insertion professionnelle immédiate, à 6 mois et 30 mois. Et il n'est pas fait état des résultats de la dernière enquête de l'Observatoire de la Vie étudiante (service commun à l'ULHN) sur l'insertion professionnelle des diplômés présentés aux étudiants.

Aucune information n'est donnée quant au type d'emploi occupé, ce qui ne permet pas d'apprécier l'adéquation entre l'emploi occupé et la finalité de la formation. L'insertion professionnelle à 18 mois est élevée (80%).

### **Résultats constatés**

Le document indique dans un conseil de perfectionnement de 2019 que le master reste une formation très sélective. Le taux de pression à l'entrée de la première année de master est d'environ 1,2 sur les cinq dernières années, ce qui assure l'attractivité du diplôme. On ignore toutefois si les candidatures d'un même candidat à différents parcours du master sont comptabilisées plusieurs fois. L'origine des étudiants pourrait être davantage précisée dans la mesure où on ne connaît pas la formation antérieure des étudiants intégrant le master. Les effectifs fluctuent légèrement au fil des ans pour atteindre un peu plus de 180 d'étudiants en M1 et 160 en M2. Le taux de réussite des étudiants est très élevé sur les 5 dernières années de prélèvement (2015 – 2020) que ce soit en première (de 82 à 90%) ou en deuxième année (de 86 à 94%).

Le suivi des diplômés à 18 mois est réalisé de manière fiable par l'observatoire de la vie étudiante de l'université. Le taux de réponse ces dernières années est de plus de 60% ce qui est appréciable. Le taux d'insertion professionnelle à 18 mois est de l'ordre de 80%, ce qui est élevé.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Apprentissage par la recherche académique nombreux et diversifiés
- Partenariats à l'international riches
- Très bons taux de réussite
- Bonne insertion professionnelle

### **Principaux points faibles :**

- Absence d'information sur les flux des échanges internationaux
- Positionnement du master dans son environnement local et régional non renseigné
- Définition lacunaire des blocs de compétences
- Pas d'information sur l'expérience et le statut des intervenants professionnels

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Le Master Management et Commercial International de l'Université Le Havre Normandie est une formation attractive qui présente une bonne insertion professionnelle. Les perspectives d'évolution de la formation présentées dans le dossier sont cohérentes. Il conviendrait en particulier de mettre en place l'approche par compétences, sans se limiter aux compétences acquises en entreprise. Le processus d'évaluation des enseignements devrait être mis en place à l'échelle du master et les résultats devraient être discutés lors des réunions des différentes instances et notamment du conseil de perfectionnement. Une réflexion sur le positionnement du master à une échelle régionale, nationale et internationale pourrait être menée. Avec son taux de pression satisfaisant, la formation a toute sa place dans le paysage local. Reste à analyser la concurrence directe ou indirecte de ces parcours pour analyser de manière plus cohérente les domaines d'employabilité des étudiants en sortie de master.

# MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

## Établissement

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master mention Mathématiques et Applications de l'Université Le Havre Normandie est une formation en deux ans, destinée à former des enseignants-chercheurs et des cadres dans le secteur des mathématiques et leurs applications, particulièrement dans les domaines de l'industrie, de la santé, des banques, de la logistique, des transports ou de l'énergie. Il affiche une possibilité de double compétence Math-Info, et est composé de deux parcours en deuxième année, dispensés sur le Campus de la Faculté des Sciences et Techniques du Havre. Il n'est pas dispensé en alternance.

## Analyse

### Finalité de la formation

Si l'on excepte les références faites dans le dossier à un "Master Mathématiques-Informatiques" auquel pourraient prétendre les étudiants au vu des documents fournis, et qui n'est pas décrit, le Master Mathématiques et Application affiche une finalité claire. L'articulation en deux parcours complémentaires, en deuxième année, est cohérente avec les objectifs de la formation. Le descriptif des enseignements fondamentaux, organisés de façon progressive dans le cursus, confirme leur adéquation à la fois avec la finalité visée, mais également avec les structures de recherche auxquelles ce master est adossé. L'ensemble forme un socle solide pour une formation de ce niveau en mathématiques appliquées, secteur qui propose actuellement des perspectives d'emploi intéressantes. Une poursuite d'études en doctorat offre la possibilité d'accéder aux métiers de l'enseignement supérieur, l'objectif d'insertion professionnelle directe sur des postes d'encadrement étant tout aussi important. Les métiers et secteurs de recrutement sont identifiés, notamment à travers l'annexe descriptive au diplôme. La fiche du Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP) fournie est la fiche nationale du master Mathématiques et Applications ; la formation est en parfaite cohérence avec son contenu. Le "Master Mathématiques-Informatiques mentionné plusieurs fois dans le dossier et les documents fournis n'est pas décrit, et ne correspond pas à la fiche RNCP fournie.

L'information sur le master est accessible via différents vecteurs de communication, y compris extérieurs, permettant de guider les étudiants pour le choix d'une entrée dans ce master et leur positionnement sur les parcours de deuxième année.

### Positionnement dans l'environnement

Le master mention Mathématiques et Applications de l'Université Le Havre Normandie n'est, curieusement, pas mentionné dans la liste des masters de l'autoévaluation du champ de formation "Sciences et Technologies". Les rédacteurs du dossier affirment sans le détailler ni le justifier qu'il s'insère de façon originale dans l'offre globale des formations en mathématiques de la région Normandie, en s'appuyant sur les spécificités du Laboratoire de Mathématiques Appliquées du Havre (LMAH), autour de l'axe "Modélisation et Analyse des Systèmes Complexes". L'adossement à la recherche devrait être renforcé avec la création d'une Ecole Universitaire de Recherche (EUR) au niveau de la région Normandie, et dans laquelle il sera proposé d'inclure le parcours MASC de deuxième année du master.

Il n'y a pas actuellement de co-accreditation, elle est envisagée pour le prochain contrat avec l'Institut Supérieur d'Etudes Logistiques (ISEL), mais également avec les universités UCA de Marrakech (Maroc), Wuhan (Chine) et UCAD de Dakar (Sénégal), en vue de la constitution d'un master international.

Il n'y a pas d'accord de branche professionnelle, ou de convention avec des entreprises en lien avec la formation. Des interventions d'intervenants professionnels extérieurs sont mentionnés, mais l'absence totale d'informations complémentaires empêche d'en apprécier la qualité.

La mobilité étudiante est possible, notamment via le programme Erasmus. Là non plus, on ne sait rien de la réalité de ces mobilités, que ce soit en quantité, entrante ou sortante, ou en terme de destinations. On ne sait

pas non plus combien d'enseignants ont pu bénéficier du programme BATTUTA, qui cible les pays méditerranéens d'Afrique du Nord.

La mutualisation annoncée avec l'université de Wuhan se limite à une intervention d'enseignants de cette université dans le parcours MASC.

### **Organisation pédagogique de la formation**

L'organisation pédagogique n'est pas claire : la première année commune aux deux parcours du master, offre un choix d'options censée orienter vers le master de Mathématiques et Applications ou un Master Math-Info sans préciser quelles options relèvent de chacun. En deuxième année, les deux parcours sont bien identifiés, . Il n'y a pas de mutualisation, au niveau des enseignements disciplinaires, entre le parcours Mathématiques et Application aux Systèmes Complexes (MASC) et Ingénierie Mathématique en Finance et Logistique (IMFL). Les mutualisations se font, pour certains enseignements optionnels, avec le master d'informatique, ce qui apparaît comme la justification de la notion de double-compétence Math)Info. Les unités d'enseignement (UE) en anglais, annoncées au cours de chaque semestre du parcours MASC, ne sont pas mises en évidence, tous les titres d'UE étant en français.

Ce master est délivré uniquement en formation initiale, et en mode présentiel. Le projet d'alternance pour le parcours IMFL, tout à fait adapté à ce secteur, n'a pu être mené à son terme pour le moment. La situation des étudiants à contrainte particulière est traitée au niveau de l'établissement, comme les démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE). Le master Mathématiques et Applications n'a cependant eu aucune demande dans ce sens depuis le début du contrat actuel.

L'approche par compétences reste à construire. Le projet, ou travail pratique expérimental (TPE), comptant pour 6 crédits ECTS (European Credit Transfert System), en est la première étape, mais la traduction des UE en blocs de compétences n'est pas effective. Les compétences transversales mériteraient aussi d'être mieux prise en compte. La préparation à la professionnalisation est très faible. Le module d'insertion professionnelle arrive tard, et on peut regretter l'absence d'enseignement d'anglais au troisième semestre. De même, la possibilité d'accéder à des certifications, en langue, en informatique, ou plus spécialisée comme celle de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour le parcours IMFL, serait un atout incontestable pour les étudiants.

L'équipe pédagogique ne s'est pas investie dans des modalités pédagogiques diversifiées

Une attention particulière à la démarche scientifique est affichée dans le dossier, sous plusieurs formes tout au long du cursus : TPE, incitations à assister aux séminaires de recherche, travail collaboratif. On peut s'interroger sur sa réalité lorsque l'on constate que le poster destiné à la communication vers les étudiants ne mentionne pas les poursuites possibles en doctorat.

Les partenariats prévus avec des universités étrangères permettront d'enclencher une mobilité étudiante qui n'est pour le moment pas développée.

L'utilisation du numérique ne va pas au-delà de la classique plateforme et de l'Environnement Numérique de Travail (ENT). Le manque de moyens humains est avancé pour expliquer cette situation.

L'utilisation du logiciel COMPILATIO permet de lutter contre le plagiat. Il est souhaitable que les étudiants en soient informés et conscients.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique n'est pas décrite de façon satisfaisante dans le dossier, on ne dispose que des noms des responsables d'année ou de parcours. De même, l'implication d'intervenants extérieurs, particulièrement dans le parcours IMFL, n'est pas détaillée, que ce soit par leur fonction ou le volume de leur intervention. Les équipes pédagogiques d'année et de parcours se réunissent chaque année. Un "conseil de perfectionnement" est annoncé dans le dossier, et un compte-rendu de réunion est annexé. Sa composition actuelle ne correspond pas aux exigences de l'établissement et n'est pas conforme aux textes réglementaires, puisque seules deux personnes extérieures au master en font partie, et qu'aucun intervenant du monde socio-économique n'en est membre. Le compte-rendu fourni démontre que la réunion a essentiellement traité des aspects pédagogiques de la mise en oeuvre de la formation. Les aspects stratégiques relevant des prérogatives du conseil de perfectionnement en sont totalement absents.

Le circuit de validation des modalités de contrôle des connaissances (MCC) est classique et clair. Le tableau présentant la répartition des crédits ECTS par UE ou par enseignement est également clair, et à disposition des étudiants. Rien n'est en revanche précisé sur la constitution et le fonctionnement des différents jurys.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le dossier présenté est très loin de démontrer l'appropriation par l'équipe pédagogique d'un dispositif raisonnable d'assurance qualité.

Les données sur les effectifs et les taux de réussite sont disponibles. Il n'est pas précisé si elles ont été collectées par l'équipe pédagogique, ou l'observatoire de la vie étudiante (OVE). Ces données sont analysées en conseil de perfectionnement, et peuvent être communiquées sur demande.

Le recrutement est effectué par une commission de recrutement, qui traite aussi bien les e-candidatures que celles venant de Campus France. Les éléments de décision ne sont pas précisés. On ne sait pas non plus quelles sont les conditions d'admission directe en deuxième année : on comptait 24 étudiant en M1 à la rentrée 2017 et 46 en M2 à la rentrée suivante. On ne dispose pas non plus de données sur la provenance des étudiants. Il aurait été intéressant de savoir si les 92% d'étudiants extra-communautaires en M1 (rentrées 2017 et 2018) proviennent d'universités françaises.

Le suivi des étudiants est assuré par l'OVE. Les taux de réponses obtenus sont très nettement insuffisants pour permettre une analyse pertinente.

Rien n'est précisé quant à l'évaluation des enseignements par les étudiants, et à fortiori son analyse. Le "conseil de perfectionnement" semble avoir joué ce rôle.

Le processus d'autoévaluation n'est pas décrit au niveau de l'établissement. Il se limite, au niveau de la formation, à une réunion du conseil de perfectionnement, sans plus d'information sur les suites ayant pu en découler.

## Résultats constatés

Les résultats présentés sont insuffisants en nombre de réponse, et incohérents. Par exemple, le nombre d'admis au master en 2016/2017 est de 42 dans le tableau détaillant les taux de réussite, mais le nombre de diplômés affichés dans le tableau de suivi est de 9. Le nombre d'étudiants par parcours n'est pas précisé. Enfin, la nature des emplois occupés n'est pas précisée, ce qui en permet pas de savoir s'ils sont en adéquation avec les objectifs de la formation.

On constate une chute brutale et non expliquée des effectifs de master 1 depuis la rentrée 2017, avec une baisse de plus de 50% des inscrits : on est passé de plus de 52 inscrits sur les années 2014-2016, avec un pic de 64 en 2015, à 27 puis 24 et 21 pour les rentrées 2017 à 2019, dernières données disponibles. Cette baisse n'est pas analysée dans le dossier. Les candidatures sont également en baisse, il n'y a eu que 37 dossiers en 2019, ce qui peut interroger sur l'attractivité de la formation.

Les taux de réussite ont eux aussi globalement baissé depuis la rentrée 2017. S'ils peuvent sembler acceptables dans leur globalité, on relève quelques points d'inquiétude lorsque l'on a des données plus détaillées. Ainsi, si l'on note 63% de reçus en M1 en 2019, on n'en comptait que 41% en première session. Les taux de 80% en M2 dans les années 2015 à 2017 n'ont pas été retrouvés depuis.

Les données sur l'insertion professionnelle sont trop incomplètes pour être significatives, peu d'étudiants ayant répondu à l'enquête de l'OVE. On remarquera que les diplômés en emploi occupent généralement un poste stable, et que la poursuite en doctorat attire très peu les diplômés.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Formation de bonne qualité scientifique
- Perspectives intéressantes au niveau des partenariats internationaux
- Solide adossement à la recherche

### Principaux points faibles :

- Recueil insuffisant des données chiffrées
- Analyse insuffisante des résultats
- Conseil de perfectionnement non conforme aux textes réglementaires
- Manque de lien avec le monde socio-économique

### Analyse des perspectives et recommandations :

Malgré les insuffisances du dossier présenté, on peut affirmer que le master mention Mathématiques et Applications de l'Université Le Havre Normandie est une formation de bonne qualité scientifique, construite sur des thématiques porteuses en terme de perspectives d'emploi. Les partenariats internationaux en développement et l'intégration à l'ECU de Normandie doivent être menés à terme. Inversement, la baisse d'attractivité et certains taux de réussite beaucoup trop faibles doivent alerter l'équipe pédagogique. Un conseil de Perfectionnement conforme aux textes doit être mise en place, afin de réfléchir sur ces points. Il conviendrait également de réaliser la déclinaison de la formation en termes d'approches des compétences, et de diversifier les modalités d'enseignement.

# MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION: PREMIER DEGRE

## Établissements

Université de Rouen-Normandie, Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF): premier degré s'inscrit dans le cadre national de l'arrêté du 7 juillet 2019 fixant les formations dispensées dans les masters MEEF au sein des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ). A l'INSPÉ Normandie-Rouen-Le Havre, il se déploie sur trois sites distincts : Mont Saint-Aignan, Evreux et Le Havre. La formation se déroule uniquement sur site.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le descriptif de la formation est clair, il reprend le référentiel de compétences du 18/07/2013 présentant les compétences communes (14) à tous les personnels d'éducation et les compétences spécifiques (5) aux professeurs. A ces deux blocs de compétences, s'ajoutent des compétences en matière de recherche en éducation. Il n'est pas fait référence aux blocs suivants de compétences de la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP): usages avancés des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), développer des savoirs hautement spécialisés et les intégrer, communication spécialisée pour le transfert des connaissances, appui à la transformation en contexte professionnel. Les enseignants s'appuient sur le référentiel de compétences paru au Bulletin Officiel (BO) du 25/07/2013. Toutes les informations utiles sur la formation sont accessibles via un guide de l'étudiant Master MEEF 1ère année réactualisé chaque année accessible par le site de l'INSPÉ Rouen Normandie.

### Positionnement dans l'environnement

A l'échelle régionale, un autre établissement propose un parcours Master MEEF 1er degré, l'INSPE Normandie Caen. Il n'est pas fait mention de parcours de préprofessionnalisation en licence mais des liens étroits sont tissés avec les Unités de Formation et de Recherche (UFR) de l'établissement préparant les étudiants au niveau Licence ainsi qu'avec l'université co-porteuse de cette mention (Université Le Havre-Normandie) qui se concrétisent par la mise en œuvre d'Unités d'Enseignement (UE) en L2 et en L3 de type enseignements hybrides. Une UE sur l'initiation à la recherche permet l'acculturation des étudiants à la recherche tout au long des quatre semestres de la formation. Les unités de recherche en appui de la formation sont toutes recensées. Outre l'initiation à la recherche, les enseignants-chercheurs interviennent dans les UE de didactique et de développement professionnel.

Tous les enseignants qui participent aux UE de formation à et par la recherche, sont doctorants, docteurs ou enseignants-chercheurs et sont tous membres des laboratoires de recherche de l'URN. L'adossement de la formation à la recherche est assez classique pour ce type de formation et se manifeste principalement à deux niveaux. Tout d'abord, à travers l'encadrement des mémoires qui sont pour certains intégrés à des travaux d'équipes de recherche des laboratoires. Ensuite, à travers la mobilisation par les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation de savoirs et d'écrits scientifiques issus de la recherche. Toutefois, le rapport ne mentionne pas explicitement quelle est l'articulation formation-recherche et comment cette dernière s'insère dans une politique plus générale de recherche au niveau de l'INSPÉ.

Concernant l'ouverture à l'international, le rapport mentionne des possibilités de stages de pratique accompagnée à l'étranger dans des écoles du réseau de l'Agence Pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE). Cependant, aucune donnée statistique n'est fournie sur ces mobilités étudiantes et rien n'est dit sur les destinations vers lesquelles ces stages sont effectués. On sait toutefois que la durée du stage en mobilité est identique à celle réalisé dans le périmètre de l'INSPÉ.

### Organisation pédagogique de la formation



L'architecture de la formation, les masses horaires allouées aux divers enseignements indiquées, ainsi que les crédits du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) octroyés sont exposés très clairement. Le volume horaire est de 535 heures (dont 119h de Cours Magistraux CM) en première année. En deuxième année, deux parcours de spécialisation sont proposés selon que les étudiants sont admis au concours et bénéficient du statut de fonctionnaire stagiaire (parcours alternants) ou qu'ils n'ont pas été admis au concours mais souhaitent valider le master 2 (M2 - parcours non alternants). La formation des étudiants alternants est de 270h et de 526h (dont 61h CM) pour les non alternants. Dans le parcours alternants, les stagiaires se voient confier en binôme la responsabilité d'une classe. Ils alternent formation à l'INSPÉ et responsabilité de la classe toutes les trois semaines.

S'il est indiqué dans le dossier que les règles d'attribution des ECTS respectent les réglementations ou directives nationales et européennes, on peine à voir à travers les intitulés des enseignements qui ne sont pas décrits si la ventilation des ECTS est conforme au cadrage du master MEEF concernant notamment les 30 ECTS en M2 pour stage et mémoire. En effet, si l'on se fie à ce qui est indiqué dans les tableaux des Unités d'Enseignement (UE), seul une UE recherche est mentionnée à chaque semestre du M2 pour un total de 12 ECTS seulement. Un effort d'explicitation, de communication et de mise en conformité de la ventilation des ECTS est ici indispensable.

Les différents types de stages (observation, pratique accompagnée, stage en responsabilité) permettent d'organiser progressivement au cours des deux années la découverte puis l'insertion dans le futur cadre professionnel. Afin de favoriser l'adaptation à différents contextes professionnels, les étudiants effectuent en M1 un stage en école maternelle et un stage en école élémentaire. Pour les étudiants n'ayant pas réussi le cours à la fin de la première année, le parcours qui leur est dédié en seconde année (dit « non alternants ») prévoit deux périodes de trois semaines de stage en écoles. Pour les étudiants lauréats du concours intégrés en M2 dans le parcours dit « alternants » l'accompagnement du stage en responsabilité est assuré par un binôme enseignant INSPÉ / enseignant Éducation Nationale. La programmation et l'accompagnement des stages apparaissent tout à fait satisfaisants.

Si l'accueil des étudiants lors des stages dans les établissements scolaires est régi par une convention-cadre entre l'URN, l'université Le Havre Normandie et le Rectorat de Normandie rien ne précise toutefois si la formation offre des stages dans l'enseignement privé ou dans d'autres secteurs éducatifs.

Les lauréats du concours n'ayant pas suivi la première année du master peuvent valider cette première année par des cheminements spécifiques dits « parcours adaptés » décrits précisément dans le rapport. Il est prévu des possibilités d'aménagement et de dispense, ou d'allongement du cursus pour les étudiants salariés, sportifs de haut niveau, en situation de handicap. On peut regretter qu'il n'existe pas de modalité à distance de la formation pour ces publics spécifiques.

La structuration totale de l'offre de formation en blocs de connaissances et de compétences est toujours en cours et ne sera effective que pour la rentrée 2022. L'approche par compétences n'est pas utilisée au niveau de chaque UE. Il n'est pour l'instant pas proposé aux étudiants d'évaluer leurs acquis à l'aide d'un portefeuille de compétences. Il conviendra donc d'approfondir le développement de l'approche par compétences.

La place du numérique est manifeste dans les thématiques traitées dans les mémoires. La formation utilise une plateforme numérique pour le dépôt de supports pédagogiques et les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail. On dispose cependant de très peu d'éléments pour juger de la diversification effective des pédagogies mises en œuvre.

Le dispositif de formation à la recherche et par la recherche est satisfaisant. Une UE d'initiation à la recherche est inscrite au programme au cours des quatre semestres. Elle est créditée de 4 ECTS en première année et de 6 ECTS en seconde année. La première année est plutôt consacrée à la recherche documentaire pour aboutir à la formulation d'une question de recherche tandis que la deuxième année est centrée sur la réalisation du mémoire. L'établissement dispose d'un outil de détection du plagiat (non nommé). Les étudiants signent une déclaration de non-plagiat lorsqu'ils déposent leur mémoire et sont informés de l'utilisation systématique de l'outil de détection du plagiat.

Concernant la dimension internationale, les formations en langues ne donnent pas lieu à une certification du niveau atteint en référence au cadre de référence européen. Toutefois, le document précise que l'UE d'anglais fait partie des UE non compensables. On ne dispose pas non plus de statistiques sur la mobilité entrante et sortante.

## **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée et parfaitement adaptée aux contenus dispensés dans la formation, mais elle n'est pas formellement identifiable par les étudiants dans les guides papier ou le site internet de l'INSÉ. Les enseignants-chercheurs (maîtres de conférences et professeurs des universités) apportent les éléments théoriques et assurent la mise en œuvre de l'UE « recherche », du suivi et de l'encadrement des mémoires et participent aux tutorats. Les formateurs INSPÉ (professeurs agrégés ou certifiés, professeurs des écoles) établissent un lien entre les éléments théoriques et leur mise en contexte professionnel. Si les charges d'enseignement sont clairement identifiées, on peut tout de même s'interroger sur les opportunités réelles de mise en dialogue entre les éléments théoriques et scientifiques avec le contexte professionnel par des intervenants dont on comprend qu'ils interviennent de façon assez « départementalisée ».



L'équipe pédagogique est composée pour 60% de professeurs agrégés et professeurs certifiés (PRAG et PRCE), 23% d'enseignants-chercheurs et pour le reste, de contractuels et de professionnels. Au vu de la composition de l'équipe, on comprend que la grande majorité des volumes horaires d'enseignements (80%) est dispensée par les PRCE et PRAG et que les enseignants-chercheurs n'assurent que 14% du volume. Le reste étant dispensé par des contractuels et des professionnels.

Les responsabilités sont clairement identifiées, avec des responsables d'UE, des responsables disciplinaires et des chargés de mission qui coordonnent les enseignements et l'organisation des stages. Deux responsables de mention sont élus pour une période de 2 à 3 ans par les membres de l'équipe pédagogique.

Il existe un conseil de perfectionnement composé des responsables disciplinaires et de mentions, des représentants des différents partenaires intervenant en formation et des représentants des étudiants ainsi que d'un étudiant diplômé. Les résultats des enquêtes effectuées par l'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle de l'université de Rouen (OVEFIP) ne lui sont pas transmis systématiquement, ce qui limite ses fonctions d'amélioration de la formation. Les modalités de participation des étudiants au processus d'évaluation des enseignements ne sont en outre pas explicitées. Le dossier ne comporte pas de compte-rendu du conseil de perfectionnement bien qu'il soit indiqué que ce dernier fait l'objet d'une diffusion par voie électronique aux personnes présentes. Il est donc fort dommage de ne pouvoir vérifier l'adéquation entre ce qui est annoncé et ce qui est effectivement réalisé que ce soit au niveau de sa composition, des objectifs visés ou encore au niveau de ses modalités de son fonctionnement.

Il existe par ailleurs un conseil de filières qui réunit les responsables de formation et les représentants étudiants et permet, à la fin de chaque semestre, de faire le bilan de la formation et de prendre en compte les demandes des étudiants. Ces conseils de filières sont organisés sur chacun des sites de l'INSPÉ. Ils constituent un outil adapté pour ajuster et améliorer la formation. L'originalité du pilotage réside dans une volonté de gouvernance collégiale de l'ensemble des quatre mentions du master MEEF. Jusqu'en 2020, des réunions bimensuelles permettant de développer une expertise conjointe des équipes pédagogiques des quatre mentions ont été organisées. Ces modalités collégiales ont été réorganisées en mai 2020 à la satisfaction de l'équipe pédagogique du master.

Pour chaque UE, le guide de l'étudiant présente les objectifs et les contenus de formation ainsi que les modalités d'évaluation. Les examens sont communs aux trois sites et ont lieu au même moment. Les UE de langues vivantes, de développement des compétences professionnelles et d'initiation à la recherche (présentation des résultats de la recherche pour les alternants et les non-alternants : mémoire et soutenance) sont non compensables conformément au cadrage national.

Pour les autres UE, le dossier précise que les règles de compensation ne sont pas systématiquement connues des étudiants. Un effort de communication est à mener dans ce domaine, de même qu'en ce qui concerne les critères mis en œuvre pour classer les candidatures à l'entrée en master.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Bien que l'OVEFIP mette à disposition de la communauté des données complètes sur les effectifs et les résultats du master, le dossier ne propose qu'un lien vers un site qui oblige à faire des recherches soi-même pour conduire les analyses. Le travail d'analyse est en effet extrêmement succinct et aucune discussion n'est conduite sur les données extraites des tableaux sur le suivi des flux d'étudiants présentés en annexes. L'attractivité de la formation n'est pas plus analysée. Tout au mieux, on dispose de quelques chiffres qui ne sont pas mis en perspective au regard du contexte local ou national. Le dossier mentionne toutefois le nombre de demandes d'entrée dans le master (1202 pour l'année 2019/2020) en rapport avec les capacités d'accueil limitées (432 places en M1 et 504 en M2) mais là encore, aucune analyse sur l'attractivité n'est conduite. Le recrutement des étudiants est réalisé au sein d'une commission interne à l'établissement sur la base de dossiers composés de pièces administratives, d'un CV, d'une lettre de motivation et des relevés de notes des années de licence. L'ensemble des critères utilisés pour classer les candidatures ne sont toutefois pas publiquement affichés.

Les taux de réussite qui apparaissent sur les procès-verbaux de jurys ne sont pas publiés (pour 2019-2020, un taux de réussite de 83% en M1 et de 91% en M2). La visibilité concernant le devenir des diplômés est pratiquement nulle puisque les chiffres fournis par l'OVEFIP ne concernent que les lauréats du concours et du master qui sont pour la plupart titularisés au sein du Ministère de l'éducation nationale. L'insertion professionnelle des titulaires du Master MEEF 1er degré, sans obtention du Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles (CRPE) demeurent donc un point aveugle. En ce qui concerne l'insertion professionnelle des diplômés, l'évaluation n'est pas plus aisée puisque sur l'ensemble des mentions concernées, à peine 20% des situations des diplômés sont connues. Parmi ces dernières, 80 % sont celles d'étudiants ayant réussi un concours d'enseignement.

### **Résultats constatés**

Le doctorat et le master MEEF Pratique et Ingénierie de la Formation (PIF) sont mentionnés comme d'éventuelles poursuites d'études possibles.

Aucun étudiant diplômé n'a poursuivi en doctorat entre 2012-2013 et 2016-2017 et les chiffres ne sont pas fournis pour la poursuite en MEEF PIF.

Aucun étudiant n'est entré en M1 après une procédure de VAE entre 2015 et 2018.

Le devenir des étudiants diplômés est mal connu, peu d'entre eux répondant aux enquêtes de l'OVEFIP. Il n'existe par ailleurs pas de dispositif mis en œuvre pour connaître le devenir des étudiants non diplômés.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Des liens étroits avec le milieu professionnel permettant de mettre en œuvre de façon satisfaisante l'alternance
- La formation à et par la recherche pensée progressivement de la première à la seconde année.
- Un pilotage très efficace de la formation à différents niveaux : conseil de filières, gouvernance collégiale impliquant les quatre masters MEEF

### Principaux points faibles :

- Absence de modalités de formation à distance qui permettrait d'améliorer le taux de réussite d'étudiants engagés dans une activité professionnelle, de sportifs de haut niveau et d'étudiants présentant un handicap.
- Dispositifs d'assurance qualité insuffisants
- Faiblesse du dispositif de pré-professionnalisation en licence

### Analyse des perspectives et recommandations :

Les deux principales recommandations concernent l'approche par compétences et la diversification des pédagogies. Ces deux objectifs vont de pair puisque des pédagogies centrées sur les étudiants facilitent le développement de compétences, notamment psychosociales et méthodologiques.

La mention de master MEEF premier degré pourrait également bénéficier d'une formation à distance. Ce point n'est pas mentionné par l'équipe pédagogique mais semble important dans un bassin de formation où les étudiants peuvent habiter jusqu'à quatre-vingt kilomètres du centre de formation.

Par ailleurs, un enjeu important avec le nouveau cadrage du master MEEF concernera la préprofessionnalisation en licence et la diversification des stages autres que ceux de l'Education Nationale de façon à ouvrir sur d'autres débouchés.

Enfin, les données rapportées sont très lacunaires et se limitent sur bien des aspects à une description dépourvue d'analyse, en particulier sur le suivi des étudiants non-titulaires d'un concours.

# MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION: SECOND DEGRE

## Établissements

Université de Rouen-Normandie, Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré (MEEF 2nd degré) est le fruit d'une collaboration entre l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) Normandie Rouen-Le Havre et deux universités : L'Université de Rouen Normandie (URN) porte 13 parcours (allemand, anglais, documentation, économie-gestion, éducation musicale, éducation physique et sportive, espagnol, histoire-géographie, lettres, mathématiques, philosophie, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre) et l'université Le Havre-Normandie propose uniquement le parcours anglais. Le master MEEF 2nd degré a pour objectif de former les étudiants aux compétences attendues pour un futur enseignant du second degré, à la fois expert des contenus qu'il enseigne et de la méthodologie de leur enseignement. L'objectif visé est de préparer au mieux les étudiants aux concours de recrutement du second degré et de faciliter leur insertion professionnelle jusqu'à leur titularisation.

Les enseignements dispensés par l'URN se déroulent sur le site de l'INSPE Normandie Rouen-Le Havre, ainsi que sur les sites de différentes Unités de Formation et de Recherche (UFR, Lettres et Sciences Humaines, Sciences et Techniques et Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) toutes situées à Mont Saint-Aignan ainsi que sur le site de UFR Droit, Sciences économiques et Gestion située à Rouen.

En ce qui concerne les enseignements dispensés par l'URN, ils se déroulent à la faculté des affaires internationale au Havre. La formation est intégralement prévue en présentiel.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement énoncés et s'appuient sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat décrit dans l'arrêté du 1er juillet 2013 ainsi qu'aux compétences attendues au niveau du grade master. La formation vise le recrutement des étudiants dans l'enseignement secondaire. En première année (M1), les contenus disciplinaires et didactiques ainsi que leur évaluation sont en lien étroit avec les attendus des épreuves des concours. La seconde année (M2) est consacrée à la professionnalisation avec un stage en responsabilité pour les Fonctionnaires Stagiaires (FS). L'objectif de réussite au concours est cohérent avec les débouchés du master mais le dossier rend compte de difficultés pour les étudiants admis au M1 mais non-lauréats du concours contraints de mener de front, en M2, la réussite au diplôme et au concours.

Le dossier mentionne les possibles réorientations des étudiants non-lauréats du concours vers d'autres employeurs que l'Éducation Nationale. Cependant, il n'est pas précisé quels sont les outils mis à disposition des étudiants pour faciliter cette réorientation.

### Positionnement dans l'environnement

La formation en Master MEEF mention 2 est unique à l'échelle de l'URN. A l'échelle de la nouvelle région Normandie, un Master MEEF mention 2 existe aussi à l'université de Caen-Normandie pour des parcours similaires.

Le master MEEF 2nd degré avec ses 13 parcours est dispensé essentiellement à l'URN mais le parcours anglais est également dédoublé sur le site de l'université du Havre-Normandie. Au vu des effectifs globaux accueillis sur les deux sites (26 inscrits en M1 en 2018-19 pour 45 candidatures ayant reçu un avis favorable), on peut se demander si un tel dédoublement est réellement justifié.

Les enseignements du tronc commun de M1 et de M2 sont mutualisés.

La formation s'appuie sur plusieurs composantes situées sur différents sites dont certaines proposent dès la licence de la préprofessionnalisation sans que l'on sache exactement ni de quels modules il s'agit ni quelles sont les licences concernées. Le parcours « allemand » qui n'a pas ouvert depuis 2017 fait l'objet d'une convention avec l'université de Caen-Normandie qui permet aux FS d'être accompagnés au sein de l'URN.

Cette collaboration à l'échelle de la nouvelle région Normandie pourrait être renforcée et étendue en proposant notamment de nouveaux parcours orientés vers l'enseignement professionnel et technologique (Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel, Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technologique).

La formation s'inscrit également dans une continuité nationale assurée par la présence de la composante dans le Réseau des INSPÉ.

La formation par et à la recherche est un point fort de la formation qui bénéficie de la présence de 16 laboratoires universitaires qui offrent une pluralité de perspectives aussi bien en recherche disciplinaire qu'en sciences de l'éducation mais aussi du projet PIA3 dont a été lauréate la composante INSPÉ avec plusieurs partenaires nationaux. La poursuite en doctorat n'est pas une priorité affichée mais cela s'explique par la nature même de ce master.

Les partenariats sont essentiellement représentés par le rectorat qui est associé à la formation en fournissant les terrains de stages mais aussi en détachant du personnel du second degré. Les relations avec cet interlocuteur privilégié peuvent être source de tensions. L'auto-évaluation l'a parfaitement cernée en faisant état d'un équilibre à renforcer entre indépendance de la formation universitaire et une nécessaire harmonisation avec un employeur unique. Le dossier évoque également un partenariat avec le réseau canopé pour la dimension pédagogique, les associations et institutions nationales et internationales et les partenaires classiques de l'école (Caisse d'Aide Sociale de l'Éducation Nationale, La Mutuelle Assurance des Instituteurs de France, La Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale). Le rôle précis de chacun n'est toutefois pas explicité.

Bien qu'il existe au niveau de l'URN des réunions d'information et d'accompagnement administratif incitatives à la mobilité, l'ouverture à l'international de la mention semble compliquée du fait d'une formation principalement tournée vers la réussite au concours dont les écrits arrivent assez tôt dans l'année de M1 et organisée essentiellement autour de la professionnalisation en M2. Certains étudiants ont pu exprimer leur souhait de bénéficier d'un séjour Erasmus sans que ces derniers puissent être satisfaits compte tenu de l'incompatibilité entre l'organisation de la maquette avec un séjour de quelques mois à l'étranger. Il n'est pas précisé s'il y a davantage de facilité pour permettre ces mobilités dans les parcours langues vivantes mais on peut penser que non puisqu'aucun partenariat n'est conclu avec des établissements étrangers.

### **Organisation pédagogique de la formation**

Les volumes horaires ainsi que la répartition Cours Magistraux / Travaux Dirigés (CM/TD) sont très variables d'un parcours à l'autre et on peut noter qu'il ne sont pas toujours conformes au cadrage national. En effet, en M1 allemand, anglais, documentaliste, lettres et particulièrement en philosophie (257 heures), on peut relever que le volume horaire est inférieur aux 500 heures requises. Le M1 d'éducation physique et sportive (EPS), de sciences physiques et chimie (SPC) ainsi que celui de sciences et vie de la terre (SVT) sont quant à eux excédentaires. En ce qui concerne le volume horaire des 250 à 300 heures requises en M2, il est quant à lui dépassé en lettres ainsi qu'en économie-gestion mais largement déficitaire et en philosophie (184h), et dans une moindre mesure en musique (234h), en SPC (212h) et dans le parcours documentaliste (232h). Par ailleurs, on peut également relever un déséquilibre très fort dans la répartition CM/TD avec des masses de CM qui semblent trop conséquentes pour des formations professionnelles, variant entre 60% et plus de 90% en M1 anglais, documentaliste, économie, espagnol, histoire-géographie, lettres et philosophie ainsi qu'en M2 de lettres.

L'organisation de la formation est néanmoins claire avec une professionnalisation progressive: du stage d'observation en M1 à la mise en responsabilité en M2 pour les Fonctionnaires Stagiaires (FS).

Tous les étudiants de la mention, excepté pour le parcours Éducation Physique et Sportive (EPS), effectuent un stage d'observation en M1 dont une partie est filée au cours du premier semestre ainsi qu'un stage massé d'une semaine fin novembre. Les étudiants en M1 parcours EPS réalisant quant à eux un stage entièrement filé. Pour les M2 alternants, le stage en responsabilité est filé et concerne la moitié de leur service. Les M2 non alternants réalisent quant à eux un stage filé en pratique accompagnée tout au long de l'année pour un volume horaire maximal de 60 heures.

Le M2 s'organise autour de différents profils des étudiants dans chacun des parcours : FS, lauréats du M1 mais pas du concours, lauréats du concours mais issus d'un autre master. Cette pluralité de profils est bien prise en compte et des formations spécifiques sont proposées à chacun. Cependant, cette organisation alourdit considérablement l'équilibre de l'année des étudiants qui doivent repasser le concours : c'est l'une des principales difficultés de cette formation. En effet, on peut noter des différences assez notoires au niveau des volumes horaires moyens en M2 entre les FS qui est de 255 heures tous parcours confondus et de 370 heures pour les M2 non alternants.

La formation propose un enseignement de tronc commun à travers des UE compétences transversales qui regroupent les étudiants des différents parcours de la mention et offre une culture commune sur une durée moyenne de 25 heures par semestre tous parcours confondus. Les informations données dans le dossier ne permettent cependant pas de d'apprécier les regroupements de contenus interdisciplinaires qui relèvent du tronc commun. La culture commune doit pouvoir se décliner également en fonction des spécificités de chaque parcours selon les indications du conseil de perfectionnement. Il n'est pas expliqué pourquoi cet enseignement transversal propose une ventilation horaire très différente d'un parcours à l'autre. Un déséquilibre que l'on retrouve également sur les autres UE (par ex. 184h pour l'UE disciplinaire en EPS contre 428h en Mathématiques)

mais aussi sur la répartition des crédits du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) : 34 ECTS pour 436h dans le bloc 1 du parcours éco-gestion contre 48 ECTS pour 413h pour le parcours SVT. Même si la mention 2nd degré regroupe des parcours aux réalités très différentes, notamment parcours monodisciplinaire ou bi-disciplinaire, et au public aussi très différent, tendre vers une harmonisation amènerait plus de cohérence au sein de la mention.

La place de la recherche semble elle aussi inégale d'un parcours à l'autre avec un volume horaire moyen par master variant de 1,5% du volume horaire total en lettres et en SPC à 8% du volume total en éco-gestion. La plupart des autres parcours allouent environ 5% de leur volume horaire total à l'enseignement à et par la recherche, que ce soit au travers d'UE de méthodologie de la recherche ou d'UE consacrées à la réalisation du mémoire. La formation n'est pas définie en blocs de compétences mais cela devrait être le cas pour la prochaine maquette.

L'utilisation du numérique est bien présente et se décline progressivement sur les 2 années d'une approche transversale à une spécialisation en fonction des particularités de chaque parcours. Il ne semble toutefois pas y avoir de pratique pédagogique innovante spécifique dédiée à l'acquisition des compétences numériques transversales.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe enseignante est pluricatégorielle avec des enseignants-chercheurs, des professeurs agrégés (PRAG) et professeurs certifiés (PRCE) mais aussi des formateurs académiques. Pour la plupart des parcours de la mention, plus de la moitié des volumes horaires des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs. C'est le cas pour le parcours anglais, EPS, espagnol, histoire-géographie, lettres, mathématiques, philosophie et SPC. En SVT et en musique plus des  $\frac{3}{4}$  du volume sont assurés par des PRCE ainsi que des PRAG. La participation de personnels institutionnels de l'éducation nationale est quant à elle extrêmement marginale puisque sur les 13 parcours, seul 4 bénéficient de leurs interventions et sur des volumes horaires variant de 2 % à 4% du volume horaire global du master.

Pour chaque parcours, il existe une équipe de pilotage constituée par des responsables d'UE, des responsables de parcours et des co-responsables élus de mention (INSPÉ et Unité de Formation et de Recherche UFR). Les différents responsables de mention, ainsi que les responsables de site et les administrateurs se réunissent deux fois par mois.

Le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique et le rôle qu'il tient dans le pilotage du master ne sont pas évoqués.

Des conseils de perfectionnement se réunissant deux fois par an sont organisés au niveau de la mention entre les responsables de mention, de parcours, d'UE, de représentants du monde socio-économique et des représentants des étudiants des différents parcours en M1 et en M2.

Le dossier fait mention d'un pré-jury de site et d'un jury de mention 2nd degré dont la composition n'est pas explicitement indiquée. En outre, les difficultés évoquées sur le décalage entre les résultats du concours et le calendrier de jury font apparaître la réussite au concours comme la principale finalité ce qui ne correspond pas à l'arrêté master 2013.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le dossier indique le taux de réussite au diplôme ainsi que le taux de poursuite d'études. Les taux de réussite aux examens sont très variables selon les parcours mais sont cohérents avec ceux que l'on peut observer dans des formations similaires. Les résultats communiqués par l'observatoire de la vie étudiante sont à relativiser au vu du faible nombre de réponses. La mesure de la réussite des étudiants n'est pas analysée dans le dossier et aucune synthèse n'est proposée. Seuls des tableaux sont fournis.

Un conseil de perfectionnement qui laisse une large place aux étudiants se réunit tous les semestres et les comptes rendus sont proposés en annexe. Même s'il semble jouer un rôle central, le dossier ne permet pas d'apprécier si les recommandations soulevées sont suivies d'effets. On ne sait pas non plus quelle forme prend l'évaluation des enseignements par les étudiants ni si ce processus est véritablement formalisé. On ne peut donc apprécier la manière dont les étudiants et les enseignants travaillent à l'amélioration de la formation ni sur quel type de supports repose ce travail.

### **Résultats constatés**

Les étudiants ont accès au Portefeuille d'Expérience et de compétences qui leur permet d'évaluer leurs acquis. Il y a quelques données chiffrées qui ne sont pas analysées mais qui révèlent néanmoins au niveau de la mention des effectifs en baisse de 10% en M1 et de 40% en M2 entre les années universitaires 2017-18 et 2018-19. Les taux de réussite ont toutefois augmenté de 5 points en M1 et de 15 points en M2 entre ces deux années. Au niveau plus spécifique, on peut questionner l'attractivité de certains parcours comme musique et philosophie qui présentent des effectifs extrêmement faibles pour les deux précédentes années.

L'enquête interne réalisée à 18 mois indique une insertion professionnelle satisfaisante mais ce sont essentiellement les lauréats du concours qui ont répondu à l'enquête menée par l'Observatoire de la Vie

Étudiante. Ce travail de collecte et d'analyse des données doit être poursuivi de façon plus systématique afin de mieux prendre en compte tous les diplômés du master et envisager des réorientations pour les étudiants en échec au concours notamment.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- La formation à et par la recherche et la politique recherche de l'INSPÉ avec le projet PIA 3.
- Des équipes pédagogiques diversifiées.
- Un travail en collaboration avec rectorat/DSDEN nettement affiché.

### Principaux points faibles :

- La pertinence du dédoublement du parcours Anglais sur deux sites est questionnable
- Absence d'ouverture à l'international et mobilité sortante en particulier pour les parcours langues vivantes
- Absence d'analyse des données concernant la démarche qualité et le suivi des étudiants
- Manque d'harmonisation entre les parcours : volume horaire, rapport CM/TD, place de la recherche, place du tronc commun.
- Un continuum de formation de la licence à la formation continue et/ou doctorat insuffisant

### Analyse des perspectives et recommandations :

Cette formation propose une véritable professionnalisation progressive et s'appuie sur une équipe aux profils diversifiés qui offre une bonne vision d'ensemble de la profession et facilite l'entrée dans le métier. Bien que la prise en compte des réalités très différentes qui constituent les 13 parcours de la mention soit indispensable pour former des « experts de leur discipline », une certaine harmonisation des maquettes, notamment de la ventilation horaire, de la répartition des ECTS, de la recherche amènerait plus de cohérence à l'ensemble de la mention. Le travail déjà engagé vers une structuration progressive de l'offre de formation en blocs de connaissances et de compétences ne peut qu'être encouragé ainsi qu'une analyse systématique du devenir des étudiants non lauréats du concours. La future réforme qui décale le concours en M2 devrait permettre de dégager un peu plus de temps pour l'internationalisation du master qui peut s'envisager par des stages optionnels de courte durée à l'étranger mais aussi en termes de coopération internationale. Il s'agira aussi de profiter de cette réforme pour repenser la place du continuum de L à M et la diversification des débouchés (notamment via les lieux de stage).



# MASTER TOURISME

## Établissement

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master *mention Tourisme* de l'Université Le Havre Normandie (ULHN), créé en 2017 au sein des Sciences humaines et sociales (SHS) et délivré en présentiel sur le site Lebon de l'ULHN, comprend deux parcours dont les finalités sont différentes. Le parcours *Ingénierie touristique et culturelle* (ITC), issu d'une filière ouverte en 2008 intitulée "Mémoire, médiation culturelle et tourisme régional" et adapté aux évolutions sectorielles, prépare les étudiants aux métiers de la valorisation des territoires touristiques, de la conception et de l'évaluation de projets de développement touristique et culturel. Le parcours *Histoire, Territoire, Patrimoines* (HTP) forme les étudiants aux métiers de la recherche et de l'enseignement dans les domaines de l'histoire et de la mémoire des sociétés, de la géographie, de la sociologie du tourisme et de la culture. Chacun des deux parcours fait l'objet d'une présentation détaillée sur le site internet de l'ULHN (conditions d'accès, contenus, poursuite d'études).

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs et les débouchés de la mention Tourisme sont assez clairement présentés dans l'ensemble mais la différence entre le parcours ITC, orienté sur la pratique de projet, les connaissances professionnelles et l'adaptabilité à la diversité des milieux professionnels, et le parcours HTP, plus académique, est très marquée. Tourné vers les métiers de la promotion culturelle et la valorisation du patrimoine touristique, le parcours ITC entend apporter aux étudiants des connaissances du patrimoine, des politiques culturelles, des publics, et des pratiques de gestion touristique et culturelle, tandis que le parcours HTP, plus académique, à forte dominante historique, prépare les étudiants aux concours d'enseignement du second degré – à l'agrégation d'histoire notamment – et les forme à la recherche en vue d'une poursuite d'études en doctorat. Cette différence des finalités des deux parcours conduit à une présentation générale un peu inégale où le parcours HTP ne fait pas l'objet autant que l'autre parcours d'une communication dynamique : au contraire des divers métiers auxquels il pourrait donner accès sont en effet plutôt listées des formations complémentaires ; et, si les deux parcours sont présentés sur le site internet de l'établissement, seul le parcours ITC dispose de réseaux dédiés (page Facebook et compte Twitter).

### Positionnement dans l'environnement

Le master *mention Tourisme* participe, à l'ULHN, de l'offre de formation en Sciences humaines et sociales, comme la plupart des mentions de ce type en France (5 seulement au niveau national sont rattachées au Droit). Son positionnement par rapport à des masters en tourisme à l'échelle régionale est présenté pour chacun des parcours : sa spécificité, pour le parcours ITC, tient à la forte conjonction des dimensions touristique et culturelle, et, pour le parcours HTP, à la spécialisation thématique (histoire maritime, portuaire, militaire et coloniale), ces informations sont rendues accessibles aux étudiants sur le site internet de l'université et par les salons de l'étudiant régionaux. Au sein de l'ULHN, la mention contribue à donner forme à l'une des thématiques majeures du contrat d'établissement ("Culture, Patrimoine, Mémoire, Identité"), et est reconnue, dans la COMUE, comme l'une des formations de l'Institut d'urbanisme de Normandie qui regroupe notamment les universités partenaires régionales. Par contre, hormis son adossement à la recherche, aucun détail n'est fourni concernant sa place dans l'offre de formation des masters en SHS de l'ULHN. La mention est rattachée à deux écoles doctorales : *Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage* pour le parcours HTP, et *Homme, Sociétés, Risques, Territoires* (ED 556) pour le parcours ITC, et s'appuie sur l'unité mixte de recherche *Identité et Différenciation des Espaces, de l'Environnement et des Sociétés* (UMR 6266 IDEES). Les axes de recherche, l'implication des enseignants-chercheurs (EC) dans ce laboratoire et dans des programmes de recherche régionaux, l'ouverture des enseignements à la recherche, par les mémoires, séminaires de recherche, colloques et journées d'études, réalisent l'articulation de la mention avec la recherche. Des liens solides existent avec le milieu socio-professionnel local, notamment les organismes publics (collectivités territoriales, agence d'urbanisme, offices de tourisme) ; des professionnels iss



us de différents secteurs du tourisme, du patrimoine, ou de l'urbanisme interviennent dans les enseignements. En revanche, des partenariats internationaux (Liban, Mongolie) ne sont pas reconduits et la mobilité entrante et sortante est faible (respectivement, 5 et 7 étudiants tout au plus sur les quatre dernières années).

### **Organisation pédagogique de la formation**

La mention s'ordonne sur quatre semestres pour 120 ECTS (60 ECTS par an) et propose une spécialisation progressive dès le semestre 1 (S1) du master 1 (M1), avec une mutualisation des enseignements de méthodologie. Pour le parcours ITC deux stages obligatoires font partie du programme (2 à 5 mois en M1, et 4 à 6 mois en M2 pouvant déboucher sur un CDD) ; pour le parcours HTP le stage est facultatif mais fortement encouragé. Tous les étudiants doivent écrire un mémoire, l'un en M1 et l'autre en M2 qui peuvent être articulés aux stages en parcours ITC, un seul mémoire préparé en deux ans en parcours HTP. L'organisation pédagogique est bien adaptée au projet professionnel de l'étudiant en parcours ITC qui accorde une place importante aux compétences et à la pédagogie par projets, et organise une veille des offres d'emplois. Les étudiants de ce parcours sont aussi formés à la recherche documentaire. Cette dernière est au cœur de la formation en parcours HTP, avec une dominante forte en histoire même si les approches méthodologiques sont partagées avec les étudiants de l'autre parcours. Ce parcours HTP bénéficie d'un partenariat de formation avec les archives municipales, mais l'ouverture sur le monde professionnel reste aléatoire : stage facultatif de 3 mois maximum mené de façon perlée, absence de partenariats autres qu'académiques et scolaires. La formation n'est pas proposée en alternance pour le moment mais des dispositifs d'aide existent pour des étudiants en situation de handicap ou des étudiants salariés. L'étude obligatoire d'une langue vivante en parcours HTP, et de deux langues, dont l'anglais au niveau B2 minimum avec un niveau cible C1 en parcours ITC, ainsi que des enseignements disciplinaires en anglais dans ce même parcours marquent une volonté d'ouverture à l'international pour ce parcours. Enfin, le numérique est bien présent, y compris une initiation aux SIG (systèmes d'information géographiques). À partir du S1M1, la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique est introduite dès la réunion de rentrée puis dans les enseignements de méthodologie. Les mémoires des deux années du master sont vérifiés par l'outil *Compilatio* qui détecte les plagats.

### **Pilotage de la formation**

Le master est piloté principalement par les responsables des deux parcours mais il n'y pas de responsable pour l'ensemble de la mention pas plus que de secrétaire dédiée. Cependant, l'EC qui dirige l'unité de formation et de recherche Lettres et Sciences humaines (UFR LSH) de l'ULHN assiste au conseil de perfectionnement. Les responsables des parcours sont épaulés par une équipe bien diversifiée d'enseignants-chercheurs et de professionnels (essentiellement pour le parcours ITC). L'équipe pédagogique comprend 13 EC de l'ULHN (5 professeurs d'université (PR) et 8 maîtres de conférences (MCF) et 2 professeurs certifiés détachés (PRCE), ainsi que 5 enseignants non attachés à l'ULHN et 18 intervenants professionnels. Le Conseil de perfectionnement (CP) reproduit cette diversité (EC, professionnels, étudiants). Par contre, la fréquence des réunions n'est pas indiquée pas plus que le nombre d'heures et la place dévolus à chacun dans la mention. L'intervention de professionnels semble réservée au parcours ITC. La mention est évaluée par contrôle continu intégral, l'attribution des ECTS est formalisée et harmonisée au sein de l'ULHN. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) et les compensations (par UE) ainsi que la seconde chance sont portées à la connaissance des étudiants.

### **Dispositif d'assurance qualité**

La procédure de recrutement des étudiants, de niveau Bac+3 et issus de licences SHS, comporte trois étapes (sur dossier, puis sur audition, enfin sur décision finale du jury) ; les modalités d'admission sont accessibles sur le site internet de l'université. Le numerus clausus est arrêté à 40 (20 par parcours) sans être atteint. Le recrutement des étudiants étrangers passe par Études en France et exige le niveau B2 en français.

Pour le parcours ITC, un réseau Alumni vient d'être créé sur LinkedIn. Les diplômés du parcours HTP en 2018 ont intégré un master MEEF, mais aucun n'a poursuivi en doctorat. Enfin, il existe peu d'informations sur les évaluations des enseignements et l'autoévaluation même si quelques réflexions sur l'avenir de la formation sont présentées à la fin du dossier. Le compte rendu d'une seule réunion du CP (juin 2019) est joint au dossier qui atteste la démarche d'autoévaluation et d'amélioration continue de la mention. Les étudiants du parcours ITC contribuent à l'auto-évaluation et à l'amélioration au moyen de réunions-bilans et en remplissant un questionnaire en ligne exploité ensuite par les responsables.

### **Résultats constatés**

En ce qui concerne l'attractivité de la formation, l'évolution des candidatures (une centaine) est sensible en parcours ITC, refonte d'un ancien master SHS et dont le spectre de recrutement est assez large (licences arts, lettres, langues...), quoique l'on constate un manque de visibilité en interne (seulement 3 étudiants issus des licences de l'ULHN ; 6 étudiants viennent d'universités régionales ; les autres d'universités plus éloignées). Quoique inférieurs à la capacité de recrutement de la mention, les effectifs de la formation sont globalement restés stables sur trois ans pour le parcours ITC, alors que le parcours HTP ne cesse de chuter. Le parcours HTP recrute

principalement en interne et en licence d'histoire mais son intégration dans une mention intitulée "Tourisme" entrave sa visibilité. Seuls les effectifs 2018-2019 sont précisés avec 22 inscrits au M1 et 15 inscrits au M2 pour le parcours ITC, 18 au M1 et 12 au M2 pour le parcours HTP. Le taux de réussite s'est fixé sur les deux dernières années un peu au-dessus de 70% ; les causes imputées à ce taux de réussite peu probant seraient notamment une insertion professionnelle immédiate en CDD ou une réorientation qui interrompent la rédaction du mémoire, ou bien la difficulté de trouver un stage, notamment pour les étudiants étrangers, pourtant très peu nombreux (3 en 2019). Le devenir des diplômés du parcours ITC présente une intégration professionnelle, en CDD pour la plupart, à 87,5% à 18 mois, et 100% à 2 ans. Il est notable que 90% des non-diplômés se trouvent également intégrés professionnellement sans avoir achevé leur diplôme. Les emplois correspondent aux objectifs fixés. Aucun chiffre n'est donné pour le parcours HTP mais une formation complémentaire professionnalisante semble nécessaire (la plupart des étudiants poursuivent en master des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) ; pour un parcours presque entièrement dédié à la recherche, force est de constater l'absence de poursuite d'études en doctorat.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Objectifs de la formation et débouchés professionnels visés bien explicités
- Bon positionnement local et régional de la mention
- Structure cohérente du parcours ITC
- Bonne insertion professionnelle du parcours ITC

### Principaux points faibles :

- Absence de cohérence entre les deux parcours : peu de liens entre la problématique « tourisme » et le parcours HPT
- Manque de données chiffrées pour le parcours HPT
- Dimension professionnalisante du parcours HTP très lacunaire
- Peu de poursuite d'études en doctorat
- Faiblesse des partenariats internationaux et des mobilités entrante et sortante

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le dossier montre bien l'intérêt d'un master *Tourisme* sis à l'ULHN. Cette formation complète bien l'offre régionale de masters en sciences humaines et sociales et obtient de bons résultats, notamment grâce au parcours ITC. Cependant, sa structure actuelle manque de cohérence, même si l'idée de réunir un parcours plutôt professionnalisant avec un parcours plutôt orienté recherche peut paraître attractif, la disparité entretenue est trop importante. L'équipe du master elle-même reconnaît ce problème et souhaite proposer une nouvelle structure à l'avenir. Cette démarche mérite d'être encouragée. Il serait souhaitable aussi, sans doute, de construire un pilotage unique pour le master, plutôt que de raisonner tout le temps en termes de deux parcours, pour lui accorder une identité plus forte.

# MASTER URBANISME ET AMENAGEMENT

## Établissement

Université Le Havre Normandie

## Présentation de la formation

Le master Urbanisme et Aménagement de l'université Le Havre Normandie est une formation en deux ans dont l'objectif principal est de préparer les étudiants à une formation de haut niveau dans les métiers de la conception, du montage et de l'accompagnement de projets urbains. Ces projets concernent le logement, l'habitat, les nouveaux services, le renouvellement urbain et la politique de la ville. La formation est composée de deux parcours différenciés dès la première année (M1) dont les finalités professionnelles sont différentes : le parcours « *Ville, habitat, logement, services* » (VHLS) propose aux étudiants une analyse sociologique de la ville en mettant l'accent sur les projets urbains liés au logement social, l'hébergement d'urgence et l'habitat et les services urbains ; quant au parcours « *Urbanisme durable, numérique, ingénierie, transports* » (URBANITE) il met davantage en valeur l'analyse géographique et aménagiste de la ville, en traitant des thématiques de territoires urbains durables, intelligents et éthiques. La formation est délivrée en présentiel au sein de l'Unité de Formation et d'Enseignement (UFR) de Lettres et de Sciences Sociales sur le Site Lebon à l'Université du Havre. La formation consiste en cours magistraux, de travaux dirigés et de séminaires ; pour les deux parcours, il existe des stages obligatoires en première (M1) et en deuxième année sur 15 semaines (M2).

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs du master et de chacun des parcours sont clairement indiqués mais les connaissances et compétences à acquérir ne sont explicitées que partiellement dans le document d'autoévaluation (essentiellement pour le parcours URBANITE). Des sites web sont indiqués aux étudiants pour trouver cette information, mais les liens donnant accès à ces sites apparaissent trop souvent dans le document, ce qui laisse penser que l'information ne passe que par ces liens d'accès. Une liste de ces connaissances et compétences se trouve également dans le supplément au diplôme. En ce qui concerne les débouchés éventuels, l'analyse est plus aboutie avec des exemples des métiers ouverts aux étudiants et des illustrations des caractéristiques des emplois occupés par les diplômés sur la période 2014-16. Toutefois, l'annexe indiquant le taux d'insertion sur la période 2013-2017 n'explique pas les raisons d'une forte variation des diplômés en emploi d'une année à l'autre. Le programme de formation est bien structuré et les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs. Aucune information n'est donnée sur la certification professionnelle. La formation est en adéquation avec la fiche du RNCP, connue de l'ensemble des parties prenantes.

### Positionnement dans l'environnement

Si la formation est bien positionnée dans son contexte régional (notamment par rapport à Rouen et Caen), le dossier manque d'informations sur son positionnement au niveau de la localité du Havre. Ce constat se retrouve sur l'offre nationale. Cependant, pour le parcours URBANITE, le dossier fournit des éléments par rapport à la concurrence nationale. Des partenariats existent avec l'Institut d'urbanisme de Normandie (IUN). En revanche, il n'existe pas de liens formels avec des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger. Des programmes d'échanges sont envisagés avec l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU). Les liens existent également avec un laboratoire de recherche (l'unité mixte de recherche – UMR) IDEES (Identités et Différenciation des Espaces de l'Environnement et des Sociétés) et plusieurs moyens sont utilisés pour familiariser les étudiants aux activités de recherche. Les partenariats et échanges existent surtout avec le milieu socio-économique (et notamment les collectivités territoriales et des grands groupes industriels, illustrant bien l'orientation professionnalisante de ce diplôme. Les stages en semestres 2 et 4 favorisent la mobilité internationale grâce à un accord avec le ministère du logement d'Uruguay. Des dispositifs d'échanges européens de type Erasmus pour faciliter le financement de la mobilité sur le territoire de l'Union Européenne (UE). Au-delà de l'UE et depuis 2018, des stages ont été effectués au Québec. Il n'est cependant pas précisé si ces stages renouvelés ont permis d'aboutir un accord bilatéral avec cette province du Canada.

### Oganisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très lisible. La formation est construite sur 4 semestres autour d'un tronc commun pour les deux parcours dès la première année de Master et auquel se rajoutent des unités d'enseignement (UE) communes à l'ensemble des étudiants ou spécifiques à chaque parcours. LA formation en alternance est possible depuis trois ans et offre aux étudiants intéressés une présence en entreprise une semaine sur deux et pendant les vacances scolaires. L'alternance assure un rôle majeur dans l'insertion professionnelle, notamment pour les contrats de professionnalisation dont les débouchés sont édifiants : 100% de ces étudiants sont aujourd'hui en situation d'emploi. On ne sait cependant pas combien d'étudiants sont concernés par le régime de l'alternance et profite de cette insertion professionnelle. Rien n'est en revanche mentionné sur la formation tout au long de la vie. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est encore à l'état embryonnaire. Un premier cas de VAE existe depuis 2019/20. Le programme est bien équilibré avec une bonne mixité d'enseignements théoriques, thématiques et méthodologiques. Les outils et techniques sont également enseignés et il existe une préparation à l'insertion professionnelle. Enfin un stage est obligatoire en chaque année et les étudiants doivent écrire un mémoire. L'enseignement est caractérisé aussi par un bon équilibre entre les cours magistraux, les travaux dirigés et les ateliers professionnels et les séminaires. En outre la formation accorde une place importante à l'acquisition des compétences transversales. Dans ce domaine l'utilisation du numérique est bien présente, aussi bien pour applications de base (utilisation de l'espace numérique du travail – ENT) que pour les analyses de données (par exemple, les systèmes d'information géographique). Une innovation pédagogique existe au moyen d'un workshop annuel organisé par l'Institut d'urbanisme de Normandie (IUN) pour développer des projets d'aménagement et d'urbanisme.

Pour ce qui concerne les liens avec la recherche, ce sont surtout les cours théoriques et méthodologiques qui assurent cette liaison, associés à des cycles de conférences proposés par des chercheurs extérieurs. L'ouverture à l'international paraît peu présente. Un enseignement de base est assuré en anglais mais pour seulement une vingtaine d'heures sur les deux années.

Par contre, l'autoévaluation ne permet pas une évaluation des dispositifs mis en place pour les publics spécifiques, tels que les étudiants en situation d'handicap ou ayant un statut de sportif de haut niveau. Enfin, il est dommage que peu de données quantitatives soient présentées pour le parcours URBANITE (heures de cours, intervenants dans les enseignements, nombre de stages à l'étranger par exemple).

Les deux parcours du Master proposent en première année un cours dédié à la recherche. Une conférence annuelle sur l'urbanité animée par un chercheur extérieur à l'université s'y ajoute. Il est regrettable que l'organisation pédagogique liée à l'évaluation des étudiants suite à son intervention ne soit pas mentionnée. En deuxième année, un certain nombre d'ateliers professionnels sont impulsés par des projets de recherche financés par les Réseaux d'Intérêts Normands (RIN). Les adossements aux laboratoires ne sont toutefois pas clarifiés. Les programmes vers les poursuites en thèses sont diversifiés et particulièrement dynamiques : contrat doctoral, contrat CIFRE (Convention Industrielle de Formation pour la Recherche) et des souhaits de carrière d'étudiants vers les métiers d'ingénieurs d'études. Les deux stages obligatoires, l'un en première année et l'autre en seconde année, font l'objet d'exercices académiques de nature théorique et analytique.

L'insertion professionnelle est impulsée grâce à la présence des deux stages, dont le second assez long (15 semaines). En revanche il n'est pas fait état des modalités d'évaluation ni des exigences de contenu des rapports ou mémoires de stage. Le numérique occupe une place traditionnelle dans le paysage pédagogique de l'étudiant : accès à l'espace numérique de travail, aux cours en ligne (via Eureka et la plateforme Moodle). Des accès à des logiciels plus spécifiques sont malgré tout proposés aux étudiants : SPHINX (traitement statistique des données) et URBAX (simulation urbaine). Enfin, le Learning lab est accessible aux étudiants leur permettant de développer une démarche proactive et interactive dans leur apprentissage. Un guide des bonnes pratiques est fourni aux étudiants lors de la rédaction de leur mémoire afin de les sensibiliser à l'intégrité scientifique.

## **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée avec un bon équilibre entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels. Cependant, les documents fournis ne permettent pas d'identifier la qualification, les compétences ou encore l'expérience de ces enseignants extérieurs. Ces informations, tout en étant accessibles aux étudiants via un site web, ne sont pas reportées dans le dossier. Un responsable existe pour chaque parcours et des rencontres entre membres de l'équipe et avec des étudiants sont régulières. Chaque parcours bénéficie aussi d'un conseil de perfectionnement composé d'enseignants-chercheurs, d'intervenants extérieurs et d'étudiants, mais le dossier ne fournit pas davantage de précisions sur ce point. Il est dommage que les comptes-rendus de ces conseils ne soient pas joints au dossier. Il n'est pas non plus expliqué de manière claire de quelle manière le master est dirigé dans son ensemble bien qu'il existe un conseil de mention composé de 37 membres mais doté uniquement de 4 étudiants, ce qui crée un déséquilibre assez net. Les modalités de contrôle des connaissances et les modalités de fonctionnement du jury sont exposées de manière assez succincte et, si le supplément au diplôme est fourni, les modalités du suivi des compétences ne sont pas explicitées, notamment pour le principe de la seconde chance.

## **Dispositif d'assurance qualité**

Les informations sur le volume des candidats est connu sur les deux dernières années uniquement. Concernant les VAE, le tableau est vierge. Même si les modes de recrutement sont précisés, il y a cependant des informations lacunaires concernant les origines scolaires ou géographique des étudiants permettant d'analyser l'attractivité du Master au niveau de sa mention. Les deux parcours enregistrent chacun un excellent taux de réussite. L'évaluation des enseignements se réalise au sein des conseils de perfectionnement où les étudiants semblent être peu représentés. Les évaluations par les étudiants ne sont pas mentionnées, ce qui laisse penser qu'il n'en n'existe pas. Concernant le devenir des étudiants, même si l'information leur est accessible via un site web, il n'y a aucun report sur ce point dans le dossier annexé.

### Résultats constatés

Le dossier manque de données sur l'attractivité du diplôme. Si le nombre de candidatures est reporté sur les deux dernières années, les origines (géographiques, disciplinaires, professionnelles) ne sont connues. Les données transmises sur le taux de réussite aussi bien en M1 qu'en M2 (100% de réussite au diplôme) est reporté dans le document. Cependant, un tableau plus complet sur les poursuites d'études et l'insertion professionnelle fait défaut. Cette lacune est partiellement comblée par des enquêtes internes. Ainsi, dans le parcours URBANITE pour la promotion 2018-19 le taux d'insertion est de 76% après 4 mois. Les mêmes données n'existent pas pour le parcours VHLS. En général les emplois correspondent aux attentes de la formation. Peu d'étudiants sont concernés par une poursuite des études en doctorat, ce qui est surprenant au regard des nombreux dispositifs de communication, d'aides et d'allocations (conférences, contrat doctoral, projets de recherche, contrat CIFRE, etc.) proposés aux étudiants.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Excellent taux de réussite
- Liens forts avec le milieu socio-professionnel local
- Présence importante et diversifiée des outils numériques dans le parcours de l'étudiant
- Bonne stimulation à la recherche universitaire

### Principaux points faibles :

- Peu d'information sur l'équipe pédagogique
- Etudiants trop peu présents dans les conseils de perfectionnement et dans le processus d'évaluation
- Peu d'engagement à la recherche chez les étudiants en dépit des multiples dispositifs proposés

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Urbanisme et aménagement propose un programme d'enseignement attractif caractérisé par une approche multidisciplinaire et une diversité de méthodes d'enseignement avec une bonne mixité de cours, travaux dirigés, ateliers et sorties sur le terrain. La formation est bien intégrée dans l'environnement professionnel local et il existe une volonté de développer l'alternance. A l'inverse certains publics sont peu touchés en ce moment (étudiants en VAE, par exemple). Les liens avec le recherche devraient être renforcés à l'avenir notamment dans le domaine de recherche-action (comme l'équipe pédagogique elle-même reconnaît). Enfin, pour une formation qui a déjà un taux élevé de réussite il faudrait tout de même continuer à innover. Dans cette optique,, comme le propose l'équipe, le développement des enseignements à distance impliquant des partenaires étrangers représente une piste intéressante.

## Observations de l'établissement



Le Havre, le 19 février 2021

Le Président de l'université

à

M. Jean-Marc Geib,  
Département de l'évaluation des  
formations  
2, rue Albert Einstein  
75013 Paris

---

PRESIDENCE

PLDS.MH.AH.21/ 20675

**Objet: Observations réalisées sur le rapport d'évaluation Master de l'université Le Havre Normandie**

Monsieur le Directeur,

L'Université Le Havre Normandie remercie les experts de l'HCERES pour l'évaluation de son offre de master et pour l'étude attentive de ses dossiers d'auto-évaluation. Ce rapport met en avant une offre de formation riche, diversifiée et attractive qui est aussi fortement adossée à la recherche. Le comité en a retenu l'intérêt d'un fort ancrage territorial qui est une ambition de longue date de l'université Le Havre Normandie et que nous sommes ravis de voir figurer au titre des atouts de l'établissement.

La structuration par champ qui suit actuellement le découpage des écoles doctorales est jugée pertinente et cela est rendu manifeste par le nombre de co-accréditations à l'échelle de la ComUE. Cette dynamique que le comité souhaiterait voir se poursuivre afin de limiter le fractionnement entre membres de Normandie Université fera l'objet d'une réflexion commune à l'occasion de la prochaine accréditation.

Pour ce qui est ensuite du besoin d'une mise en adéquation du projet politique d'internationalisation et de la réalité internationale des formations, il est certain que, comme cela a d'ailleurs été relevé, les dossiers d'auto-évaluations n'ont probablement pas suffisamment développé ce volet. Il y a effectivement une tradition et une réalité forte d'internationalisation dans l'établissement. Toutefois, la gestion centralisée et donc peut-être parfois déconnectée des formations sur ces questions, ne donne pas aux équipes la pleine mesure de tous les effets que cette internationalisation pourrait produire, tant sur les étudiants que sur les formations elles-mêmes.



---

## PRESIDENCE

Les défaillances de pilotage qui sont relevées nous inciteront à repenser les outils de suivi, de même que les indicateurs qui orientent la politique de formation de l'établissement. Je tiens néanmoins à souligner que la période de collecte, du fait de la crise sanitaire, n'a pas été propice à une discussion avec les équipes, telles qu'elles auraient été menées en temps normal. Le manque de concertation des équipes, la difficulté à produire des orientations claires, la longue période de renouvellement politique des équipes de direction... sont autant de facteurs qui expliquent partiellement pourquoi les dossiers sont souvent trop lacunaires.

Je vous sais gré d'avoir souligné la raisonnable attractivité de l'ensemble de nos formations de second cycle, de même que la structuration relativement cohérente avec les moyens disponibles de l'établissement. Nous reconnaissons le travail d'analyse qui a été réalisé afin de produire des points d'alerte quant à cette offre de formation qui seront des points d'attention particulier à l'occasion de notre prochaine campagne d'accréditation.

Enfin, vous trouverez ci-dessous quelques observations remontées par les équipes pédagogiques de certains de nos masters.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'université,



Pedro LAGES DOS SANTOS

**Observations relatives au champ Economie-Gestion :**

**Master Economie et Management Publics, co-accrédité avec l'Université de Caen Normandie :**

Il nous a semblé à la lecture du rapport d'évaluation de l'Université de Caen Normandie que le parcours porté au Havre et intitulé « Ingénierie de Projet en Economie Solidaire et Développement (IPESD) » de ce master n'était pas pris en compte dans l'évaluation au-delà de la présentation générale. Il n'en est effectivement ni fait mention dans le corps du rapport, ni d'ailleurs dans les effectifs évoqués. De plus dans le rapport d'évaluation de l'université du Havre Normandie, il est mentionné que les effectifs de cette mention sont très faibles alors que pour le parcours havrais ces effectifs montrent pourtant une moyenne constante et tout à fait correcte de 15 étudiants en M1 et en M2.

**Observations relatives au champ Langue Mémoire, espaces et sociétés :**

**Master Tourisme :**

Le rapport de synthèse consacré au Master Tourisme (p. 77-79) présente fidèlement les principaux éléments du dossier d'auto-évaluation. Par les observations qui suivent, l'équipe pédagogique vise à répondre à certaines remarques et/ou questions soulevées dans le rapport de synthèse :

- Le master Tourisme est l'un des deux masters en Sciences humaines et sociales de l'université Le Havre Normandie, le second master étant celui d'Urbanisme et Aménagement. Les deux sont portés par l'UFR Lettres et sciences humaines. Ces deux masters sont orientés sur les questions de développement local. Plusieurs enseignants-chercheurs de géographie et aménagement, d'urbanisme, ainsi que de sociologie, interviennent d'ailleurs dans les deux masters. Trois ECUE sont aussi mutualisées entre le parcours Ville, habitat, logement, services du Master Urbanisme et le parcours Ingénierie touristique et culturelle du master Tourisme.
- Le master Tourisme dispose d'un secrétariat dédié, ce qui est essentiel pour le pilotage de la formation, tant du point de vue du suivi des étudiant.e.s, que des relations avec les intervenants professionnels.



## PRESIDENCE

- Selon le tableau fourni en annexe III du dossier d'auto-évaluation (p. 20), les effectifs du parcours Histoire, Territoire, Patrimoines ne se sont pas « effondrés » (Rapport HCERES, p. 78, dernière ligne) et sont restés, comme ceux du parcours Ingénierie touristique et culturelle, à peu près stables sur les trois années considérées : 24 étudiants de M1/M2 en 2017-2018, 24 en 2018-2019 et 22 en 2019-2020, dans un parcours où la majorité des enseignements sont mutualisés entre M1 et M2 ou bien, pour chacun des niveaux, entre les deux parcours du master Tourisme (Outils).

- Sur la question de l'internationalisation, les conventions avec la Mongolie et le Liban n'ont pas été renouvelées en raison de l'absence de flux entre les universités partenaires. D'autres possibilités de conventions sont à l'étude.

### **Master Urbanisme et Aménagement :**

L'équipe pédagogique a tenu à rappeler que la formation donne une place importante à l'approche compétences et que :

« Le parcours URBANITE permet *in fine* aux étudiants qui en sortent diplômés de maîtriser différentes compétences opérationnelles telles que la réalisation de diagnostics territoriaux, la définition d'une stratégie de développement territorial, l'évaluation d'une action publique, la conduite des politiques d'aménagement numérique du territoire, la mise en œuvre de politiques de mobilités durables, la prestation de consulting THD et de solutions numériques, l'initiation et l'application des agendas 21, la création et l'animation des observatoires territoriaux, l'intégration de solutions numériques dans les territoires, l'élaboration et la révision de documents d'urbanisme, la définition de politiques de transition énergétique, le portage de politiques de développement et de conversion économique, l'accompagnement des projets d'équipement du territoire, la protection et la valorisation des patrimoines naturels et culturels, la mise en œuvre d'un SIG au sein d'une collectivité territoriale, l'aménagement de l'espace public... *Ces compétences sont mises en œuvre à l'occasion d'un exercice annuel de prospective urbaine mobilisant l'ensemble des étudiants.* »

De même, il est apporté comme précision que la formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée qui compte une soixantaine d'intervenants extérieurs dont chacun est présenté thématiquement et nominativement sur le site web du master <https://www.master-urbanite.fr/intervenant-e-s/>. Le choix des intervenants extérieurs se fait de telle façon que l'ensemble des mondes professionnels d'un même écosystème d'acteurs (par exemple dans le domaine de l'environnement et du développement durable, dans celui des mobilités et des transports ou encore dans le domaine du numérique territorial) puisse intervenir. Ainsi pour chacune des grandes orientations thématiques du master nous prenons soin de faire intervenir des acteurs du monde industriel ou privé, du secteur public, des collectivités territoriales, et du monde associatif. Leur niveau de compétence est évidemment tout à fait adapté avec les ambitions du parcours.



---

## PRESIDENCE

### **La formation s'appuie sur le potentiel et les activités de recherche de l'établissement et du site.**

Ainsi, Le Master Urbanisme et Aménagement de l'Université du Havre est adossé aux activités du laboratoire UMR IDEES 6266 et rattaché à l'institut d'urbanisme de Normandie. Ce lien se formalise à travers la participation des enseignants chercheurs à la formation et des étudiants des parcours aux activités du laboratoire (journées d'étude, conférences, séminaires).

### **La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique et met en place les bonnes pratiques correspondantes.**

Le master Urbanisme et Aménagement distribue de consignes claires aux étudiants pour leur mémoire sous la forme d'un « guide des bonnes pratiques. Le guide précise les bonnes pratiques du travail scientifique et met en garde *contre les mauvais usages*, rappelant l'existence d'un logiciel anti-plagiat et le cas échéant les recours disciplinaires. Le master Urbanisme et Aménagement tire donc parti des ressources procurées par l'université du Havre qui fournit aux [enseignant.es](http://enseignant.es) l'accès au logiciel en ligne Compilatio (qui compare les travaux déposés avec la base de données de l'éditeur et les ressources librement accessibles sur Internet).

## **Observations relatives au champ Sciences et Technologies :**

### **Master Chimie :**

Les responsables de la formation Master ARPAC ont pris bonne note de l'analyse du dossier d'autoévaluation par l'HCERES et remercie les membres du comité. Le Master de chimie parcours ARPAC est une formation qui recrute des étudiants, à l'entrée de la première année, dont le projet professionnel et la motivation sont orientés vers une intégration dans un secteur phare de l'industrie française des Arômes, Parfums et Cosmétiques constitué à 80% de petites et moyennes entreprises. Ceci en fait une formation plutôt tubulaire, spécifique dès le semestre 2; l'ambition de l'équipe de direction étant de mener l'ensemble de ses étudiants vers l'obtention du diplôme à l'issue de la deuxième année et une insertion professionnelle rapide. Ainsi, même si des passerelles entrantes peuvent exister, cela représente un faible nombre d'étudiants (Convention double diplôme INSA, insertion d'étudiants spécialisés en M2). En termes de passerelles sortantes, les élèves se réorientent soit vers des licences professionnelles du domaine soit vers des masters de chimie générale ou plus spécifiques (Analyse sensorielle par exemple). L'insertion en milieu professionnel à l'issue du diplôme est très élevée, résultant d'une formation théorique et pratique associée à la réalisation de deux stages en milieu professionnel (durée cumulée entre 8 et 13 mois) et les diplômés ont peu d'intérêts financiers et professionnels à poursuivre vers un doctorat. Ce type de formation est moins structuré et n'existe pas à l'international, expliquant jusqu'à l'heure actuelle la maîtrise de la mobilité sortante des étudiants au niveau de l'équipe de direction et une mobilité entrante nécessitant plutôt l'intégration



## PRESIDENCE

d'étudiants étrangers francophones. L'appui certain que représente l'école universitaire de recherche pour l'internationalisation de la formation et le développement au niveau doctoral est encore trop récent pour pouvoir être décrit ou analysé (la première promotion de master n'a débuté qu'après le dépôt du rapport d'autoévaluation en septembre 2020). Plusieurs aspects annoncés dans le rapport d'autoévaluation et relevé par le comité sont prévus pour la prochaine accréditation : le passage de la formation en approche par compétences ainsi que la mise en place de partenariat plus approfondi avec des universités étrangères. L'internationalisation réelle au niveau des entreprises du secteur en France va nous permettre de pouvoir mieux intégrer les étudiants étrangers non francophones en stage. Le développement de partenariat nécessite un travail de longue haleine, entamée par l'équipe de direction, pour aller détecter les formations présentant une formation "miroir". Des pistes réelles et concrètes existent dans le domaine de la chimie des cosmétiques, ce qui reste beaucoup moins le cas pour le domaine des arômes et des parfums, qui reste une expertise française.

### **Master électronique, Energie Electrique, Automatique.**

L'équipe pédagogique remercie le comité d'avoir produit cette analyse du master et propose les quelques éléments d'observations suivants :

- Quant à l'insertion professionnelle :

*Si l'insertion paraît faible au niveau régional, elle a avoisiné les 80% ces dernières années au niveau national 6 mois après l'obtention du diplôme.*

- Quant au manque d'analyse sur le recrutement d'étudiants :

*La diversité de recrutement à l'étranger rend l'analyse de ce recrutement très complexe tant les établissements de provenance des candidatures peuvent changer d'une année à l'autre. C'est bien plus compliqué à faire comme étude en comparaison avec des provenances de licences nationales appartenant souvent au même domaine (EEEA) ou, dans une moindre mesure, à des domaines très proches. Cette situation est subie par beaucoup de masters de sciences de l'ingénieur en France.*

- Quant au trop peu de mobilité (sortante) internationale par rapport au nombre de conventions

*Le recrutement de 90% d'étudiants en provenance majoritairement des pays d'Afrique n'est pas de nature à faciliter la mobilité sortante de ces mêmes étudiants. Malgré cela, nous poursuivons nos efforts pour convaincre, pour accompagner et trouver des solutions aux difficultés rencontrées.*

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le développement des enseignements en anglais dans des UE scientifiques, comme la mise en place de certification de l'anglais devrait faire progresser les échanges internationaux d'étudiants entrant et sortant est prévu pour le prochain contrat. L'établissement d'un fichier d'adresses d'entreprises qui accueillent des étudiants en stage ou en emploi existe depuis 2012 et est distribué aux étudiants de M2 tous les ans en début d'année universitaire.

## PRESIDENCE

Enfin, l'équipe pédagogique retravaille depuis 2019 le processus de recrutement des étudiants afin d'améliorer les taux de réussite, en M1 comme en M2.

### **Master de Mathématiques et Applications :**

L'équipe animant ce master, comme l'ensemble des collègues de la discipline et du laboratoire LMAH (le master étant adossé sur le laboratoire, toutes les discussions qui s'y rapportent sont aussi tenues lors de conseils de l'entité recherche LMAH), remercie les évaluateurs pour ce rapport. Il sera d'un appui très important pour corriger, peaufiner et améliorer l'offre de formation présente et future en master de mathématiques de l'ULHN. Les collègues sont ainsi ravis et remercie le comité pour ce travail. Elles/ils sont ravi.e.s de voir le comité apprécier les points dits forts :

- Formation de bonne qualité scientifique,
- Perspectives intéressantes au niveau des partenariats internationaux,
- Solide adossement à la recherche.

Nous vous adressons quelques compléments et réponses sur les principaux points faibles soulignés par les évaluateurs :

- 1- Recueil insuffisant des données chiffrées & Analyse insuffisante des résultats
- 2- Conseil de perfectionnement non conforme aux textes réglementaire
- 3- Manque de lien avec le monde socio-économique :

#### **1) Recueil insuffisant des données chiffrées et Analyse insuffisante des résultats**

- Dans l'Annexe 6 du dossier, il est en effet rapporté uniquement les effectifs de chaque année pour le M1-Math et pour les deux parcours du M2, IMFL et MASC, mais pas les taux de réussite. Nous donnons ci-dessous, les statistiques de réussite pour 2019/2020, qui en effet ont été omises dans notre dossier. Celles de 2018/2019 sont bien dans le compte-rendu du Conseil de perfectionnement (Annexe 5 du dossier).

- Par ailleurs, dans cette annexe la "chute brutale" des effectifs mentionnée, en 2016-2017, s'explique par le fait que les effectifs affichés auparavant correspondaient à ceux groupés du M1 Maths & Informatique réunis, avec les 3 parcours (Maths, Maths/info et Info), comme la maquette d'alors l'imposait. Les effectifs, pour celle qui suit, ne concernent que le M1 math, ils passent ainsi de 56 étudiants à 24 pour le nouveau M1-Math seul, en 2017-2018. Nos effectifs n'ont donc pas beaucoup varié puisque on avait de 50 à 60% d'étudiants en parcours Maths et parcours Maths-informatique.

En ce qui concerne les taux de réussite, les résultats

Concernant le parcours IMFL, qui requiert obligatoirement un stage en entreprise, certains étudiant.e.s n'ont pas pu réaliser leurs stages à cause de la situation sanitaire, les taux finaux en ont été impactés.



---

## PRESIDENCE

**Concernant la constitution et le fonctionnement des différents jurys :** Toute l'équipe pédagogique de la formation y siège, certains intervenants viennent du monde socio-économique.

### 2) **Conseil de perfectionnement non conforme aux textes réglementaires**

Nous avons invité les intervenants du monde socio-économique mais malheureusement ils n'ont pas pu participer à nos deux derniers conseils. Nous allons élargir nos invitations et nous veillerons à assurer la participation des intervenants professionnels et des personnalités du monde socio-économique à nos prochains conseils de perfectionnement.

Le prochain conseil de perfectionnement est prévu pour début juillet 2021, on veillera à ce que sa composition soit conforme aux textes.

### 3) **Manque de lien avec le monde socio-économique**

- Les étudiants du master 2 IMFL réalisent leurs stages au sein de différentes entreprises. Cela crée naturellement des liens entre les deux parties, les responsables universitaires (des enseignants-chercheurs de notre formation) et les maîtres de stages à l'entreprise. C'est en effet un moyen important pour l'aide à l'intégration de nos étudiants dans le monde socio-économique.

Nous citons quelques entreprises qui ont accueilli des stagiaires ces trois dernières années : Groupe Renault à Le Mans, IMT Atlantique en Bretagne, Groupe BPCE à Paris, Groupe AUDIENS à Vanves, VISEO à Paris, AILON à Paris, Grand Port Maritime du Havre – HAROPA, NATIXIS à Paris, Amundi Asset Management à Paris, Banque Nationale de Mauritanie, ...

Quelques stages réalisés dans certaines entreprises ont abouti à des recrutements directs de nos ex-étudiants. On peut citer, par exemple, AXA-Paris, Natixis Beyon Banking, Altran à Brest en Bretagne.

L'année dernière était une année exceptionnelle à cause de la crise sanitaire ce qui a conduit la plupart de nos étudiants, à notre regret, de réaliser des rapports de mémoires.

- Des responsables du monde socio-économique font partie de notre équipe pédagogique et présentent à nos étudiants des applications concrètes. M. A.Gani, Directeur régional de l'animation commerciale marché des professionnels à la BRED-Banque Populaire, assure depuis plusieurs années le module « Management des Organisations ». M. K.Ouhabi, Actuaire Data Scientist chez AXA à la Défense, a assuré pendant deux années le cours « Apprentissage des logiciels », en particulier le logiciel SAS utilisé dans la plupart des entreprises en Finance et Assurance.

- Nous avons organisé, pour nos étudiants, des visites à d'entreprises havraises en relation avec la finance (SPB, Banque de France, La BRED). Malheureusement, ces deux dernières années, et à cause de la crise sanitaire, ces visites ont été annulées.



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)